

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

SECRETARIAT GÉNÉRAL



DIRECTION NATIONALE DE LA POPULATION (DNP)

BP : E 791 - Tél 20 22 62 70 Fax 20 22 62 68 E-mail :dnp_population@yahoo.fr

Étude diagnostique des structures et acteurs producteurs de données sur les Violences Basées sur le Genre (VBG), les Pratiques Traditionnelles Néfastes (PTN) et la Santé Reproductive (SR) dans les zones d'intervention du programme « Initiative SPOTLIGHT »: Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou et le District de Bamako.



**Initiative
Spotlight**



Novembre 2020

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	i
LISTE DES TABLEAUX	iv
LISTE DES GRAPHIQUES	vi
SIGLES ET ACRONYMES	vii
REMERCIEMENT	viii
RÉSUMÉ	1
INTRODUCTION	5
CHAPITRE 1 : CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ÉTUDE	8
1.1. Contexte international	8
1.2. Contexte national	10
1.3. Programme « Initiative Spotlight » et son pilier 5	13
1.4. Objectifs et résultats attendus de l'étude	14
1.4.1. Objectif général	14
1.4.2. Objectifs spécifiques	14
CHAPITRE 2 : MÉTHODOLOGIE	15
2.1. Approche globale	15
2.2. Zone de l'étude et population cible	16
2.3. Échantillonnage	17
2.3.1. Volet quantitatif	17
2.3.1.1. Base de sondage	17
2.3.1.2. Méthode d'échantillonnage	17
2.3.1.3. Taille répartition et couverture de l'échantillon	18
2.4. Outils de collecte	19
2.5. Collecte de données sur le terrain	20
2.6. Considérations éthiques	21
CHAPITRE 3 : APERÇU DE LA PRODUCTION DE DONNÉES SUR LES VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE, LES PRATIQUES NÉFASTES ET LA SANTÉ REPRODUCTIVE	22
3.1 Concepts clés et typologie	22
3.1.1 VIOLENCE BASÉE SUR LE GENRE	22
3.1.2 PRATIQUES TRADITIONNELLES NÉFASTES	24
3.1.3 SANTÉ DE LA REPRODUCTION	24
3.2 Cadre juridique et institutionnel	25
3.3 Synergie d'actions des intervenants	26

3.4. Production de données	28
3.4.1. Orientation conceptuelle	28
3.4.2 Sources de données	28
3.4.2.1. Données routinières	29
3.4.2.2. Enquêtes nationales	29
3.4.2.3. Données administratives	29
CHAPITRE 4: RÉSULTATS DE L'ÉTUDE	30
4.1. Caractéristiques des structures et acteurs enquêtés	30
4.1.1. Caractéristiques de base des structures et acteurs enquêtés	30
4.1.2. Types de structures	31
4.1.3. Domaines d'intervention	32
4.1.4 Niveau d'intervention	33
4.1.5. Zones d'intervention	34
4.2. Types de définitions utilisées par les structures	34
4.3. Production des données des structures	37
4.3.1. Types de données	38
4.3.2. Fréquence de collecte	40
4.3.3. Utilisation de données secondaires	42
4.4. Systèmes de collecte et de gestion de données	45
4.4.1. Informatisation de la collecte	45
4.4.2. Niveau de validation des données	47
4.4.3. Existence de base de données	49
4.5. Accessibilité des données et partage	50
4.5.1. Cadre de concertation	50
4.5.2. Utilisation externe des données	52
4.6. Analyse de la capacité opérationnelle des structures : forces, faiblesses, opportunités et menaces	53
4.6.1. Entité en charge de la collecte	53
4.6.1.1. Niveau d'instruction du responsable	54
4.6.2. Données inaccessibles	58
4.6.3. Analyse des opportunités	59
4.6.4. Analyse des Menaces	62
4.6.5. Récapitulatif des forces, faiblesses, opportunités et menaces	65
4.7. Besoins en renforcement de capacités	69

4.7.1. Besoins en ressources humaines	72
4.7.2. Besoins en appui technique et formation	73
4.7.2.1. Formation sur les concepts de base	73
4.7.2.2. Intégration de la collecte de données sur les VBG, PTN et SR	74
4.7.2.3. Collecte, traitement et analyse des données	75
4.7.2.4. Domaines connexes	76
4.7.3. Besoins en appui matériel ou logistique	76
4.7.4. Besoin en appui financier	77
- Cas particulier du PNVBG :	78
4.8. Stratégies d'amélioration de la qualité des données produites	78
CONCLUSION	83
RECOMMANDATIONS	84
BIBLIOGRAPHIE	I
ANNEXES	II

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 3.1. Zones d'intervention du programme « Initiative Spotlight » en nombre d'entités géographiques et poids par région.	19
Tableau 3.2. Taille et couverture de l'échantillon quantitatif	22
Tableau 4.1. Répartition des structures selon certaines caractéristiques	26
Tableau 4.2. Pourcentage de structures intervenant dans les domaines de VBG, PTN et SR par région	28
Tableau 4.3. Répartition (en %) des types de structures selon les zones d'intervention	30
Tableau 4.4.1. Répartition (en %) des structures intervenant dans le domaine des VBG selon le type de définition utilisée	32
Tableau 4.4.2. Répartition (en %) des structures intervenant dans le domaine des PTN selon le type de définition utilisée	33
Tableau 4.4.3. Répartition des structures intervenant dans le domaine de la SR selon le type de définition utilisée	34
Tableau 4.5. Répartition (en %) des types de Structures qui collecte des données primaires dans les domaines de VBG, PTN et SR selon la région	35
Tableau 4.6. Répartition des structures par région selon le type de données collectées en VBG, PTN et SR	36
Tableau 4.7 . Répartition (en %) des structures par région selon la fréquence de collecte de données en VBG, PTN et SR	39
Tableau 4.8. Pourcentage de structures qui utilisent des données secondaires en VBG, PTN et SR par région	41
Tableau 4.7. Pourcentage de structures suivant la source de données secondaires utilisées en VBG, PTN et SR par région	43
Tableau 4.8. Répartition (en %) des structures par région suivant l'informatisation de la collecte des données primaires	45
Tableau 4.9: Répartition (en %) des structures par région selon le niveau de validation des données primaires.	47
Tableau 4.10. Pourcentage de structures ayant une base de données sur les VBG, PTN et SR par région	49
Tableau 4.11. Pourcentage de structures par région où un cadre de concertation existe pour le développement des méthodes et des outils, et pour le partage des données.	51
Tableau 4.12: Pourcentage de structures par région où les données primaires sont utilisées à l'externe	53
Tableau 4.14 : Pourcentage de structures par région où une entité (personne ou équipe) est désignée pour la collecte et la gestion des données, suivant le niveau d'instruction de la personne responsable.	56
Tableau 4.15. Répartition (en %) des structures selon la suffisance du nombre d'agents chargés de la collecte et du budget alloué à la collecte, selon certaines caractéristiques	59
Tableau 4.16 : Pourcentage de structures où il y a des données nécessaires pour renseigner certains indicateurs mais non accessibles selon la région et le type.	61
Tableau 4. 18 : Pourcentage de structures par région suivant les types d'opportunité	64
Tableau 4.19 : Pourcentage de structures suivant les types de menaces, zones spotlight	67

Tableau 4. 21 : Répartition des structures selon le type de besoins en renforcement de capacités, dans les zones d'intervention du programme Initiative Spotlight 73

Tableau 4.23 : Pourcentage de structures par région suivant le type de besoins en renforcement de capacités 74

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Répartition des structures par type selon la région	28
Graphique 2 : Répartition des structures par région et par niveau d'intervention	30
Graphique 3. Pourcentage de structures suivant qui utilisent des données secondaires en VBG, PTN et SR par région	42
Graphique 4: Pourcentage de structures par région selon l'informatisation de la collecte de données	45
Graphique 5. Pourcentage de structures ayant une base de données sur les VBG, PTN ou SR.	49
Graphique 6. Pourcentage de structures où un cadre de concertation existe pour le développement des méthodes et des outils, et pour le partage des données.	51
Graphique 7: Pourcentage de structures où une entité (personne ou équipe) est désignée pour la collecte et la gestion des données, suivant le niveau d'instruction de la personne responsable.	56
Graphique 8: répartition des structures selon la suffisance du nombre d'agents chargés de la collecte et du budget alloué à la collecte, zones spotlight.	58
Graphique 9: Pourcentage de structures où il y a des données nécessaires pour renseigner certains indicateurs mais non accessibles	61

SIGLES ET ACRONYMES

AMSOPT : Association Malienne pour le Suivi et l’Orientation des Pratiques Traditionnelles

CCSC : Communication pour de Changement Social et Comportemental

CREDD : Cadre stratégique pour la Relance Économique et de Développement Durable

CNDIFE : Centre National de Documentation et d’Information sur la Femme et l’Enfant

DHIS 2: District Health Information System version 2

DNP : Direction Nationale de la Population

DRPSIAP : Direction Régionale de la Planification, de la Statistique et de l’Informatique, de l’Aménagement du territoire et de la Population

EDSM : Enquête Démographique et de Santé du Mali

EIA : Entretien Individuel Approfondi

EIA-SG: Entretien Individuel Approfondi avec une structure gouvernementale

EMOP : Enquête Modulaire Permanente auprès des ménages

GBVIMS : Gender Based Violence Information Management System

MGF : Mutilation Génitale Féminine

MICS : Enquête par Grappes à Indicateurs Multiples

ODD : Objectif de Développement Durable

OMS : Organisation Mondiale de Santé

ONASR : Office National de la Santé de la Reproduction

PF : Planification Familiale

PTF : Partenaire Technique et Financier

PTN : Pratique Traditionnelle Néfaste

SR : Santé de la Reproduction

UNFPA : Fonds des Nations Unies pour la Population

VBG : Violence Basée sur le Genre

VFF : Violence faite aux femmes

REMERCIEMENT

La Direction Nationale de la Population tient très particulièrement à remercier l'Union Européenne et le Système des Nations Unies au Mali à travers l'Initiative Spotlight car, la production de ce rapport n'aurait été possible sans leurs appuis financiers et techniques.

Nous remercions également:

- l'équipe technique de la Direction Nationale de la Population pour les feedbacks réguliers sur la méthodologie, les outils de collecte ainsi que sur le rapport ;*
- les Directions Régionales de la Planification, de la Statistique et de l'Informatique, de l'Aménagement du territoire et de la Population (DRPSIAP) ;*
- les membres du comité technique de pilotage de l'étude ;*
- l'équipe des consultants (Principal et Associés).*

Nous tenons aussi à remercier les structures que nous avons visités au cours de l'enquête, notamment : les agents chargés des questions de Violences Basées sur le Genre, les pratiques traditionnelles néfastes (PTN) et la santé de la reproduction (SR), les élus et services techniques ainsi que l'ensemble des populations qui ont participé à l'étude.

Nous tenons aussi à exprimer notre reconnaissance à toutes les équipes de terrain (enquêteurs et contrôleurs).

RÉSUMÉ

La présente étude diagnostique des structures et acteurs producteurs de données sur les VBG, les PTN et la SR a été conduite dans les zones d'intervention du Programme « Initiative Spotlight », à savoir les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou et le district de Bamako et s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du pilier 5 du programme Initiative Spotlight. Elle vise à renforcer le cadre institutionnel, améliorer la production et la disponibilité de données statistiques quantitatives et qualitatives de qualités, désagrégées et comparables à l'échelle mondiale sur différentes formes de violences faites aux femmes et des filles, y compris les VBG et pratiques néfastes, et la santé de la reproduction au niveau des structures et acteurs dans le cadre de l'élaboration des lois et la mise en œuvre des politiques, des stratégies et des programmes en vue de permettre une meilleure lecture et une appréciation de l'ampleur et de la gravité des phénomènes de VBG, PTN et SR.

La mission a été conçue et conduite de façon participative avec l'implication de tous les acteurs clés: départements sectoriels en charge des questions abordées (promotion de la femme, santé,...), organisations de la société civile, partenaires techniques et financiers. Deux équipes de consultants ont appuyé la DNP pour la réalisation de l'étude. La première était chargée d'élaborer le répertoire des structures et de faire la revue documentaire. Quant à la seconde, elle avait en charge l'évaluation proprement dite. Une réunion de cadrage a permis la mise en commun des TDRs de l'étude et de faire une clé de répartition du travail.

En vue d'atteindre les objectifs de l'étude, les approches quantitative et qualitative ont été utilisées. Ces deux approches sont complétées par une revue documentaire. Pour se faire, un questionnaire et un guide d'entretien semi-structuré ont été élaborés et validés par les membres du comité technique de pilotage de l'étude, composé des représentants des structures des Ministères sectoriels et des organisations de la société civile. Le questionnaire a été déployé sur les tablettes pour la collecte des données quantitatives auprès des structures et acteurs échantillonnés par la méthode des quotas.

Pour le choix des structures, le répertoire fourni par la première équipe a servi de base de sondage. Sur un total de 242 structures répertoriées, 195 ont été échantillonnées dont 185 enquêtées avec succès. Ces 185 structures réparties entre les quatre régions et le district de

Bamako sont composées de 120 structures gouvernementales, 27 ONG, 36 associations/groupements/réseaux et 2 agences des Nations Unies.

Les données quantitatives et qualitatives recueillies sur le terrain ont été traitées et analysées. Elles ont permis de poser un diagnostic approfondi sur les caractéristiques des structures et acteurs intervenants, d'analyser leurs mécanismes de collecte de données ainsi que leur capacité opérationnelle dans la production de données sur les VBG, les PTN et la SR. Aussi, les opportunités offertes à ces structures ont été analysées sur les plans politique, économique, socioculturel, technologique, environnemental et logistique ; de même que les types de menaces susceptibles de nuire à la production des données de qualité.

Ainsi, les principales caractéristiques du diagnostic des structures et acteurs enquêtées sont les suivantes:

La répartition par région montre que dans les zones d'intervention du programme Initiative Spotlight, la région de Kayes regorge le plus de structures (26,5%) tandis que Sikasso est la région la moins fournie ; soit 12% des structures. Ce déséquilibre est dû à l'inégale couverture régionale du Programme.

La répartition selon le type montre que les structures enquêtées sont en majorité gouvernementales (65%). Les associations, groupements et réseaux représentent 19,5% contre 14,6% pour les ONG et 1,1% pour les agences des Nations Unies.

Les structures enquêtées interviennent beaucoup plus au niveau cercle (ou commune de Bamako) (35%). De plus, 30% d'entre elles sont situées au niveau régional contre 18% pour le niveau national et 17% pour le niveau communal.

En termes de domaines, respectivement 91, 70 et 81% des structures interviennent sur les VBG, les PTN et la SR. 63% des enquêtées interviennent dans les trois domaines à la fois. Un pourcentage non négligeable de structures (22%) intervient dans d'autres domaines en plus des VBG, des PTN ou de la SR.

Il ressort de l'analyse des différents tableaux et interviews que la collecte de données sur les VBG, PTN et SR constitue un véritable défi pour les structures qui travaillent sur ces questions. Les mécanismes de collectes de données sont insuffisants, voire inexistant dans la plupart des

structures, qui pourtant, ont vocation à faire le travail de collecte et de production des données sur les VBG, PTN et SR. Il y a une insuffisance de matériels de collectes et de personnel formé pour la tâche. Dans beaucoup de structures, il n'existe pas de point focal VBG pour le traitement des cas répertoriés par la structure. Les moyens financiers sont insuffisants pour produire des données de qualité. Il faut également ajouter l'insuffisance de ressources humaines de qualité.

De plus, dans un contexte où les populations sont fortement ancrées dans les valeurs socioculturelles comme le Mali, il serait important de mettre un accent particulier sur la réalisation des études et recherche d'envergure nationale, régionale voire locale en vue d'une meilleure compréhension de ces réalités socioculturelles, pour dégager des stratégies locales pour l'abandon des VBG et autres formes de pratiques traditionnelles néfastes. Ce qui aurait le double avantage de contribuer à une plus grande disponibilité des données quantitatives et qualitatives d'une part, et une meilleure coordination des activités de lutte à travers la prise de décision basée sur les évidences d'autre part.

Le défi de la collecte des données de qualité fiable reste entier.

Pour une meilleure production de données sur les VBG, les PTN et la SR, et sur la base des suggestions d'amélioration fournies par les enquêtés, quelques recommandations ont été formulées par l'équipe de consultants. Elles portent essentiellement sur le renforcement de la compétence des ressources humaines et des moyens matériels, logistiques et financiers :

A l'intention de l'Etat :

1. Institutionnaliser la production statistique sur les VBG, les PTN et la SR ;
2. Elaborer et mettre en œuvre un plan d'appropriation nationale des statistiques de genre (VBG, PTN, SR);
3. renforcer le cadre institutionnel du PNVBG;
4. doter les structures et particulièrement le PNVBG en matériels roulants, informatiques et de moyens financiers plus accrus ;
5. renforcer les capacités techniques des agents de la DNP et des membres de la Commission Population et Développement chargée de la mise en œuvre de la Politique Nationale de Population ;
6. mettre en place un cadre de synergie entre les structures et acteurs producteurs de données sur les VBG, les PTN et la SR aux niveaux national, régional et local;
7. renforcer le cadre de concertation des structures et acteurs qui interviennent dans le domaine des VBG ; PTN et SR ;

8. mettre en place un système de centralisation et de gestion des données VBG; PTN et SR au niveau national ;
9. standardiser la définition des concepts de VBG, PTN et SR au niveau des structures et acteurs intervenant dans le domaine ;
10. harmoniser les outils et les méthodes de collecte de données sur les VBG, PTN et SR ;
11. prévoir une ligne budgétaire dédiée à la production de données sur les VBG, PTN et SR dans les stratégies, programmes et projets nationaux ;
12. assurer la formation de spécialisation des cadres nationaux intervenant dans les domaines de VBG, PTN et SR;
13. valoriser et prendre en compte les données statistiques sur les VBG, PTN et SR dans les stratégies, programmes et projets nationaux.

A l'intention des partenaires techniques et financiers:

14. diligenter le plaidoyer pour la mobilisation des ressources nécessaires au renforcement de capacités des structures et acteurs producteurs de données sur les VBG, les PTN et la SR;
15. appuyer le renforcement des capacités en ressources humaines, matérielles et financières des structures et acteurs dans la collecte et la production de données sur les VBG, PTN et SR;
16. appuyer le renforcement des capacités techniques des structures dans la collecte de données à travers la formation sur les concepts de VBG, PTN, et SR; sur les aspects de planification et de réalisation de la collecte, du traitement et de l'analyse des données ainsi que sur les domaines connexes à la production des données; à savoir la statistique, l'informatique et les langues (Français et Anglais);
17. renforcer l'appropriation des agents de la nécessité de collecter les données sur les VBG, les PTN et la SR à tous les niveaux;
18. élaborer et mettre en œuvre un plan de renforcement de capacités des structures et acteurs pour une meilleure production des données de qualité ; puis réaliser une évaluation post-renforcement de capacités mis en œuvre.

INTRODUCTION

La place des questions de Violences Basées sur le Genre (VBG), des Pratiques Traditionnelles Néfastes (PTN) et de la Santé de la Reproduction (SR) s'est renforcée depuis quelques décennies dans les politiques de développement, aux niveaux national et international. Les VBG et les pratiques néfastes sont des violations des droits de l'homme qui ont lieu dans tous les pays du monde. Ces phénomènes transcendent les frontières sociales, économiques et géographiques. Les filles et les femmes du monde entier sont concernées par les VBG, elles-mêmes alimentées par de nombreux facteurs, que sont notamment les normes culturelles, la dominance masculine, l'acceptation sociale des pratiques néfastes et l'insuffisance des protections juridiques. Les pratiques néfastes continuent à nuire à la santé, au bien-être et à l'avenir des filles et des femmes.

Au niveau mondial, 16 millions de jeunes filles âgées de 15 à 19 ans et 1 million de jeunes filles de moins de 15 ans accouchent chaque année (OMS, 2014). Les adolescentes représentent 15% de la charge mondiale de morbidité maternelle et 13% de la mortalité maternelle (OMS, 2007). En Afrique de l'Ouest et Centrale, 45% des femmes se marient ou sont mariées avant 19 ans. Un quart des décès maternels surviennent à l'adolescence et ces décès sont la première cause de mortalité des adolescentes.

Paradoxalement, si les jeunes filles contribuent largement à la faiblesse des indicateurs des ODD 3 et 5, on constate qu'elles sont sous-représentées dans la fréquentation des structures sanitaires et sont peu touchées par les programmes SR/ PF, y compris ceux à destination des jeunes. Ceci est particulièrement vrai pour certaines catégories de jeunes filles qui vivent des situations de vulnérabilité et sont isolées socialement : non scolarisées ou déscolarisées précocement, mariées très jeunes, jeunes filles migrantes domestiques, jeunes vendeuses, travailleuses du sexe.

Le Mali à l'instar d'autres pays africains, fournit depuis plusieurs années d'importants efforts particulièrement dans la santé et la promotion du genre en vue d'améliorer les conditions de vie des populations pour un développement inclusif et durable.

Ainsi, selon le rapport de l'Enquête Démographique et de Santé (EDSM VI) réalisée en 2018, le taux de mortalité maternelle est passé de 577 en 1995 à 368 en 2012 puis à 325 en 2018 pour 100 000 naissances vivantes. La même source indique que les quotients de mortalité infantile,

juvénile et infanto-juvénile sont respectivement passés de 122, 131, et 237 à 56, 41 et 95 puis à 54, 49 et 101 pour 1000 naissances vivantes. Malgré ces résultats encourageants, beaucoup d'insuffisances restent encore à combler notamment en matière de promotion du genre et l'élimination de la violence. En effet, selon le même rapport, au Mali, 45 % des femmes de 15-49 ans ont subi des actes de violence physique ou sexuelle au cours de leur vie.

La moitié des femmes (49 %) de 15-49 ans en union ou en rupture d'union ont subi à un moment des actes de violence émotionnelle, physique et/ou sexuelle. Les maltraitances psychologiques/émotionnelles se manifestent surtout par des comportements de contrôle subis par 51% des femmes de l'âge de 15-39 ans de la part de leurs conjoints, traduisant le plus souvent un signe avant-coureur ou la présence d'actes de violences physiques. Selon le rapport de l'EDSM VI, le pourcentage d'adolescentes qui ont déjà commencé leur vie procréative est élevé (36% pour les 15-19 ans) et varie de manière importante entre les régions.

La situation de crise qu'a traversée le Mali ces dernières années a eu des conséquences importantes sur les populations, notamment les femmes et les enfants. Face à cette situation et dans le souci de contribuer à la réduction de ses effets et impacts sur les populations en général et sur les inégalités de genre en particulier, le Gouvernement du Mali et ses partenaires notamment du système des Nations Unies avec l'appui financier de l'Union Européenne a initié le programme Spotlight qui vise à contribuer à l'élimination des violences faites aux femmes et aux filles, et violences basées sur le genre, des pratiques néfastes et des obstacles à l'accès au droit à la santé reproductive.

Le pilier 5 du Programme Initiative Spotlight est axé sur la disponibilité des données et des capacités. En effet, la plupart des données produites par les différentes opérations ne couvre pas la totalité des indicateurs suivis par le programme. Or, les statistiques constituent l'élément de base pour la prise de décision et l'identification des actions visant à prendre en compte les besoins des communautés ainsi que l'identification des cibles et des zones prioritaires. Elles sont d'une importance capitale pour une meilleure efficacité des interventions notamment au niveau des violences basées sur le genre, des pratiques traditionnelles néfastes et la santé de la reproduction. D'où la nécessité et l'importance de faire une étude diagnostique des structures et acteurs qui produisent les données sur ces questions dans les zones d'intervention du programme.

L'initiative Spotlight couvre quatre (04) régions du Mali (Kayes, Koulikoro, Sikasso et Ségou) et le district de Bamako.

Différentes phases ont été observées pour mener à bien cette étude: l'élaboration et la validation de la méthodologie et des outils de collecte par le comité technique de pilotage de l'étude, le recrutement et la formation des agents de terrain (enquêteurs et contrôleurs), la collecte des données quantitatives et qualitatives sur le terrain, le traitement et l'analyse des données et l'élaboration du rapport d'étude.

Le présent rapport est structuré autour des points suivants : le résumé, l'introduction, le contexte de l'étude, la revue documentaire, la méthodologie, les résultats atteints, la conclusion et les recommandations.

CHAPITRE 1 : CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ÉTUDE

1.1. Contexte international

Au cours des dernières décennies, les questions de violences basées sur le genre (VBG) et pratiques néfastes, ont fait l'objet d'un intérêt et d'efforts grandissants de la part des décideurs. La place de ces problématiques dans les politiques de développement, aux niveaux national et international, s'est renforcée. L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) définit les violences basées sur le genre comme « la menace ou l'utilisation intentionnelle de la force physique ou du pouvoir contre soi-même, contre autrui ou contre un groupe ou une communauté qui entraîne ou risque fortement d'entraîner un traumatisme, un décès, des dommages psychologiques, un manque de développement ou des privations ». Dans sa définition, l'Organisation Mondiale de la Santé englobe intentionnellement l'acte lui-même, quelles que soient ses conséquences. En revanche, elle exclut les incidents accidentels, comme la plupart des blessures de la route et des brûlures.

Les VBG peuvent consister en une violence interpersonnelle (ou dirigée contre autrui), ou une violence collective. La violence interpersonnelle se divise en deux catégories : (i) la violence familiale est à l'égard d'un partenaire intime et (ii) la violence communautaire ou violence entre des personnes qui ne sont pas apparentées et qui peuvent ne pas se connaître. La violence collective se subdivise en violence économique, sociale et politique. Les sous-catégories de la violence collective suggèrent des motifs possibles à la violence commise par des groupes de personnes plus nombreux ou par des États. Les VBG peuvent également consister en des pratiques traditionnelles nuisibles.

L'élimination des VBG, des pratiques néfastes et la promotion des droits à la santé reproductive sont en lien avec la réalisation de plusieurs des cibles et objectifs de développement durable (ODD), dont les ODD 3, 4, 5 et 16[1]. On entend par santé reproductive

[1] ODD 3 : Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge. ODD 4 : Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie. ODD 5 : Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles. ODD 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes.

« le bien-être général, tant physique que mental et social de la personne humaine, pour tout ce qui concerne l'appareil génital, ses fonctions et son fonctionnement et non pas seulement l'absence de maladies ou d'infirmités. C'est la possibilité pour les femmes et pour les hommes d'avoir une activité sexuelle sans risque, qu'une grossesse soit désirée ou non, et lorsque celle-ci est désirée, la possibilité pour la femme de la mener à terme dans de bonnes conditions sanitaires, de donner naissance à un enfant bien portant, et de le voir grandir en bonne santé (OMS, 1992 ; Pachauri, 1994) ».

Les VBG et les pratiques néfastes sont des violations des droits de l'homme qui ont lieu dans tous les pays du monde. Ces phénomènes transcendent les frontières sociales, économiques et géographiques. Les filles et les femmes du monde entier sont concernées par les VBG, elles-mêmes alimentées par de nombreux facteurs, que sont notamment les normes culturelles, la dominance masculine, l'acceptation sociale des pratiques néfastes et l'insuffisance des protections juridiques. Les pratiques néfastes continuent à nuire à la santé, au bien-être et à l'avenir des filles et des femmes.

Les violences basées sur le genre peuvent avoir de très lourdes conséquences pour la santé des femmes et des jeunes, telles que les blessures physiques, la dépression, les douleurs chroniques, les maladies sexuellement transmissibles, les grossesses non désirées, les risques accrus d'infections au VIH et le décès. Ces violences empêchent également les filles et les femmes de jouer pleinement leur rôle dans la société, minent leur autonomisation et, en conséquence, contribuent davantage aux inégalités.

De nombreux accords internationaux et instruments définis au niveau international mettent en avant la promotion de l'égalité des sexes et les droits des filles et des femmes à mener une vie exempte de violences et de pratiques néfastes. On peut citer entre autres la Charte des Nations Unies, la Déclaration universelle des droits de l'homme, le Plan d'actions du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (SYSTÈME DES NATIONS UNIES-SWAP), les Objectifs de Développement Durable (ODDs), etc.

Les niveaux de violences demeurent cependant élevés. De plus, en dépit des résultats probants en matière de réduction de la morbidité et de la mortalité maternelle au niveau mondial et même si émerge une prise de conscience de la nécessité de mieux répondre aux besoins des adolescentes,

leur situation au regard des enjeux de la santé et des droits sexuels et de procréation (SDSP) reste très préoccupante, notamment en Afrique Sub-saharienne.

Au niveau mondial, 16 millions de jeunes filles âgées de 15 à 19 ans et 1 million de jeunes filles de moins de 15 ans accouchent chaque année (OMS, 2014). Les adolescentes représentent 15% de la charge mondiale de morbidité maternelle et 13% de la mortalité maternelle (OMS, 2007). En Afrique de l'Ouest et Centrale, 45% des femmes se marient ou sont mariées avant 19 ans. Un quart des décès maternels surviennent à l'adolescence et ces décès sont la première cause de mortalité des adolescentes.

Paradoxalement, si les jeunes filles contribuent largement à la faiblesse des indicateurs des ODD 3 et 5, on constate qu'elles sont sous-représentées dans la fréquentation des structures sanitaires et sont peu touchées par les programmes SR/ PF, y compris ceux à destination des jeunes. Ceci est particulièrement vrai pour certaines catégories de jeunes filles qui vivent des situations de vulnérabilité et sont isolées socialement : non scolarisées ou déscolarisées précocement, mariées très jeunes, jeunes filles migrantes domestiques, jeunes vendeuses, travailleuses du sexe.

1.2. Contexte national

Le Mali à l'instar d'autres pays africains, fournit depuis plusieurs années d'importants efforts particulièrement dans la santé et la promotion du genre en vue d'améliorer les conditions de vie des populations pour un développement inclusif et durable. Le Pays dispose d'un cadre national de planification stratégique (le Cadre stratégique pour la Relance Économique et le Développement Durable CREDD (2019-2023)) auquel sont alignées les stratégies sectorielles de différents départements, de même que les programmes de coopération des partenaires techniques et financiers (PTF) intervenant au Mali.

Les directives du CREDD en matière du genre demandent que l'approche genre dépasse les stratégies et politiques de promotion de la femme ou d'améliorer les conditions de vie des filles/femmes. Cette approche consiste à promouvoir un processus de développement équilibré entre les hommes et les femmes dans tous les domaines de la vie économique ; politique ; sociale ; culturelle. Le Mali dispose également d'une politique Nationale Genre (2011) qui ; dans son premier axe d'intervention ; vise la réduction des formes de violence faite aux femmes. La Politique Nationale de Population (PNP 2017) dont l'objectif général est de contribuer à

l'atteinte du dividende démographique via l'accélération de la transition démographique, réserve une place centrale à la promotion du genre notamment à travers l'objectif spécifique 2 qui vise à renforcer la qualité du capital humain en mettant le focus sur les femmes et les filles et son objectif 4 qui est de renforcer les stratégies de Communication pour le Changement Social et Comportemental (CCSC).

Ainsi, selon le rapport de l'Enquête Démographique et de Santé (EDSM VI) réalisée en 2018, le taux de mortalité maternelle est passé de 577 en 1995 à 368 en 2012 puis à 325 en 2018 pour 100 000 naissances vivantes. La même source indique que les quotients de mortalité infantile, juvénile et infanto-juvénile sont respectivement passés de 122, 131, et 237 à 56, 41 et 95 puis à 54, 49 et 101 pour 1000 naissances vivantes. Malgré ces résultats encourageants, beaucoup d'insuffisances restent encore à combler notamment en matière de promotion du genre et l'élimination de la violence. En effet, selon le même rapport, au Mali, 45 % des femmes de 15-49 ans ont subi des actes de violence physique ou sexuelle au cours de leur vie.

La moitié des femmes (49 %) de 15-49 ans en union ou en rupture d'union ont subi à un moment des actes de violence émotionnelle, physique et/ou sexuelle. **Les maltraitances psychologiques/émotionnelles** se manifestent surtout par des comportements de contrôle subis par 51% des femmes de l'âge de 15-39 ans de la part de leurs conjoints, traduisant le plus souvent un signe avant-coureur ou la présence d'actes de violences physiques.

Parmi les femmes ayant subi des actes de violence sexuelle ou physique à un moment quelconque, 33 % ont été blessées et au cours des 12 mois précédant l'enquête, ce pourcentage atteint 41 %. Parmi les femmes qui ont subi des violences physiques ou sexuelles, 68 % n'ont jamais recherché d'aide et n'en ont jamais parlé à personne, 12% n'ont jamais recherché d'aide mais en ont parlé à quelqu'un et seulement 19 % ont cherché de l'aide pour mettre fin à cette situation.

Environ neuf femmes de 15-49 ans sur dix (89 %) et 73 % des filles de 0-14 ans sont excisées ; la pratique est presque généralisée sur toute l'étendue du territoire national. L'enquête par grappes à indicateurs multiples (MICS) de 2015 a montré que dans la zone d'intervention, le taux de prévalence de MGF parmi les filles âgées de 0-14 ans est supérieur à la moyenne nationale de 76,4%, dans les régions de Kayes (89,6%), de Koulikoro (78,1%) et dans le District de Bamako

(77,4%).[1] Quant aux femmes âgées de 15-49 ans, toute la zone d'intervention connaît des taux de prévalence supérieurs à la moyenne nationale de 82,7%. [2]

Selon l'enquête MICS 2015, les mariages d'enfants concernent principalement les filles (aussi rare que cela ne soit, 4,3% des garçons sont mariés avant l'âge de 18 ans et 1,3% avant celui de 15 ans). Dans les zones d'intervention de ce Programme, parmi les femmes âgées de 15-49 ans mariées, le pourcentage de femmes mariées avant l'âge de 15 ans est supérieur à la moyenne nationale de 16,1% dans les régions de Kayes (29,2%) et Koulikoro (20,3%).[3] Ces deux régions connaissent également un taux de prévalence au-dessus de la moyenne nationale (48,9%) parmi les femmes âgées de 20 à 49 ans mariées avant 18 ans (65,9% à Kayes et 57,5% à Koulikoro).[4]

Le niveau des indicateurs de certaines composantes de la santé de la reproduction attire également l'attention. En effet, selon le rapport de l'EDSM VI, le pourcentage d'adolescentes qui ont déjà commencé leur vie procréative est élevé (36% pour les 15-19 ans) et varie de manière importante entre les régions. C'est dans la région de Kayes où pratiquement la moitié des jeunes femmes de 15-19 ans (49 %) ont déjà commencé leur vie procréatrice que ce pourcentage est le plus élevé. La région de Koulikoro (41%) est en 3ème position.

Si 15 % des femmes âgées de 15-49 ans utilisaient une méthode contraceptive moderne au moment de l'enquête ; la proportion de femmes en union ayant des besoins non satisfaits en matière de planification familiale s'élève à 24 %, besoins orientés dans la majorité des cas vers l'espacement des naissances (17 %). Parmi les naissances vivantes ayant eu lieu au cours des 5 années ayant précédé l'enquête, 67 % ont eu lieu dans un établissement de santé. À l'opposé, 33 % ont eu lieu à la maison. Dans l'ensemble, 36 % des adolescentes ont déjà commencé leur vie féconde : 30 % ont eu au moins un enfant et 6 % sont enceintes du premier enfant.

C'est dans ce cadre que le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de la Population à travers la Direction Nationale de la Population (DNP), avec l'appui technique de consultants a réalisé la présente étude en vue de disposer d'une gamme très importante des structures et acteurs productrices de données désagrégées à jour pour une meilleure planification et orienter la prise de décision pour le bien des adolescentes, jeunes et femmes. Cette ébauche s'inscrit dans le

programme des études et recherches de la DNP pour l'identification des problèmes nouveaux et émergents de population en vue d'orienter la prise de décision.

1.3. Programme « Initiative Spotlight » et son pilier 5

La situation de crise qu'a traversée le Mali ces dernières années a eu des conséquences importantes sur les populations, notamment les femmes et les enfants. Face à cette situation et dans le souci de contribuer à la réduction de ses effets et impacts sur les populations en général et sur les inégalités de genre en particulier, le Gouvernement du Mali et ses partenaires notamment du système des Nations Unies avec l'appui financier de l'Union Européenne a initié l'Initiative Spotlight qui vise à contribuer à l'élimination des violences faites aux femmes et aux filles, et violences basées sur le genre, des pratiques néfastes et des obstacles à l'accès au droit à la santé reproductive. Il s'attache à consolider les acquis en mettant en place un dispositif plus efficace de lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles et de promotion des droits à la santé reproductive, à travers des approches innovantes permettant le renforcement d'un cadre juridique et politique favorable, des institutions efficaces et coordonnées, une mobilisation et responsabilisation des communautés, un accès accru et équitable aux services de prise en charge holistique et intégré, un accès et usage de données statistiques de qualités et des organisations de défense des droits de la femme renforcées et dynamiques.

Du point de vue stratégique, le programme initiative Spotlight est articulé autour de cinq (05) piliers. La présente étude est en droite ligne avec le pilier 5 qui porte sur la disponibilité des données fiables. En effet, au Mali, la couverture nationale des mécanismes de collecte de l'information sur les VFF, y compris les VBG et pratiques néfastes, est faible. Les seules sources au niveau national restent les EDS et MICS qui produisent les données aux niveaux national et régional. Les quelques données disponibles au niveau national sont thématiques, éparpillées dans plusieurs institutions et collectées de façon périodique. Il existe un système de gestion des informations, le GBVIMS (Gender-Based Violence Information Management System) qui est coordonné par le Système des Nations Unies (SNU) et qui a été mis en place dans le contexte de crise au Mali. Les données sont collectées par les acteurs signataires du protocole de partage d'informations. La disponibilité de données désagrégées qualitatives et quantitatives actualisées et à jours au plus bas niveau est d'une importance capitale dans le dispositif d'élimination de toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles et pour atteindre l'égalité des

sexes et l'autonomisation des femmes, en accord avec les objectifs de développement durable à l'horizon 2030 visé par l'Union Européenne (UE) et l'Organisation des Nations Unies (SYSTÈME DES NATIONS UNIES) qui se sont engagées dans une nouvelle initiative mondiale pluriannuelle visant à éliminer toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles.

La plupart des données produites par les différentes opérations ne couvre pas la totalité des indicateurs suivis par le programme Initiative Spotlight. Or, les statistiques constituent l'élément de base pour la prise de décision et l'identification des actions visant à prendre en compte les besoins des communautés ainsi que l'identification des cibles et des zones prioritaires. Elles sont d'une importance capitale pour une meilleure efficacité des interventions notamment au niveau des violences basées sur le genre, des pratiques traditionnelles néfastes et la santé de la reproduction. D'où la nécessité et l'importance de faire une étude diagnostique des structures et acteurs qui produisent les données sur ces questions dans les zones d'intervention de l'Initiative Spotlight.

1.4. Objectifs et résultats attendus de l'étude

Les objectifs de l'étude se déclinent en objectif général et spécifiques.

1.4.1. Objectif général

Cette étude vise à renforcer le cadre institutionnel, améliorer la production et la disponibilité de données statistiques quantitatives et qualitatives actualisées au niveau des structures et acteurs dans le cadre de l'élaboration des lois et la mise en œuvre des politiques, des stratégies et des programmes en vue de permettre une meilleure lecture et une appréciation de l'ampleur et de la gravité des phénomènes de VBG, pratiques néfastes et SR.

Elle doit contribuer à une meilleure prise de décision basée sur des évidences par les pouvoirs publics et autres acteurs clés et une meilleure coordination des activités menées dans la lutte contre les VBG, pratiques néfastes et les obstacles aux droits à la SR.

1.4.2. Objectifs spécifiques

De façon spécifique, il s'agit de :

- évaluer les systèmes de collecte et de gestion de données par structure/acteur et par zone ;

- faire une analyse SWOT en faisant ressortir les forces, faiblesses et les opportunités de chaque structure et acteurs producteurs de données sur les VBG, pratiques néfastes et SR;
- faire l'inventaire des types de données produites (données qualitatives et quantitatives) par structure et acteur ;
- identifier les besoins de renforcement de capacités des différents structures et acteurs de façon générale et en particulier du PNVBG pour une meilleure production des données de qualités à jour ;
- identifier les mécanismes adaptés à la collecte des données sur les VBG, pratiques néfastes et SR en tenant compte des spécificités de chaque zone ;
- faire des suggestions sur la base des propositions de stratégies fournies par les différents acteurs pour l'amélioration de la qualité des données produites sur les VBG, pratiques néfastes et SR.

CHAPITRE 2 : MÉTHODOLOGIE

L'objectif visé par la méthodologie était de parvenir à un éclairage sur les systèmes de collectes et de gestion des données des structures et acteurs producteurs des données sur les questions de Violences Basées sur le Genre, Pratiques Traditionnelles Néfastes et Santé de la Reproduction.

2.1. Approche globale

Plusieurs approches ont été adoptées dans la conduite de cette étude diagnostique des structures et acteurs producteurs de données sur les VBG, les PTN et la SR :

- une approche participative impliquant l'équipe technique de la DNP et les membres du comité technique de pilotage, les instituts de statistique, la société civile et le Système des Nations Unies. Le comité technique de pilotage sous l'égide de la DNP a procédé à la validation de toutes les principales phases de l'étude (recrutement des consultants, note méthodologique, outils de collecte..).

Dans le but précis de favoriser la participation de toutes les parties prenantes et surtout de faciliter les travaux de terrain, la réalisation des travaux sur le terrain a vu la participation des structures nationales ainsi que leurs représentations régionales (DRPSIAP, DRPFEF, DRS...) et subrégionales (SLPSIAP, SLPFEF...).

- une approche empirique a consisté à aller au contact des cibles sur le terrain pour mieux appréhender la réalité. Pour ce faire, les enquêteurs étaient tenus de développer de réelles

capacités d'écoute et d'observation afin de recueillir le maximum d'informations utiles à la compréhension des phénomènes étudiés.

Pour la collecte des données, les méthodes qualitative et quantitative ont été utilisées. Ces deux méthodes sont soutenues par une revue documentaire.

2.2. Zone de l'étude et population cible

Le Programme Initiative Spotlight intervient dans quatre régions et le district de Bamako. Cependant, à part Bamako, il ne couvre pas intégralement les régions dans leurs composantes administratives (cercles, communes, et villages). Ainsi, les structures évaluées sont choisies dans les seules localités couvertes par l'Initiative Spotlight dans chaque région.

A partir du fichier fourni par le Bureau UNFPA, le tableau suivant présente la répartition des localités d'intervention par région.

Tableau 2.1. : Zones d'intervention du programme « Initiative Spotlight » en nombre d'entités géographiques et poids par région.

Régions	Nombre d'entités géographiques du Programme			Nombre total de localités	Poids Spotlight dans la région	Poids régional Spotlight
	Cercles	Communes	Localités ¹			
Kayes	6	37	353	1542	23%	22%
Koulikoro	7	26	505	1919	26%	31%
Sikasso	4	13	327	1852	18%	20%
Ségou	4	25	376	2251	17%	23%
Bamako	-	6	68	68	100%	4%
Ensemble Spotlight	21	107	1629	7632	21%	100%

¹ Les localités sont les villages, les quartiers de Bamako et ceux des capitales régionales.

L'enquête s'est faite essentiellement sous forme d'entrevues avec des informateurs clés. Le volet quantitatif de l'étude s'est déroulé dans les mêmes zones et a concerné les mêmes catégories de structures que celles du volet qualitatif. Les entretiens individuels ciblent les personnes jouant un rôle important lié à la thématique de l'étude ou ayant des connaissances particulières dans les zones d'intervention. Il s'agit notamment des:

- structures des Ministères en charge des questions traitées (Promotion de la Femme, Santé);

- structures des autres Ministères sectoriels,
- ONG nationales et internationales,
- Associations et regroupements, réseaux et faîtière d'associations ;
- Agences des Nations Unies...

2.3. Echantillonnage

Les échantillons quantitatif et qualitatif de l'étude sont basés sur le répertoire des structures et acteurs producteurs de données sur les VBG, PTN et SR fourni par la deuxième équipe de consultants.

2.3.1. Volet quantitatif

L'échantillonnage de ce volet fait cas de la base de sondage, de la méthode d'échantillonnage, de la taille et de la répartition de l'échantillon.

2.3.1.1. Base de sondage

La base de sondage de l'enquête quantitative est constituée de l'ensemble des structures et acteurs producteurs de données sur les VBG, PTN et SR répertoriés dans les zones d'intervention de l'Initiative Spotlight.

2.3.1.2. Méthode d'échantillonnage

Pour le volet quantitatif, la méthode utilisée est un échantillonnage par quota ; méthode par laquelle on veille à ce que les proportions réelles de types de structures observées dans l'ensemble soient reflétées au niveau de l'échantillon.

Dans chaque région, l'unité de sondage étant la structure/acteur, les critères de classification sont :

- le milieu de résidence ;
- la commune ;
- le domaine d'intervention (VBG, PTN et SR) ;
- et le type de structure. On distingue cinq (05) types de structures : (i) structure gouvernementale, (ii) ONG nationales, (iii) Associations/Réseau/Groupements (iv) ONG internationales, (v) Agence des Nations Unies.

2.3.1.3. Taille répartition et couverture de l'échantillon

La taille de l'échantillon sera déterminée par la formule empirique suivante:

$$n = \frac{t_e^2 p_{vs} (1 - p_{vs})}{\varepsilon^2 (1 - t_{nr}) ps} d$$

où

n : la taille de l'échantillon de structures;

t_e : l'intervalle de confiance au seuil $e\%$, soit 1,96 pour $e=5\%$

p_{vs} : la proportion de structures présentant une caractéristique essentielle

e : le seuil ou la marge d'erreur, 10%

t_{nr} : le taux de non réponse, 5%

ps : la proportion de structures sur lesquelles portent l'indicateur.

d : l'effet grappe, ici 1,2

Application numérique

Si $N=p_{vs} = 50\%$ (cas où la mesure de l'indicateur n'est pas connue) et $ps = 100\%$ alors $n = 121$

En vue d'améliorer le taux de sondage, la taille de l'échantillon a été fixée à **195** structures à enquêter dans 39 communes. La répartition par région d'intervention du programme, du nombre de structures est résumée dans le tableau ci-dessous.

L'enquête a pu être réalisée dans 39 communes. Au total 185 structures ont été enquêtées avec succès, soit un taux de réponse de 95 %.

Tableau 2.2 : Taille et couverture de l'échantillon quantitatif

Enquête	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Bamako	Ensemble
Echantillon communes						
Nombres de communes	12	9	4	8	6	39
Echantillon structures						
Nombres de structures gouvernementales à enquêter	32	30	12	22	25	121
Nombres de structures gouvernementales enquêtées avec succès	32	29	12	20	27	120
Taux de réponse des structures gouvernementales	100%	97%	100%	91%	108%	99%
Nombre d'ONG à enquêter	5	4	7	5	9	30
Nombre d'ONG enquêtées avec succès	4	4	7	5	7	27
Taux de réponse des ONG	80%	100%	100%	100%	78%	90%
Nombre d'associations/réseaux/groupements à enquêter	15	5	3	9	7	39

Enquête	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Bamako	Ensemble
Nombre d'associations/réseaux/groupements enquêtés avec succès	13	5	3	8	7	36
Taux de réponse des associations/réseaux/groupements	87%	100%	100%	89%	100%	92%
Nombre d'agences des Nations Unies à enquêter	0	0	0	0	5	5
Nombre d'agences des Nations Unies enquêtés avec succès	0	0	0	0	2	2
Taux de réponse des agences des Nations Unies	-	-	-	-	40%	40%
Total des structures à enquêter	52	39	22	36	46	195
Total des structures enquêtées avec succès	49	38	22	33	43	185
Taux de réponse global	94%	97%	100%	92%	93%	95%

3.3.2. Échantillon qualitatif

Dans les études qualitatives, l'échantillon doit être choisi en fonction de la qualité et l'opportunité d'approfondir le sujet avec les participants. L'échantillonnage qualitatif répond à une règle de saturation du sujet à discuter.

Dans le cadre de cette étude, un total de 75 entretiens individuels approfondis à conduire ; à raison de 15 entretiens par région. Ces entretiens ont pu effectivement être réalisés.

2.4. Outils de collecte

Sur la base des objectifs et des indicateurs retenus, les outils de collecte élaborés et validés par le Comité technique de pilotage de l'étude sont relatifs aux deux méthodes de collecte utilisées.

Pour le volet quantitatif, le questionnaire adressé aux responsables des structures et acteurs intervenant dans le domaine des VBG, PTN et SR est structuré autour de quatre (04) sections :

Section I : Identification de la structure ;

Section II : Production des données ;

Section III : Utilisation des données ;

Section IV : Capacité opérationnelle de la structure.

L'outil qualitatif est un guide d'entretien semi-structuré, conçu de façon à permettre une discussion approfondie avec les participants. Les thématiques sont abordées en quatre (04) chapitres que sont :

- mécanismes et systèmes de collecte et de gestion des données de la structure ;
- utilisation des données ;
- analyse SWOT : forces, faiblesses, opportunités et menaces ;
- suggestions d'amélioration de la qualité des données produites sur les VBG, pratiques néfastes et SR.

Après la validation des outils de collecte de données, trois jours de formation ont été organisés à l'intention des contrôleurs et enquêteurs/trices, pour la compréhension et la maîtrise des outils.

2.5. Collecte de données sur le terrain

La collecte des données sur le terrain s'est déroulée du 31 au 15 septembre 2020, pendant 15 jours par cinq (05) équipes constituées chacune d'un contrôleur (chef d'équipe), d'un enquêteur qualitatif et d'enquêteurs quantitatifs. Les quatorze (14) enquêteurs quantitatifs étaient inégalement répartis entre les régions compte tenu de la charge de travail. Les équipes ont été appuyées par les représentations régionales et subrégionales de la DNP (DRPSIAP et SLPSIAP) pour la mobilisation des cibles et l'acceptation de l'étude.

Durant toute la période de collecte, l'équipe a réalisé des séances de débriefing journaliers afin de dégager les points forts et faibles et de reformuler des questions difficiles.

Le travail de terrain a été facilité par l'engagement de la DNP et de l'UNFPA.

Les données collectées sur les tablettes synchronisées étaient envoyées quotidiennement par les chefs d'équipes sous la supervision des consultants et de la DNP. Ensuite, les données étaient vérifiées au fur et à mesure que les équipes de terrain évoluaient. A la fin de la collecte, il a été procédé à l'épuration des données quantitatives pour disposer d'une base de données apurées.

Les **données qualitatives** enregistrées sur les dictaphones ont été transcrites pour avoir le verbatim. Elles ont été catégorisées en thèmes et sous-thèmes pour des fins d'analyse.

La disponibilité des répondants de certaines structures a été le principal défi à relever par chacune des équipes engagées.

2.6. Considérations éthiques

La présente étude a été conduite selon les normes et principes éthiques qui régissent la recherche avec des sujets humains (notamment le respect de la personne, la bienveillance, la justice, la confidentialité des données et l'anonymat des participants). La participation à l'étude était basée sur le volontariat, un consentement libre et éclairé était demandé à tout individu sollicité pour fournir les renseignements voulus. Les enquêteurs donnaient toutes les explications nécessaires à la bonne compréhension de l'étude de base.

Avant de commencer les entretiens, les enquêtés étaient informés sur les objectifs de l'étude, leur droit de participer et la permission d'enregistrer les entretiens. Ils étaient en outre informés de la confidentialité de leurs réponses. Les entretiens se déroulaient dans un lieu calme et propice à un enregistrement de qualité.

CHAPITRE 3 : APERÇU DE LA PRODUCTION DE DONNÉES SUR LES VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE, LES PRATIQUES NÉFASTES ET LA SANTÉ REPRODUCTIVE

La méthodologie utilisée pour le recueil des informations comprend la recherche en ligne au moyen de l'internet et la visite de différents documents de politiques et stratégies en matière de VBG, de pratiques néfastes et de SR.

Les documents obtenus ont d'abord été regroupés en trois grandes catégories suivantes :

- les documents de normes et directives internationales sur les questions de VBG, pratiques néfastes et SR ;
- les Documents de Textes législatifs, de Politiques et Stratégies du Mali ; les rapports des réalisations sur les questions de VBG, pratiques néfastes et SR au Mali;
- les articles publiés sur le thème de VBG, de pratiques néfastes et de SR.

Ensuite, les différents documents ont été lus puis analysés. Les différentes informations ont été regroupées en fonction de leur contenu par rapport aux objectifs de la revue.

3.1 Concepts clés et typologie

Les questions de VBG, PTN et SR sont des sujets qui couvrent un ensemble complexe de concepts et de termes qui doivent être maîtrisés afin de procéder à des évaluations, définir des programmes, proposer des services, travailler avec d'autres intervenants, faire le suivi et évaluer les interventions en la matière VBG.

Par ailleurs, il existe un lien étroit entre les VFF, y compris les VBG et pratiques néfastes, et les droits à la santé sexuelle et reproductive (SSR). En effet, les filles forcées à se marier très jeunes sont plus exposées aux violences sexuelles et physiques conjugales, aux grossesses non désirées, aux avortements à risque, aux grossesses précoces avec des risques de fistules obstétricales, et/ou à d'autres complications pouvant même conduire au décès, ainsi qu'à la déscolarisation.

3.1.1 VIOLENCE BASÉE SUR LE GENRE

La VBG est un terme générique désignant un acte préjudiciable perpétré contre la volonté d'une personne et se fondant sur les différences sociales (c.-à-d. le genre) entre les hommes et les femmes. Sont ici concernés les actes impliquant des sévices d'ordre physique, sexuel ou mental, les menaces de perpétration de tels actes, la coercition et les autres formes de privation de liberté.

Les formes et manifestations des VBG sont très diversifiées englobent des actes spécifiques.

Selon le GBVIMS, il a été retenu six (06) principaux types de VBG, chacun avec sa définition et classifiés selon le degré d'importance de l'incident :

Le viol : pénétration vaginale, anale ou buccale sans consentement (même superficielle), à l'aide du pénis ou d'une autre partie du corps. Il s'applique également à l'insertion sans consentement d'un objet dans le vagin ou l'anus. Cette définition englobe, sans s'y limiter : le viol collectif, le viol conjugal, la sodomie et les rapports bucco-génitaux forcés. Ce type de VBG n'englobe pas les tentatives de viol, au cours desquelles la pénétration n'a pas lieu.

L'agression sexuelle : toute forme de contact sexuel sans consentement ne débouchant pas ou ne reposant pas sur un acte de pénétration. Entre autres exemples : les tentatives de viol, le viol, l'agression sexuelle, l'agression physique, le mariage forcé, le déni de ressources, d'opportunités ou de services, les violences psychologiques ou émotionnelles, baisers non désirés, les caresses non désirées et les attouchements non désirés aux seins, aux parties génitales ou aux fesses, et les mutilations génitales féminines/l'excision. Ce type de VBG n'englobe pas les viols, caractérisés par un acte de pénétration.

L'agression physique — Violence physique n'étant pas de nature sexuelle. Entre autres exemples : coups, gifles, strangulation, coupures, bousculades, brûlures, tirs ou usage d'armes, quelles qu'elles soient, attaques à l'acide ou tout autre acte occasionnant des douleurs, une gêne ou des blessures. Ce type de VBG n'englobe ni les mutilations génitales féminines/l'excision, ni les crimes d'honneur.

Le mariage forcé : Mariage d'une personne contre sa volonté.

Le déni de ressources, d'opportunités ou de services : déni de l'accès légitime à des ressources/actifs économiques ou à des opportunités de subsistance, et à des services éducatifs, sanitaires ou autres services sociaux. On parle de déni de ressources, d'opportunités ou de services, par exemple, lorsqu'on empêche une veuve de recevoir un héritage, lorsque les revenus d'une personne sont confisqués de force par son compagnon intime ou un membre de sa famille, lorsqu'une femme se voit interdire l'usage des moyens de contraception, lorsqu'on empêche une fille d'aller à l'école, etc. Ce type de VBG n'englobe pas les déclarations de pauvreté générale.

Les violences psychologiques ou émotionnelles : Infliction de douleurs ou de blessures mentales ou émotionnelles. Entre autres exemples : menaces de violence physique ou sexuelle, intimidation, humiliation, isolement forcé, poursuite, harcèlement verbal, attention non souhaitée, remarques, gestes ou écrits de nature sexuelle et/ou menaçants, destruction de biens précieux, etc.

3.1.2 PRATIQUES TRADITIONNELLES NÉFASTES

Classées comme types culturels de VBG par certains auteurs, les pratiques traditionnelles néfastes demeurent un point de contentieux pour les nations et un lieu de résistance majeure au changement en ce qui concerne les droits des femmes. Dans le contexte des pays où les coutumes et les traditions ont une grande influence, la violence à l'encontre des femmes est soit tolérée soit acceptée comme un mode de vie. A travers le monde, ces violations revêtent différentes formes mais les plus connues sont les mutilations génitales féminines, dons d'enfants et mariages précoces, meurtres liés à la dot et meurtres d'honneur. Ces pratiques persistent parce que le gouvernement et la communauté internationale sont réticents à agir, ces pratiques étant considérées comme faisant partie de la sphère privée et de la moralité de la communauté.

Au nombre des pratiques traditionnelles néfastes, figurent, les Mutilations Génitales Féminines (MGF), le mariage forcé, le mariage des enfants. Certaines pratiques sociales, culturelles qui sont institutionnalisées comme le lévirat et ou le sororat, le mariage des enfants, le rapt, la discrimination dans l'héritage et la succession, la discrimination dans l'accès aux postes de responsabilités administratives ou politiques, le non accès à la terre peuvent aussi être considéré comme des formes de violence.

3.1.3 SANTÉ DE LA REPRODUCTION

L'OMS définit la santé de la reproduction comme étant « *le bien-être général, tant physique que mental et social de la personne humaine, pour tout ce qui concerne l'appareil génital, ses fonctions et son fonctionnement et non pas seulement l'absence de maladies ou d'infirmités* ». C'est la possibilité pour les femmes et pour les hommes d'avoir une activité sexuelle sans risque, qu'une grossesse soit désirée ou non, et lorsque celle-ci est désirée, la possibilité pour la femme de la mener à terme dans de bonnes conditions sanitaires, de donner naissance à un enfant bien portant, et de le voir grandir en bonne santé (OMS, 1992).

Les composantes de Santé de la Reproduction au Mali sont :

- les soins prénatals, périnatals, postnatals y compris les soins aux nouveau-nés ;
- les soins après avortement (SAA) ;
- les soins liés à l'approche « genre & santé » ;
- la santé de la reproduction des adolescents et des jeunes (SRAJ) y compris la prise en charge des problèmes liés à la puberté ;
- la survie de l'enfant de 0 à 5 ans/PCIME ;
- la communication pour le changement de comportement en santé de la reproduction (CCC) ;
- l'assurance qualité des soins et des services en santé de la reproduction incluant la prévention de l'infection et l'audit des décès maternels ;
- la Planification Familiale (PF) ;

- la prévention et le traitement des IST-VIH et SIDA ;
- la prévention de la transmission mère-enfant du VIH (PTME) ;
- la gestion des services de Santé de la Reproduction ;
- la formation en Santé de la Reproduction ;
- la supervision-suivi/évaluation des services de Santé de la Reproduction ;
- la Recherche Opérationnelle en Santé de la Reproduction ;
- la santé des hommes: les dysfonctionnements sexuels et les tumeurs génitales chez l'homme ;
- les affections gynécologiques et les dysfonctionnements sexuels chez la femme incluant la ménopause.

3.2 Cadre juridique et institutionnel

L'engagement du Mali dans la lutte contre les VFF, y compris les VSBG et les pratiques néfastes, se traduit dans les faits par la ratification de la plupart des engagements internationaux en faveur de la promotion de l'égalité de genre et l'élimination de toutes les formes de discriminations à l'égard des femmes et filles

En vue de mieux renforcer le cadre institutionnel de la lutte contre les VBG, le gouvernement du Mali, via la redynamisation du Programme National de lutte contre l'Excision (PNLE), a adopté les textes de création et d'organisation du Programme National pour l'Abandon des Violences Basées sur le Genre (PNVBG). Ce programme vise la prévention, la coordination, le suivi et l'évaluation de toutes les actions. A cet effet, les actions à mettre en œuvre sont entre autres, la mise en place d'une banque de données sur les VBG, la conception de programme de lutte contre les VBG...

La revue documentaire a permis d'identifier un certain nombre de documents de politiques et programmes, de stratégies et de textes réglementaires sur lesquels reposent les actions menées en matière de VBG, de pratiques néfastes et SR.

Les documents de normes et directives internationales et régionales sur les VBG, pratiques néfastes et la SR :

- Charte des Nations Unies signée à San Francisco en 1945 ;
- Déclaration universelle des droits de l'homme, 10 décembre 1948 ;
- Pacte international relatif aux droits civils et politiques (1966) (PIDCP) ;
- Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (1966) (PIDESC) ;
- Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (1979) (CEDEF/CEDAW) ;
- Convention Internationale relative aux Droits de l'Enfant (1989) (CDE) ;
- Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (1984) (CDOCIDTP) ;

- Charte africaine des droits de l'homme et des peuples (1981) (CADHP) (Charte de Banjul) ;
- Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant (1990) (CADBE) ;
- Protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux droits des femmes en Afrique (2003) (Protocole de Maputo) ;
- Des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) aux Objectifs de Développement Durable (ODD) ;
- World Association for Sexual Health (WAS) : Déclaration des droits sexuels de l'Association mondiale pour la santé sexuelle ; énoncé de 16 droits ;
- résolution 1325 du Conseil de sécurité du SYSTÈMES DES NATIONS UNIES sur les femmes, la paix et la sécurité ;
- Plan d'action du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation.

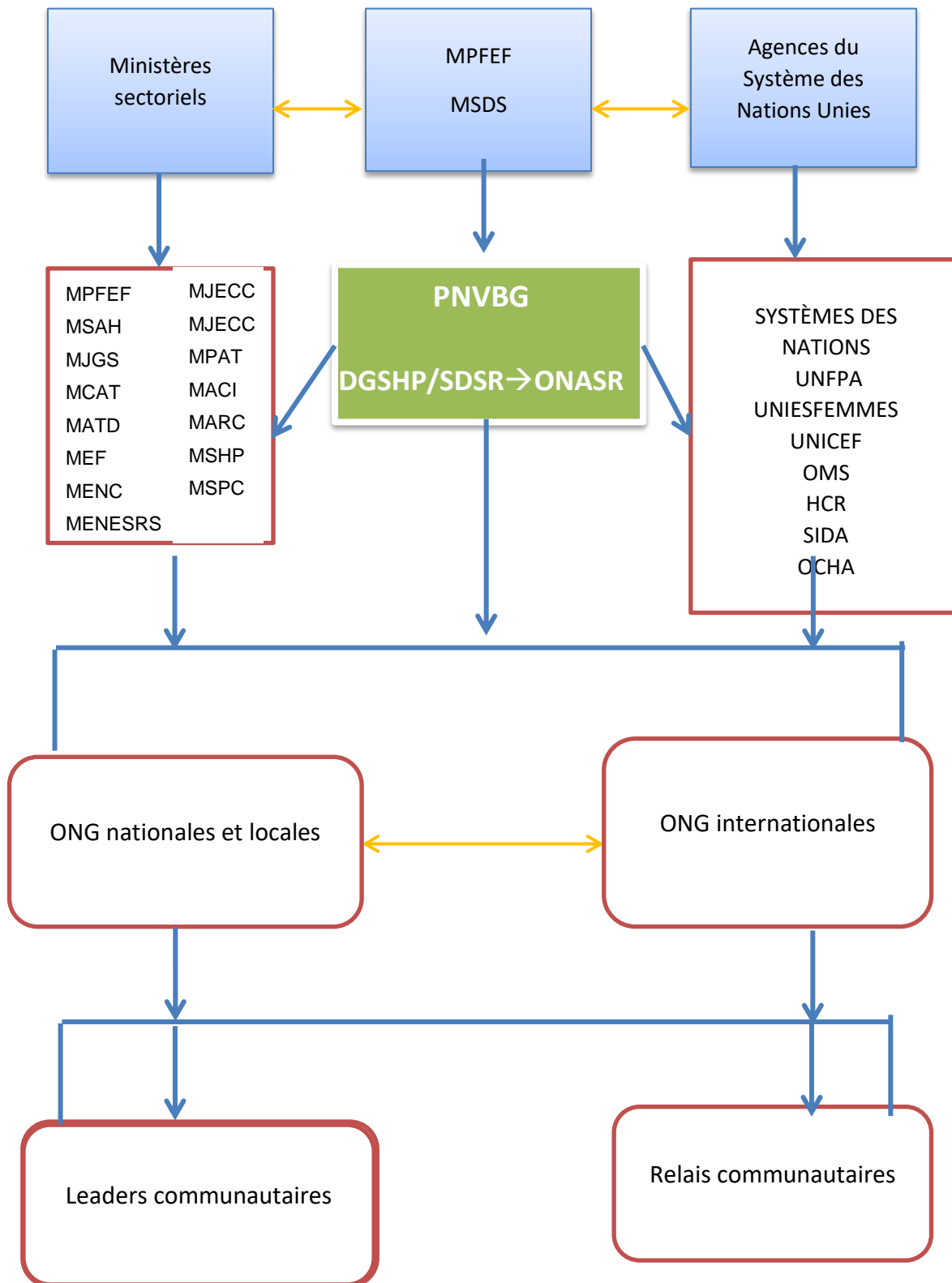
Les instruments juridiques et documents politiques et stratégies au niveau national sur les VBG, PTN et SR:

- Constitution du Mali du 25 février 1992 ;
- Lettre n° 0019/MSPAS-SG du 16 janvier 1999 du Ministère de la Santé interdisant l'excision en milieu médical ;
- Loi n°02-044 du 24 juin 2002 sur la santé de la reproduction adoptée par l'Assemblée Nationale du Mali, dont l'excision est une des composantes ;
- Code Pénal qui prévoit des sanctions variables contre les coups et blessures volontaires (articles 207 et 226), la répudiation, la pédophilie, l'abandon de foyer et d'enfant, l'enlèvement de personnes (par fraude, violence ou menaces), la traite, le gage et la servitude des personnes, le trafic d'enfants, le viol, l'esclavage sexuel, la prostitution forcée et la grossesse forcée ;
- Code des personnes et de la famille qui punit le mariage forcé ;
- Politique Nationale Genre du Mali (PNG) ;
- Programme de Développement Socio-Sanitaire ;
- Programme National pour l'Abandon des Violences Basées sur le Genre (PNVBG) ;
- Plan d'action national de planification familiale du Mali 2014-2018 ;
- Plan d'action multisectoriel santé des adolescents et des jeunes 2017- 2021 ;
- Plan stratégique de la santé de la reproduction 2014-2018 ;
- Plan décennal de développement sanitaire et social (PDDSS) 2014-2023 ;
- Textes Législatifs et Réglementaires pour la promotion du Genre, en Santé de la Reproduction et la Planification Familiale au Mali.

3.3 Synergie d'actions des intervenants

Au Mali, la lutte contre les VBG, les PTN et les obstacles à l'accès aux DSSR est multisectorielle. Elle met en synergie plusieurs acteurs étatiques et non étatiques. La figure 1 montre l'interaction entre les différents acteurs.

Figure 1 : Structures et acteurs intervenants dans les domaines de VBG, PTN et SR



Deux (02) structures étatiques clés sont chargées prioritairement de la disponibilité des données en matière de VBG, PTN et SR. Il s'agit :

- du Programme National pour l'abandon des Violences Basées sur le Genre (PNVBG)¹ pour les VBG et PTN;
- et de la Direction Générale de la Santé et de l'Hygiène Publique à travers sa Sous-Direction Santé de la Reproduction (DGSH/SDSR) pour la SR. Toutefois, il a été créé en 2019 l'Office National de la Santé de la Reproduction (ONASR) qui a pour mission de mener des activités de recherche, de formation et de promotion en Santé de la Reproduction (SR). Le processus d'opérationnalisation de l'ONASR est en cours.

Aux côtés des structures publiques (Institutions de la République, structures gouvernementales, programmes et projets nationaux,...) divers acteurs clés interviennent dans les domaines de VBG, pratiques néfastes et SR au Mali : ONG humanitaires, Organisation de la Société Civile ainsi que les agences des Nations Unies.

3.4. Production de données

Les acteurs intervenant en matière de lutte contre les VBG, les pratiques néfastes et les obstacles aux droits à la santé reproductive sont divers et variés. Il pourrait en être autant des sources de données sur ces phénomènes dans la mesure où chaque acteur collecte ses données primaires et/ou secondaires ; quantitatives et/ou qualitatives.

3.4.1. Orientation conceptuelle

Au sens classique, l'idée première de la production de données renvoie aux activités consacrées à la collecte des données, à leur traitement et à leur analyse. Cependant, la pertinence d'une approche processus, plutôt que binaire (producteur/non producteur) apparaît essentielle pour cette étude diagnostique.

C'est ainsi que sont considérés comme « structures et acteurs producteurs de données », tous ceux qui sont parties prenantes clé à la chaîne opérationnelle de la production des données dans la globalité, c'est-à-dire la conception, la collecte, le traitement, l'analyse et la valorisation tout en prenant en compte l'émergence des besoins tant internes qu'externes.

3.4.2 Sources de données

Il existe trois (03) principales sources de données : les données routinières, les enquêtes nationales et les données administratives.

¹ Créé par la Loi n° 2019-014 du 03 juillet 2019 portant création du Programme National pour l'Abandon des Violences Basées sur le Genre (PNVBG) ;

3.4.2.1. Données routinières

Au Mali, les interventions dans le domaine des VBG sont bien structurées depuis quelques années car les intervenants ont en commun un cadre qui est le sous-cluster VBG dont l'UNFPA détient le lead. Un Système de gestion de l'information sur les VBG ou Gender based violence information management system (**GBVIMS**) est mis en place. La situation sur les cas de VBG déclarés au Mali est faite de façon ponctuelle (mensuelle, trimestrielle et annuelle par le sous-cluster).

La plateforme District Health Information Software version 2 (DHIS2) est utilisée au Mali pour intégrer les données des différents programmes de santé et le sous-système du Système National d'Information Sanitaire et Sociale (SNISS).

Les Annuaires statistiques produits par les différentes Cellules de Planification et de Statistique notamment celles du secteur de la santé, fournissent également des informations sur la SR.

3.4.2.2 Enquêtes nationales

Différentes enquêtes réalisées à l'échelle nationale nous renseignent sur les VBG, les PTN et la SR. On peut citer entre autres :

- les Enquêtes Démographiques et de Santé du Mali (EDSM I à VI) ;
- les Enquêtes par grappe à indicateurs multiples (MICS) ;
- les enquêtes et études des différentes Directions Nationales intervenant dans ces domaines (Santé, Promotion de la Femme, Education...) ainsi que les programmes et projets nationaux...

3.4.2.3. Données administratives

En plus des données routinières et celles des enquêtes nationales, les données d'autres structures telles que la Police, la Gendarmerie et la Justice sont exploitables pour des informations utiles sur les questions de VBG, PTN et la SR.

CHAPITRE 4: RÉSULTATS DE L'ÉTUDE

4.1. Caractéristiques des structures et acteurs enquêtés

4.1.1. Caractéristiques de base des structures et acteurs enquêtés

Le tableau 4.1. présente la répartition des structures et acteurs producteurs de données sur les VBG, PTN et SR, selon certaines caractéristiques.

Tableau 4.1. Répartition des structures selon certaines caractéristiques

Caractéristiques	Pourcentage	Effectif	
Région/District	Kayes	26,5	49
	Koulikoro	20,5	38
	Sikasso	11,9	22
	Ségou	17,8	33
	Bamako	23,2	43
	Ensemble	100	185
Type de structure	Structure gouvernementale	64,9	120
	ONG	14,6	27
	Association /réseau/ groupement	19,5	36
	Agence des Nations Unies	1,1	2
	Ensemble	100	185
Niveau d'intervention	National	18,4	34
	Région/District	29,7	55
	Cercle/commune de Bamako	35,1	65
	Commune de région	16,8	31
	Ensemble	100	185
Zone d'intervention	Kayes	42,7	79
	Koulikoro	38,4	71
	Sikasso	31,9	59
	Ségou	34,6	64
	Bamako	25,9	48
	Autres	18,4	34
Domaine d'intervention	VBG	90,8	168
	PTN	70,3	130
	SR	81,1	150
	VBG et PTN	68,1	126
	VBG et SR	71,9	133
	PTN et SR	63,2	117
	VBG, PTN et SR	63,2	117
	Autres	22,2	41

Source : Traitement des données de l'étude diagnostique des structures et acteurs producteurs de données VBG PTN et SR, 2020

Les principales caractéristiques des structures sont les suivantes :

La répartition par région montre que dans les zones d'intervention du programme Initiative Spotlight, la région de Kayes regorge le plus de structures (26,5%) tandis que Sikasso est la région la moins fournie ; soit 12% des structures. Ce déséquilibre est dû à l'inégale couverture régionale du Programme Initiative Spotlight.

La répartition selon le type montre que les structures enquêtées sont en majorité gouvernementales (65%). Les associations, groupements et réseaux représentent 19,5% contre 14,6% pour les ONG et 1,1% pour les agences des Nations Unies.

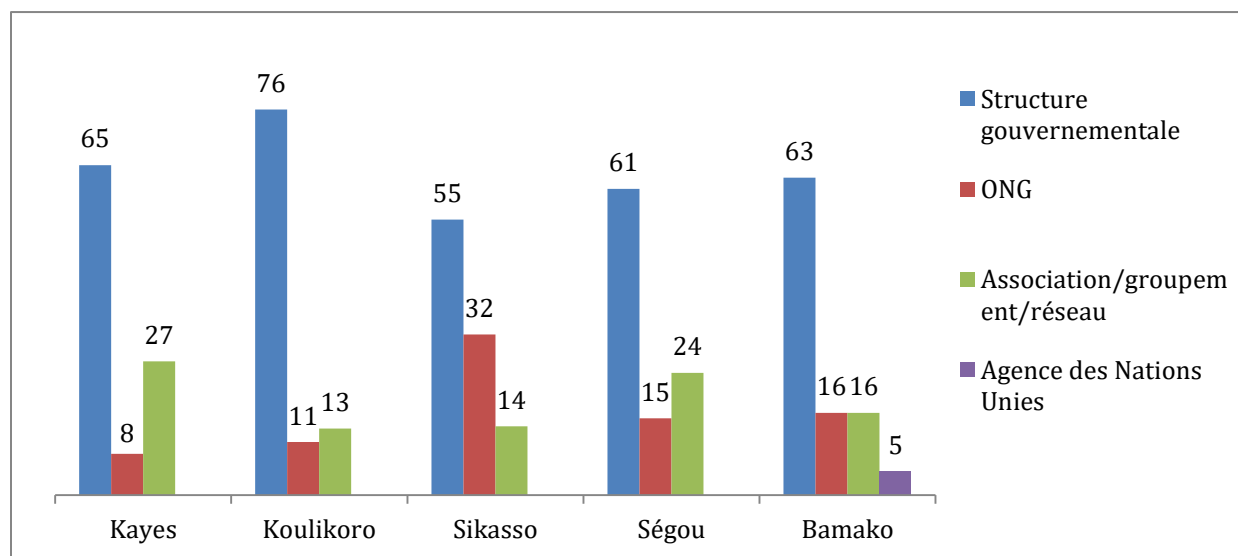
On note que 35% des structures enquêtées interviennent au niveau cercle (ou les communes de Bamako). De plus, 30% d'entre elles sont situées au niveau régional contre 18% pour le niveau national et 17% pour le niveau communal.

En termes de domaines, respectivement 91, 70 et 81% des structures interviennent sur les VBG, les PTN et la SR. 63% des structures enquêtées interviennent dans les trois domaines à la fois (VBG, PTN et SR). Un pourcentage non négligeable de structures (22%) intervient dans d'autres domaines en plus des VBG, des PTN ou de la SR.

4.1.2. Types de structures

Le graphique ci-dessous fait ressortir la proportion par types (structures gouvernementales, ONG, Associations/ groupements / réseaux) des structures et acteurs producteurs de données sur les thématiques de l'étude dans les différentes zones de l'enquête selon l'échantillon utilisé.

Graphique 1 : Répartition (en %) des structures par type selon la région



Source : Traitement des données de l'étude diagnostique des structures et acteurs producteurs de données VBG PTN et SR, 2020

Globalement, la répartition par région des structures et acteurs producteurs de données sur les VBG, les PTN et la SR, montre une plus grande représentativité des organismes gouvernementaux; allant de 54% à Sikasso à 76% à Koulikoro. Comparativement aux autres types de structures dans la région de Sikasso, les ONG sont plus représentées (32%).

4.1.3. Domaines d'intervention

Tableau 4.2. : Pourcentage de structures intervenant dans les domaines de VBG, PTN et SR par région

Type de structures	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Bamako
VBG	90	92	91	88	93
PTN	67	68	73	67	77
SR	84	87	86	91	63
VBG et PTN	65	63	73	67	74
VBG et SR	74	79	77	79	56
PTN et SR	65	68	68	64	54
VBG, PTN et SR	65	68	68	64	54
Effectif de structures	49	38	22	33	43

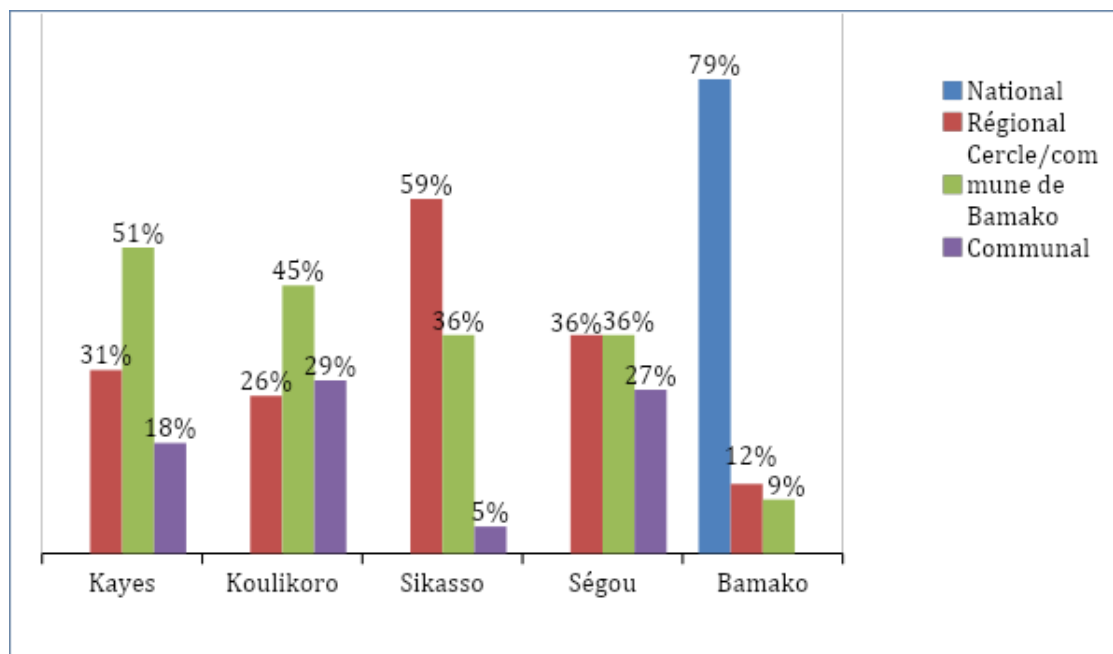
Source : Traitement des données de l'étude diagnostique des structures et acteurs producteurs de données VBG PTN et SR, 2020

Le tableau 4.2. met en évidence les domaines d'intervention des structures enquêtées. Sur l'ensemble de l'échantillon, les structures qui interviennent dans le domaine des VBG, sont les plus nombreuses quelle que soit la région. Ce type de structures est moins représenté dans l'échantillon de Ségou que les autres régions (88%) contre 93% à Bamako. De plus, c'est à Bamako, que plus de structures interviennent dans la lutte pour l'abandon des PTN comparativement aux VBG et SR; soit 77%. On note par ailleurs que contrairement au district de Bamako, les structures enquêtées dans les régions interviennent dans le domaine de la SR plus que dans la lutte pour l'abandon des PTN.

Il ressort de l'analyse du tableau ci-dessus que la majorité des structures n'interviennent pas dans un seul domaine. La proportion la plus élevée d'intervention à la fois en VBG et PTN est enregistrée à Bamako (74%) contrairement aux autres couples de domaines où la capitale regorge le moins de structures. Dans chaque région, plus de la moitié des structures œuvrent dans les trois domaines soit 54% dans le district de Bamako contre 68% dans les régions de Koulikoro et Sikasso.

4.1.4 Niveau d'intervention

Graphique 2 : Répartition des structures par région et par niveau d'intervention



Source : Traitement des données de l'étude diagnostique des structures et acteurs producteurs de données VBG PTN et SR, 2020

Il ressort de l'analyse du graphique ci-dessus que l'échantillon couvre bien les différents niveaux administratifs (national, régional, local et communal). Les structures enquêtées à Bamako interviennent beaucoup plus au niveau national (79%). L'intervention au niveau régional est plus accentuée à Sikasso (59%) et moindre dans la capitale (12%). En plus, les structures enquêtées à Kayes interviennent plus au niveau cercle (51%) tandis que celles de niveau communal sont plus représentées dans l'échantillon de Ségou (27%).

La large couverture de la région de Kayes par le Programme Initiative Spotlight (6 cercles sur 7) peut expliquer la différence de niveau d'intervention entre cette région et les autres.

Les associations/groupements/réseaux interviennent beaucoup plus au niveau régional à Sikasso.

4.1.5. Zones d'intervention

Tableau 4.3: Répartition (en %) des types de structures selon les zones d'intervention

Zone d'intervention	Type de structure				Ensemble
	Structure gouvernementale	ONG	Associations/groupements/réseaux	Agence des Nations Unies	
Kayes	39,2	37,0	55,6	100,0	42,7
Koulikoro	37,5	44,4	33,3	100,0	38,4
Sikasso	27,5	51,9	27,8	100,0	31,9
Ségou	29,2	44,4	41,7	100,0	34,6
District de Bamako	26,7	25,9	19,4	100,0	25,9
Hors Spotlight	15,0	25,9	19,4	100,0	18,4
Effectif de structures	120	27	36	2	185

Source : Traitement des données de l'étude diagnostique des structures et acteurs producteurs de données VBG PTN et SR, 2020

L'analyse du tableau ci-dessus indique que les structures enquêtées interviennent plus dans les régions de Kayes (43%) et Koulikoro (38%) que dans les autres régions. En plus de leurs zones d'intervention dans la zone du programme Initiative Spotlight, 18% des structures enquêtées interviennent dans d'autres zones non encore couvertes par l'Initiative Spotlight.

Suivant le type de structures enquêtées, on peut noter que la région de Kayes est la plus fournie en termes d'intervention des associations/groupements/réseaux (56%) et Sikasso en ONG (52%).

La multiplicité de ces acteurs dans ces régions peut s'expliquer par la forte prévalence de l'excision. Elle est de 96% à Sikasso et de 95% à Kayes pour les femmes de 15 à 45 ans, selon le rapport de l'EDSM 2018. En référence à l'enquête MICS 2010, seulement 12% des femmes de Sikasso 20-34 ans ont eu accès à des soins de santé prénatals par des agents de santé qualifiés.

4.2. Types de définitions utilisées par les structures

D'une manière générale, il est d'une importance capitale que les structures et acteurs producteurs de données aient une même définition sur chacune des trois composantes de l'étude (VBG, PTN, SR). Pour se faire, on doit s'assurer qu'en parlant de VBG, PTN ou SR, qu'il s'agit clairement de la même définition et du même contenu pour tous les acteurs et structures intervenant dans le domaine, d'où la nécessité d'harmoniser les différents concepts et définitions.

L'utilisation de plusieurs définitions relatives aux VBG, PTN et SR est un obstacle majeur à la centralisation des données. En effet, la mise en commun des données serait erronée compte tenu des différences d'appréhension des actes, de leurs définitions.

Pour une meilleure compréhension de la réalité sur le terrain, il a été posé la question de savoir si les structures utilisent une définition propre à leur structure, une définition de la structure nationale chargée de la question, une définition d'une ONG, une définition des agences des Nations Unies ou autres.

Il ressort des résultats de l'étude que les structures dans leur approche ne se réfèrent pas forcément à la même source pour la définition des VBG, PTN et SR.

Les résultats suivants permettent de mieux illustrer la situation.

Tableau 4.4.1. Répartition (en %) des structures intervenant dans le domaine des VBG selon le type de définition utilisée

Type de définition utilisée de VBG	Type de structure				Ensemble	
	Structure gouvernementale	ONG	Association/ réseau/ groupement	Agence des Nations Unies	%	Effectif
Propre à la structure	5,4	5,0	14,7	0,0	7,1	12
Définition de la structure nationale chargée de la question	70,5	45,0	52,9	0,0	63,1	106
Définition d'une ONG	2,7	10,0	11,8	0,0	5,4	9
Définition des Nations Unies	17,9	40,0	8,8	100,0	19,6	33
Autres à préciser	3,6	0,0	8,8	0,0	4,2	7
Ne sait pas	0,0	0,0	2,9	0,0	,6	1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	168

Source : Traitement des données de l'étude diagnostique des structures et acteurs producteurs de données VBG PTN et SR, 2020

Dans l'ensemble, les définitions de la structure nationale chargée de la question (Ministère en charge des VBG) et des Nations Unies sont les principales références des structures intervenant dans le domaine des Violences Basées sur le Genre dans leur approche avec 83% des structures dont 63% pour la première. Par contre très peu de structures utilisent leur propre définition (7% et sont en majorité des Associations/réseaux/groupements "15% de leur effectif") et celle d'une ONG (5%).

Les agences des Nations Unies utilisent tous la définition des Nations Unies comme cela paraît bien logique compte tenu de leur affiliation. On note que 71% des structures gouvernementales se réfèrent à la définition de la structure nationale en charge des VBG et 18% à la définition des Nations Unies. Les Association/réseau/groupement et les ONG utilisent la définition de la structure nationale en charge de la question respectivement à 53% et 40%. L'autre part

importante des ONG (40%) se déclarent en faveur de la définition Nations Unies. Ce résultat est tout à fait logique dans la mesure où les ONG sont d'ordre national et international. D'une part, les ONG internationales se penchent sur la définition des Nations unies, d'autre part, celles nationales ont beaucoup plus tendance à travailler avec la définition de la structure nationale en charge de la question.

S'agissant des Pratiques Traditionnelles Néfastes (PTN), globalement les mêmes constats apparaissent (cf. Tableau ci-dessous).

Tableau 4.4.2: Répartition (en %) des structures intervenant dans le domaine des PTN selon le type de définition utilisée

Type de définition utilisée de PTN	Type de structure				Ensemble	
	Structure gouvernementale	ONG	Association/ réseau/ groupement	Agence des Nations Unies	%	Effectif
Propre à la structure	5,0	5,6	16,7	0,0	7,7	10
Définition de la structure nationale chargée de la question	73,8	33,3	46,7	0,0	60,8	79
Définition d'une ONG	2,5	5,6	13,3	0,0	5,4	7
Définition des Nations Unies	15,0	44,4	6,7	100,0	18,5	24
Autres à préciser	2,5	0,0	13,3	0,0	4,6	6
Ne sait pas	1,3	11,1	3,3	0,0	3,1	4
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	130

Source : Traitement des données de l'étude diagnostique des structures et acteurs producteurs de données VBG PTN et SR, 2020

La définition du Ministère en charge des questions de PTN est la plus utilisée par les structures (61%) notamment gouvernementales (74%). Un tiers des ONG utilisent cette même définition, les Association/réseau/groupement (47%). On note 44% des ONG travaillant avec la définition des Nations Unies. Comme précédemment mentionné, les agences des Nations Unies utilisent leur propre définition.

Les associations/groupements/réseaux ont tendance à utiliser leurs propres définitions (17%) plus que les autres types de structures. Les mêmes tendances se dégagent dans le domaine de la Santé Reproductive (SR).

Tableau 4.4.3: Répartition (en %) des structures intervenant dans le domaine de la SR selon le type de définition utilisée

Type de définition utilisée de SR	Type de structure				Ensemble	
	Structure gouvernementale	ONG	Association/ réseau/ groupement	Agence des Nations Unies	%	Effectif
Propre à la structure	2,2	8,3	15,2	0,0	6,0	9
Définition de la structure nationale chargée de la question	76,9	41,7	54,5	0,0	65,3	98
Définition d'une ONG	0,0	8,3	12,1	0,0	4,0	6
Définition du Système des Nations Unies	17,6	33,3	6,1	100,0	18,7	28
Autres à préciser	2,2	0,0	12,1	0,0	4,0	6
Ne sait pas	1,1	8,3	0,0	0,0	2,0	3
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	150

Source : Traitement des données de l'étude diagnostique des structures et acteurs producteurs de données VBG PTN et SR, 2020

On note quelques précisions dans le cas présent avec plus de 4/5 des structures qui disent travailler avec la définition du Ministère en charge de la santé (65%) ou celle du Système des Nations Unies (19%). 15% des associations/groupements/réseaux font recours à leur propre définition dans leurs interventions. Par ailleurs, on peut noter que 42% des ONG utilise la définition du Ministère en charge de la santé contre 1/3 pour la définition des Nations Unies.

Pour rappel, il paraît primordial de procéder à une harmonisation des définitions non seulement pour l'exactitude des données qui sont déjà compilées au niveau national mais aussi pour une centralisation des données de qualité. A cela s'ajoute la nécessité de la formation à grande échelle auprès de tous les intervenants (de la production des données à la prise de décision) sur les définitions retenues.

4.3. Production des données des structures

La collecte des données primaires a une importance capitale. Elle place la structure en première ligne d'observation des faits et les informations émanent des opérations de collecte de la structure. Cela peut également contribuer à la diversification des sources pour une meilleure couverture de l'information dans lesdits domaines. C'est ainsi que la nécessité d'identifier les structures qui collectent les données primaires sur les VBG, PTN et SR fut un point essentiel dans cette étude, vu l'objectif d'évaluer la capacité des structures sur cet angle.

Les informations du tableau ci-dessous permettent une meilleure compréhension de ce constat.

Tableau 4.5: Répartition (en %) des types de structures qui collectent des données primaires dans les domaines de VBG, PTN et SR selon la région

Région/District	Collecte de données primaires	Type de structure				Ensemble
		Structure gouvernementale	ONG	Association/ réseau/ groupement	Agence des Nations Unies	
Kayes	VBG	82,1	75	50	0	72,7
	PTN	73,7	100	45,5	0	66,7
	SR	75	50	53,8	0	65,9
Koulikoro	VBG	78,6	100	50	0	77,1
	PTN	78,9	75	33,3	0	73,1
	SR	75	100	40	0	72,7
Sikasso	VBG	72,7	66,7	66,7	0	70
	PTN	75	60	66,7	0	68,8
	SR	54,5	66,7	100	0	63,2
Ségou	VBG	77,8	66,7	62,5	0	72,4
	PTN	75	100	62,5	0	72,7
	SR	66,7	75	75	0	70
Bamako	VBG	77,8	100	71,4	50	77,5
	PTN	81,8	100	80	50	81,8
	SR	78,6	83,3	80	50	77,8
Spotlight	VBG	78,6	80	58,8	50	74,4
	PTN	77,5	83,3	56,7	50	73,1
	SR	71,4	75	63,6	50	70

Source : Traitement des données de l'étude diagnostique des structures et acteurs producteurs de données VBG PTN et SR, 2020

La collecte de données primaires est effectuée par une grande majorité des structures et acteurs et à la fois dans les trois (03) domaines avec 70 à 74%. Ce qui sous-entend une proximité plus ou moins significative avec les cibles.

Les structures gouvernementales collectent un peu plus de données primaires en matière de VBG que dans les autres domaines soit, 79% contre 78 et 71% pour PTN et SR. Les PTN renversent cette tendance dans le district de Bamako (82%).

Pour les ONG, les données montrent beaucoup plus selon les régions que la collecte de données primaires se fait en faveur des Pratiques Traditionnelles Néfaste soit 100% des structures intervenant sur PTN à Kayes, Ségou, Bamako sans oublier que le contraire se manifeste à Koulikoro et Sikasso.

Les Association/réseau/groupement collectent moins les données primaires en matière de Pratiques Traditionnelles Néfaste (57%), les données de Kayes et Koulikoro sont encore en deçà de cette moyenne avec respectivement 46% et 33% des structures s'intéressant aux PTN.

4.3.1. Types de données

En raison des objectifs de l'analyse, il a été procédé au classement des types de données en trois (03) catégories, à savoir : les données quantitatives, les données qualitatives et les deux à la fois. Selon cette classification, les résultats montrent que très peu de structures collectent uniquement les données qualitatives (cf. tableau ci-dessous).

Tableau 4.6. Répartition des structures par région selon le type de données collectées en VBG, PTN et SR

Région /District	Domaines	Type de données collectées	Type de structure				Ensemble
			Structure gouvernementale	ONG	Association/ réseau/ groupement	Agence des Nations Unies	
Kayes	VBG	Quantitatives	47,8	33,3	0	0	37,5
		Qualitatives	8,7	0	50	0	15,6
		Les deux types	43,5	66,7	50	0	46,9
	PTN	Quantitatives	35,7	33,3	0	0	27,3
		Qualitatives	7,1	0	60	0	18,2
		Les deux types	57,1	66,7	40	0	54,5
	SR	Quantitatives	16,7	50	14,3	0	18,5
		Qualitatives	5,6	0	28,6	0	11,1
		Les deux types	77,8	50	57,1	0	70,4
Koulikoro	VBG	Quantitatives	54,5	33,3	0	0	48,1
		Qualitatives	18,2	0	0	0	14,8
		Les deux types	27,3	66,7	100	0	37
	PTN	Quantitatives	40	33,3	0	0	36,8
		Qualitatives	26,7	0	0	0	21,1
		Les deux types	33,3	66,7	100	0	42,1
	SR	Quantitatives	44,4	0	0	0	33,3
		Qualitatives	22,2	0	0	0	16,7
		Les deux types	33,3	100	100	0	50
Sikasso	VBG	Quantitatives	75	25	50	0	57,1
		Qualitatives	0	25	0	0	7,1
		Les deux types	25	50	50	0	35,7
	PTN	Quantitatives	66,7	33,3	100	0	63,6
		Qualitatives	0	0	0	0	0
		Les deux types	33,3	66,7	0	0	36,4
	SR	Quantitatives	66,7	25	50	0	50
		Qualitatives	0	0	0	0	0
		Les deux types	33,3	75	50	0	50
Ségou	VBG	Quantitatives	28,6	0	20	0	23,8
		Qualitatives	0	0	0	0	0
		Les deux types	71,4	100	80	0	76,2
	PTN	Quantitatives	22,2	0	20	0	18,8
		Qualitatives	0	0	0	0	0
		Les deux types	77,8	100	80	0	81,3
	SR	Quantitatives	16,7	0	16,7	0	14,3
		Qualitatives	0	0	0	0	0
		Les deux types	83,3	100	83,3	0	85,7
Bamako	VBG	Quantitatives	47,6	25	0	100	38,7
		Qualitatives	4,8	0	0	0	3,2
		Les deux types	47,6	75	100	0	58,1
	PTN	Quantitatives	50	25	0	100	40,7
		Qualitatives	0	0	0	0	0
		Les deux types	50	75	100	0	59,3
	SR	Quantitatives	54,5	60	0	100	47,6
		Qualitatives	0	0	0	0	0
		Les deux types	45,5	40	100	0	52,4

Source : Traitement des données de l'étude diagnostique des structures et acteurs producteurs de données VBG PTN et SR, 2020

En général, les structures et acteurs enquêtés collectent les données quantitatives ou quantitatives et qualitatives à la fois sans distinction de domaine. Cependant, une grande variabilité s'affiche entre les structures qui collectent les données quantitatives et celles qui collectent les deux à la fois en fonction des régions, des types de structures et le domaine d'intervention. Malgré la variation des données, les résultats sont en faveur des structures et acteurs producteurs des deux types de données.

De façon spécifique, les Association/réseau/groupements collectant les données primaires sont à 100% les deux types de données dans la région de Koulikoro et le district de Bamako. Ce constat est également valable pour les ONG dans la région de Ségou.

A la grande différence des autres régions et des autres types de structures, à Kayes, 50% ; 60% et 29% des Association/réseau/groupements qui collectent les données primaires respectivement sur les VBG PTN et SR collectent uniquement les données qualitatives.

En somme, les entretiens aboutissent à la conclusion que la question relative au type de données produites par les différents intervenants a été répondue diversement selon le domaine d'intervention et la région. La collecte de données est plus mixte dans les régions. Cette tendance est confirmée par les participants aux différents entretiens individuels approfondis. Comme le témoigne les propos des participants aux entretiens individuels approfondi :

- « *La plupart de nos données sont quantitatives, l'INSTAT n'a pas l'habitude de faire les enquêtes sur les données qualitatives mais tout récemment, on a travaillé avec l'UNFPA sur le projet SPOLIGHT avec un consultant pour conduire une enquête qualitative. Nous collaborons aussi avec la CPS/SSDSPF, où nous collectons les données* », (EIA. INSTAT).
- « *Selon les projets nous disposons des données à la fois qualitatives (en termes de changement d'attitude et d'engagement) et quantitatives (le nombre de personnes victimes de VBG)* », (EIA. ONG Internationale de Bamako).
- « *Ce sont les données SR, PF. C'est surtout PF et ASA, et le dépistage de cancer du col de l'utérus. Les données sont quantitatives par ce que nous avons paramétré ce qu'on renseigne à une 1ère fiche ici où il y-a l'âge, la situation matrimoniale, etc. sur l'enquêté* », (EIA. Agent de santé de Ségou).
- « *Nous disposons des données désagrégées par type de VBG, d'agresseur et sur l'âge des victimes et également leurs localités de résidence* » (EIA. Responsable association de lutte contre les pratiques traditionnelles néfastes).

4.3.2. Fréquence de collecte

Cette partie traite de la périodicité de la collecte par les structures et acteurs producteurs des données primaires sur les trois (03) thématiques abordées dans cette étude. Pour cela, il est

important de savoir que les proportions exprimées sont relatives aux structures et acteurs qui produisent les données primaires.

La réponse à la question sur la fréquence de la collecte des données par les structures, révèle que les fréquences sont principalement mensuelles, trimestrielles, semestrielles, annuelles et quinquennales.

Tableau 4.7 : Répartition (en %) des structures par région selon la fréquence de collecte de données sur les VBG, PTN et SR

Domaine	Fréquence de collecte de données	Type de structure				Ensemble
		Structure gouvernementale	ONG	Association /réseau/ groupement	Agence des Nations Unies	
VBG	Mensuelle	38,6	50	65	100	44,8
	Trimestrielle	25	25	15	0	23,2
	Semestrielle	0	0	10	0	1,6
	Annuelle	15,9	6,3	10	0	13,6
	Quinquennale	1,1	0	0	0	0,8
	Autres à préciser	17	18,8	0	0	14,4
	Ne sait pas	2,3	0	0	0	1,6
PTN	Mensuelle	32,3	46,7	58,8	100	40
	Trimestrielle	33,9	20	17,6	0	28,4
	Semestrielle	0	0	11,8	0	2,1
	Annuelle	14,5	0	11,8	0	11,6
	Quinquennale	3,2	0	0	0	2,1
	Autres à préciser	14,5	20	0	0	12,6
	Ne sait pas	1,6	13,3	0	0	3,2
SR	Mensuelle	49,2	55,6	61,9	100	53,3
	Trimestrielle	27,7	16,7	14,3	0	22,9
	Semestrielle	0	11,1	4,8	0	2,9
	Annuelle	10,8	5,6	9,5	0	9,5
	Quinquennale	1,5	0	4,8	0	1,9
	Autres à préciser	9,2	11,1	4,8	0	8,6
	Ne sait pas	1,5	0	0	0	1,0

Source : Traitement des données de l'étude diagnostique des structures et acteurs producteurs de données VBG PTN et SR, 2020

La collecte des données se fait plus mensuellement quel que soit le domaine d'intervention des structures.

Cet état de fait est confirmé par 40% des structures intervenant dans la lutte pour l'abandon des pratiques néfastes contre 45% pour le domaine de VBG et 53% pour la SR. Elle se fait également par trimestre par une bonne frange de structures enquêtées.

L'analyse du tableau ci-dessus montre qu'au-delà de la périodicité mensuelle, la fréquence de collecte est le plus souvent trimestrielle et 23% des structures intervenant dans le domaine des VBG et SR sont concernées par cette réalité contre 28% pour les PTN, suivi de la fréquence annuelle (12%).

Il faut noter que la collecte ponctuelle, selon l'opportunité d'obtention de l'information aussi s'effectue, dénotant la flexibilité et la disponibilité des structures: « *les données quantitatives sont collectées de façon routinière. Les rencontres mensuelles et trimestrielles permettent de capitaliser les données. Le système de collecte de données est informatisé. Il y a un canevas bien détaillé avec des indicateurs prédéfinis. Chaque agent de terrain a une tablette avec laquelle les données sont collectées et remontées au niveau central (Bureau). Au niveau des structures sanitaires, ce sont des registres avec des fiches détaillées. Les districts sanitaires et les centres de santé collectent les premières données pour leurs partenaires (ONG). Mais au niveau de l'organisation, il y a d'autres supports plus détaillés pour collecter les données. Le logiciel de traitement s'appelle le DHIS2 pour les structures sanitaires et le GESIR* » (EIA-SG).

4.3.3. Utilisation de données secondaires

Cette partie porte essentiellement sur l'utilisation des données secondaires par les structures et acteurs concernés, l'identification des principales sources de données secondaires.

Aux structures et acteurs intervenant dans les domaines de VBG, les PTN et la SR, il a été posé la question de savoir quelles sont les principales sources de données. Les réponses varient selon le type de structure et la nature des interventions.

Tableau 4.8. Pourcentage de structures qui utilisent des données secondaires en VBG, PTN et SR par région

Région/ District	Domaine	Type de structure				
		Structure gouvernementale	ONG	Association/ réseau/ groupement	Agence des Nations Unies	Ensemble
Kayes	VBG	42,9	75	83,3	0	56,8
	PTN	47,4	100	81,8	0	63,6
	SR	54,2	50	92,3	0	65,9
Koulikoro	VBG	67,9	100	75	0	71,4
	PTN	78,9	100	66,7	0	80,8
	SR	70,8	100	60	0	72,7
Sikasso	VBG	81,8	83,3	66,7	0	80
	PTN	100	100	66,7	0	93,8
	SR	63,6	83,3	50	0	68,4
Ségou	VBG	55,6	100	75	0	65,5
	PTN	75	100	62,5	0	72,7
	SR	55,6	75	75	0	63,3
Bamako	VBG	70,4	50	85,7	100	72,5
	PTN	77,3	75	100	100	81,8
	SR	71,4	33,3	100	100	70,4
Spotlight	VBG	61,6	80	79,4	100	67,9
	PTN	72,5	94,4	76,7	100	76,9
	SR	62,6	66,7	81,8	100	68

Source : Traitement des données de l'étude diagnostique des structures et acteurs producteurs de données VBG PTN et SR, 2020

Sans distinction, les structures qui collectent des données primaires et celles qui ne le font pas, utilisent toutes des données collectées par leurs pairs. La complémentarité des données en fonction des zones d'intervention contribue à l'efficacité des efforts d'intervention. Dans l'ensemble, 68% des structures intervenant dans les domaines de VBG et SR utilisent des données secondaires contre 77% pour celles intervenant sur les PTN.

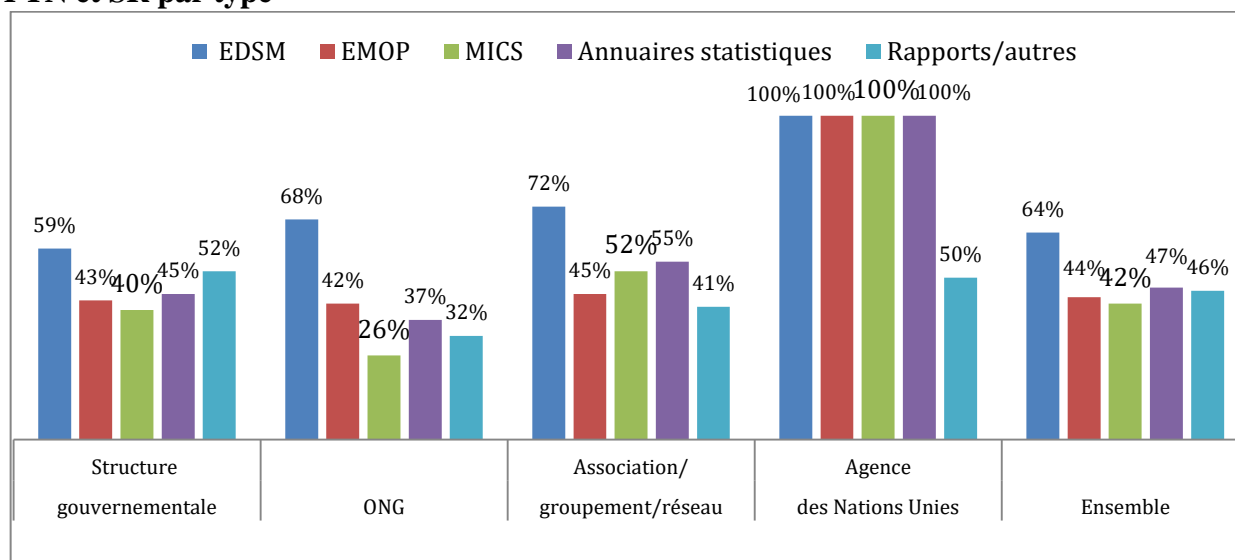
Un participant à l'interview indique : « Nos données sont qualitatives et quantitatives. Elles ne viennent pas de notre structure, on travaille avec les ONG comme AMSOPT, ENDA Mali, donc avec ces ONG, on collecte les données principalement secondaires ». (EIA. Responsable d'une structure de santé publique de Kayes).

Il faut noter qu'à ce niveau, la collaboration entre les acteurs, aide non seulement à éviter l'éparpillement des efforts mais aussi à diversifier les interventions, tout en évitant de créer le désordre dans les zones d'intervention dû aux acteurs multiples.

La quasi-totalité des ONG enquêtées de Koulikoro, Sikasso, Ségou et les Association/réseau/groupements de Kayes utilisent les données secondaires.

Les structures gouvernementales dans la région de Kayes intervenant dans les domaines des VBG (43%) et celles intervenant dans le domaine de la SR à Bamako (33%) utilisent faiblement les données secondaires par rapport aux autres. Cela peut être dû au fait que les structures qui collectent à la base (notamment les structures sanitaires de base) ne sont pas forcément celles qui les centralisent et les traitent. Du coup, elles expriment moins les besoins en données secondaires. Selon un extrait d'entretien « Les données suivent une chaîne de transmission depuis les districts sanitaires avec les registres jusqu'au bureau central, où les données sont traitées ». (EIA-SG)

Graphique 3. Pourcentage de structures qui utilisent des données secondaires sur les VBG, PTN et SR par type



Source : Traitement des données de l'étude diagnostique des structures et acteurs producteurs de données VBG PTN et SR, 2020

Globalement, les sources classiques de données secondaires les plus sollicitées sont les EDSM (64%), les annuaires statistiques (47%), les EMOP (44%) et les enquêtes MICS (42%). Ces sources sont beaucoup utilisées par les agences des Nations-Unies, les associations/réseaux/groupements et les ONGs.

Par ailleurs, les rapports des ONG et des services étatiques et d'autres documents nationaux sont exploités par les différentes structures (46%).

Tableau 4.7: Pourcentage de structures suivant la source de données secondaires utilisées en VBG, PTN et SR par région

Région/ District	Source de données secondaires	Type de structure				Ensemble
		Structure gouvernementale	ONG	Association/ réseau/ groupement	Agence des Nations Unies	
Kayes	EDSM	53,3	66,7	75	0	63,3
	EMOP	33,3	33,3	50	0	40
	MICS	20	33,3	58,3	0	36,7
	Annuaire statistiques	40	33,3	58,3	0	46,7
	Autres	33,3	33,3	50	0	40
Koulikoro	EDSM	30	50	66,7	0	37
	EMOP	30	50	0	0	29,6
	MICS	20	25	33,3	0	22,2
	Annuaire statistiques	80	100	100	0	85,2
	Autres	65	50	33,3	0	59,3
Sikasso	EDSM	77,8	80	100	0	81,3
	EMOP	33,3	40	50	0	37,5
	MICS	55,6	20	50	0	43,8
	Annuaire statistiques	44,4	40	50	0	43,8
	Autres	66,7	40	0	0	50
Ségou	EDSM	83,3	75	66,7	0	77,3
	EMOP	58,3	25	50	0	50
	MICS	50	0	50	0	40,9
	Annuaire statistiques	33,3	75	50	0	45,5
	Autres	33,3	0	33,3	0	27,3
Bamako	EDSM	68,4	66,7	66,7	100	70
	EMOP	57,9	66,7	50	100	60
	MICS	63,2	66,7	50	100	63,3
	Annuaire statistiques	84,2	33,3	83,3	100	80
	Autres	57,9	33,3	50	50	53,3

Source : Traitement des données de l'étude diagnostique des structures et acteurs producteurs de données VBG PTN et SR, 2020

La répartition par région montre que les structures de Sikasso semblent plus recourir aux EDSM (81%), notamment les associations/groupements/réseaux (100%) et les ONG (80%). Cette source est moins utilisée à Koulikoro 30% des structures gouvernementales et 50% des ONG y font recours. C'est à Bamako que les sources classiques (EDSM, EMOP, MICS) ainsi que les

annuaires statistiques sont utilisés à la fois par la plupart des structures; du fait notamment des structures gouvernementales qui sont souvent nationales.

Les données issues des enquêtes MICS sont beaucoup moins utilisées par les structures gouvernementales dans la région de Kayes et Koulikoro (20%). Également 20% des ONGs de Sikasso contre 0% de Ségou utilisent les sources MICS.

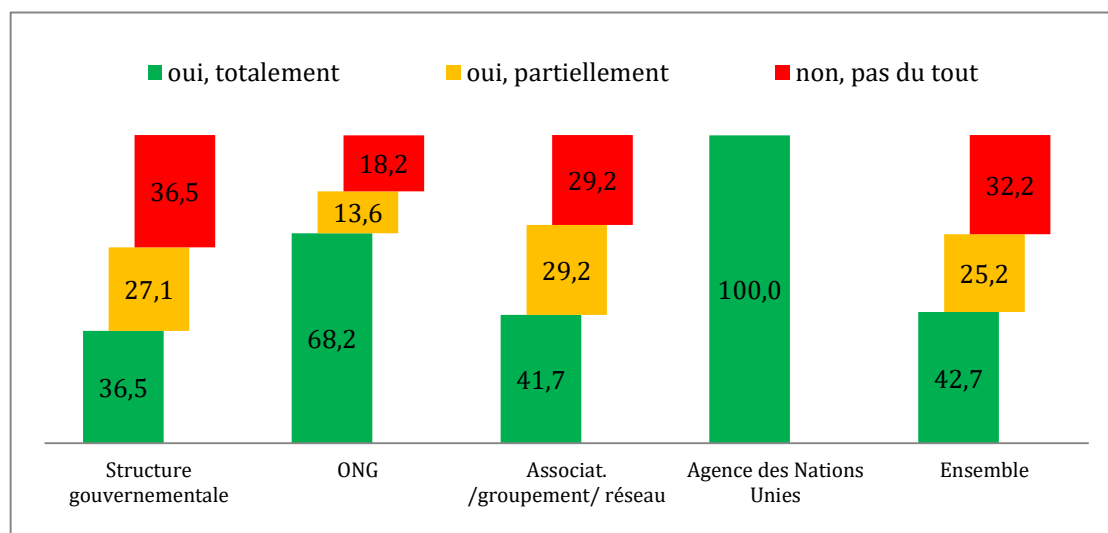
Le choix des sources de données utilisées par les structures et les acteurs intervenant dans le domaine de VBG, PTN et SR relève du centre d'intérêt des uns et des autres : « nous cherchons les données secondaires qui nous intéressent ». (EIA-Responsable d'une Agence des Nations Unies).

4.4. Systèmes de collecte et de gestion de données

4.4.1. Informatisation de la collecte

Pour analyser les systèmes de collecte et de gestion de données au niveau des différentes structures et acteurs producteurs de données primaires, la question relative à l'informatisation de la collecte des données leur a été posée. Le graphique ci-dessous donne la répartition des structures selon que le système de collecte soit totalement, partiellement ou pas du tout informatisé.

Graphique 4: Pourcentage de structures par région selon l'informatisation de la collecte de données



Source : Traitement des données de l'étude diagnostique des structures et acteurs producteurs de données VBG PTN et SR, 2020

Les données du graphique 8 mettent en exergue une faible capacité des structures à informatiser leurs systèmes de collecte de données. En effet, près du tiers (32%) des structures qui ont déclaré collecter des données primaires sur les VBG, les PTN ou la SR, n'ont pas du tout de système

informatisé. Moins de la moitié des structures (42,7%) ont un système totalement informatisé. Cette proportion est plus élevée dans les ONG (68%) que dans les structures gouvernementales où l'utilisation du DHIS2 contribue largement à la valeur de 36,5%.

A peu près 37% de structures gouvernementales qui collectent les données primaires n'ont pas de système informatisé. Cette proportion est constituée fortement par des services locaux de base en santé (Centre de santé communautaire), académie d'enseignement et plus ou moins de commissariat.

Par conséquent, il est important de noter que certaines structures au niveau décentralisé collectent des données pour les faire remonter à un niveau supérieur là où celles-ci sont centralisées de manière informatisée.

La répartition par région des structures suivant l'informatisation de la collecte de données primaires est fournie par le tableau 4.

Tableau 4.8: Répartition (en %) des structures par région suivant l'informatisation de la collecte des données primaires

Région/ District	Informatisation de la collecte de données	Type de structure				Ensemble	
		Structure gouvernementale	ONG	Association/ réseau/ groupement	Agence des Nations Unies	%	Effectif
Kayes	oui, totalement	37	33,3	62,5	0	42,1	16
	oui, partiellement	29,6	33,3	12,5	0	26,3	10
	non, pas du tout	33,3	33,3	25	0	31,6	12
Koulikoro	oui, totalement	43,5	75	50	0	48,3	14
	oui, partiellement	21,7	0	50	0	20,7	6
	non, pas du tout	34,8	25	0	0	31	9
Sikasso	oui, totalement	55,6	80	33,3	0	58,8	10
	oui, partiellement	11,1	0	33,3	0	11,8	2
	non, pas du tout	33,3	20	33,3	0	29,4	5
Ségou	oui, totalement	31,3	66,7	33,3	0	36	9
	oui, partiellement	31,3	33,3	16,7	0	28	7
	non, pas du tout	37,5	0	50	0	36	9
Bamako	oui, totalement	23,8	71,4	20	100	35,3	12
	oui, partiellement	33,3	14,3	60	0	32,4	11
	non, pas du tout	42,9	14,3	20	0	32,4	11

Source : Traitement des données de l'étude diagnostique des structures et acteurs producteurs de données VBG PTN et SR, 2020

Seules les régions de Koulikoro (48%) et Sikasso (59%) sont au-dessus de la moyenne nationale en termes d'information totale du système de collecte de données primaires. En la matière, la région de Ségou (36%) et le district de Bamako (35%) enregistrent les plus faibles proportions. La non informatisation est plus marquée à Kayes (31,6%) où le tiers des structures gouvernementales et des ONG collecteurs de données primaires sont concernées. Il y a lieu de noter que la large couverture de la première région (6 cercles sur 7 y compris le milieu rural) par le programme Initiative Spotlight peut être évoquée comme facteur expliquant le décalage entre

cette région et les autres quant à l'informatisation de la collecte de données. Généralement, la collecte de données même sur la santé de la reproduction est faite au niveau périphérique et au niveau des aires de santé des cliniques, les données sont collectées par les agents de terrain à travers des supports primaires (registre ; fiches d'enregistrements d'incident). C'est ce qui ressort des propos de notre interlocuteur de AMSOPT : « *Nous avons des fiches qui sont animées au niveau terrain qu'on a nommé les fiches d'incident, donc ces fiches sont renseignées entre l'agent de terrain et la communauté. Une fois ces fiches remplies, elles sont acheminées au bureau, et enregistrées dans un registre qui nous permet de quantifier les cas de VBG, les types de VBG et ensuite le sexe de la victime.* » (EIA. AMSOPT Kayes).

La plupart des intervenants aux interviews ont souligné l'existence de mécanisme de collecte élémentaire avec des supports traditionnels (registres, les formulaires etc. ...). Les mécanismes de collecte de données sont restés à l'état rudimentaire en dépit de l'essor des nouvelles technologies. Comme l'attestent les propos de ce participant à l'entretien : « *Pour le moment, nous faisons des animations pendant lesquelles, nous écrivons tout ce qui est dit et ensuite nous prenons les noms de ceux qui ont été aux différentes rencontres. Il écrit tout et ensuite, elles font le compte-rendu de tout ce qui s'est passé pendant la rencontre. Pour le moment nous n'avons pas encore fait des enregistrements* » (EIA-Association). La spécificité des structures gouvernementales notamment sanitaires est soulignée par l'un de nos interlocuteurs dans ses propos: « *Les données sont produites au niveau des structures de santé par des prestataires de santé. Nous utilisons pour cela des supports primaires, c'est-à-dire des registres, des fiches opérationnelles et puis on synthétise tout cela dans un rapport mensuel qui existe en copie dure et saisi dans l'ordinateur sur un logiciel qu'on appelle DHIS 2* ». Ce constat est plus évident dans les structures qui ont vocation de centraliser les données venant des structures de base. Ce que témoignent les propos de ce participant à l'entretien : « *On ne collecte pas les données mais on centralise les différents rapports. Etant le service chargé de la statistique, nous centralisons les différents rapports et nous produisons un annuaire statistique. Les données sont produites par les ONG, les services de la promotion de la femme, le Tribunal, la santé*». (EIA-DRPSIAP, Kayes).

Il ressort donc de l'analyse des discours qu'une proportion importante de structures (32%) ne dispose pas de mécanisme informatisé de collecte de données primaires.

4.4.2. Niveau de validation des données

Pour analyser la qualité des données produites et plus précisément la fiabilité de ces données, il a été demandé aux structures et acteurs le niveau de validation des données produites.

Tableau 4.9: Répartition (en %) des structures et acteurs par région selon le niveau de validation des données primaires.

Région/ District	Niveau de validation des données primaires	Type de structure				Ensemble	
		Structure gouvernementale	ONG	Association /réseau/ groupement	Agence des Nations Unies	%	Effectif
Kayes	interne	44,4	0,0	12,5	0,0	34,2	13
	intermédiaire	3,7	33,3	12,5	0,0	7,9	3
	supérieur	51,9	66,7	75,0	0,0	57,9	22
	Ne sait pas	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0
Koulikoro	interne	17,4	0,0	0,0	0,0	13,8	4
	intermédiaire	4,3	0,0	0,0	0,0	3,4	1
	supérieur	73,9	100,0	50,0	0,0	75,9	22
	Ne sait pas	4,3	0,0	50,0	0,0	6,9	2
Sikasso	interne	66,7	40,0	33,3	0,0	52,9	9
	intermédiaire	22,2	20,0	33,3	0,0	23,5	4
	supérieur	11,1	40,0	33,3	0,0	23,5	4
	Ne sait pas	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0
Ségou	interne	75,0	33,3	50,0	0,0	64,0	16
	intermédiaire	12,5	0,0	16,7	0,0	12,0	3
	supérieur	12,5	66,7	33,3	0,0	24,0	6
	Ne sait pas	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0
Bamako	interne	47,6	57,1	40,0	100,0	50,0	17
	intermédiaire	9,5	0,0	0,0	0,0	5,9	2
	supérieur	42,9	42,9	60,0	0,0	44,1	15
	Ne sait pas	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0

Source : Traitement des données de l'étude diagnostique des structures et acteurs producteurs de données VBG PTN et SR, 2020

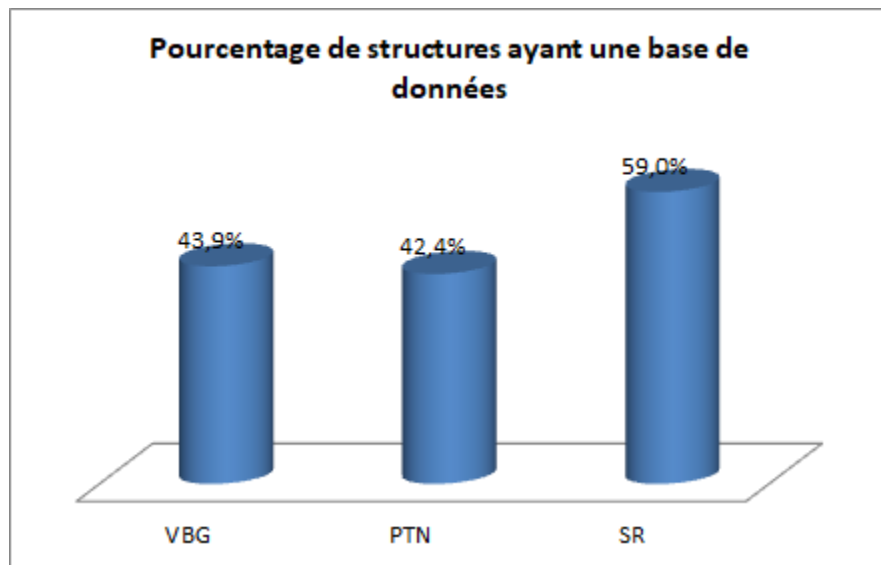
La validation des données suit une logique hiérarchique identique à celle de la structure. En principe, les principaux producteurs de données font une première validation interne puis à chaque échelle, une validation est effectuée selon les prérogatives de la structure de validation.

Selon les données du tableau ci-dessus, le plus faible pourcentage de validation des données primaires au niveau supérieur est observé à Sikasso (23,5%) où même pour les structures gouvernementales, le pourcentage est encore plus faible (11%). A contrario, la région de Koulikoro (76%) affiche la proportion plus élevée de structures dont les données primaires collectées sont validées au niveau supérieur. Les ONG de cette région contribuent dans une large mesure à l'atteinte de ce pourcentage puisque leurs données primaires sont validées à 100% au niveau supérieur.

On remarque que dans l'ensemble, les données sont très faiblement validées au niveau intermédiaire. C'est dire qu'en réalité dans la plupart des cas, les données sont soit validées à l'interne puis acheminées au niveau supérieur; soit validées au niveau supérieur avant de parvenir au niveau plus fin. Or en termes de validation des données, l'implication du niveau intermédiaire (au cas échéant) est plus que nécessaire, surtout dans la perspective d'une centralisation globale des données.

4.4.3. Existence de base de données

Graphique 5. Pourcentage de structures ayant une base de données sur les VBG, PTN ou SR.



Source : Traitement des données de l'étude diagnostique des structures et acteurs producteurs de données VBG PTN et SR, 2020

Une base de données est incontournable pour une meilleure gestion et une meilleure disponibilité des données. Les données du graphique 9 indiquent que dans l'ensemble, la disponibilité d'une base de données est plus constatée dans les structures intervenant dans le domaine de la SR (59%). Le pourcentage de structures qui dispose d'une base de données est de l'ordre de 44% pour celles en VBG et 42% pour les PTN. La mise en place d'une base de données est un défi pour bon nombres de structures et acteurs producteurs de données sur les VBG, les PTN et la SR.

Tableau 4.10. Pourcentage de structures ayant une base de données sur les VBG, PTN et SR par région

Région/District	Domaine	Type de structure				Ensemble
		Structure gouvernementale	ONG	Associations/groupements/réseaux	Agence des Nations Unies	
Kayes	VBG	28	66,7	41,7	0	35
	PTN	41,2	66,7	36,4	0	41,9
	SR	61,9	50	46,2	0	55,6
Koulikoro	VBG	46,2	100	66,7	0	53,1
	PTN	42,1	100	0	0	48
	SR	56,5	100	33,3	0	60
Sikasso	VBG	30	33,3	66,7	0	36,8

Région/District	Domaine	Type de structure				Ensemble
		Structure gouvernementale	ONG	Associations/groupements/réseaux	Agence des Nations Unies	
	PTN	25	20	66,7	0	31,3
	SR	44,4	33,3	50	0	41,2
Ségou	VBG	75	33,3	25	0	55,6
	PTN	72,7	50	14,3	0	50
	SR	85,7	75	25	0	65,4
Bamako	VBG	30,8	75	42,9	100	41
	PTN	18,2	100	60	100	39,4
	SR	53,8	100	60	100	68
Spotlight	VBG	40,8	57,9	42,4	100	43,9
	PTN	37,7	66,7	35,7	100	42,4
	SR	61,3	71,4	41,9	100	59

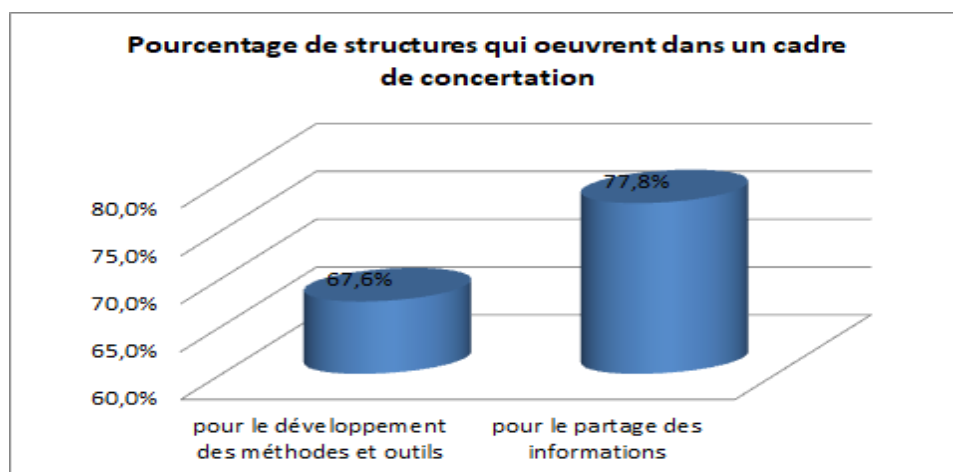
Source : Traitement des données de l'étude diagnostique des structures et acteurs producteurs de données VBG PTN et SR, 2020

En faisant une analyse selon les régions, on s'aperçoit que les régions qui présentent les plus faibles pourcentages de structures intervenant dans les domaines de VBG, PTN et SR et qui disposent d'une base de données sont respectivement Kayes (31% pour les VBG) et Sikasso (31% pour les PTN et 41% pour la SR). Dans la première région, ce sont surtout les structures gouvernementales qui n'ont pas souvent une base de données en place (28%) contrairement à Sikasso où le manque est accentué au niveau des associations, réseaux et groupements.

4.5. Accessibilité des données et partage

4.5.1. Cadre de concertation

Graphique 6. Pourcentage de structures où un cadre de concertation existe pour le développement des méthodes et des outils, et pour le partage des données.



Source : Traitement des données de l'étude diagnostique des structures et acteurs producteurs de données VBG PTN et SR, 2020

Dans l'optique d'une démarche commune pour la disponibilité des données quantitatives et qualitatives ainsi que le renforcement de capacités, une synergie d'action doit être créée entre les différentes structures et acteurs producteurs de données sur les VBG, les PTN et la SR.

D'ores et déjà, des cadres de concertation existent pour beaucoup de structures comme le souligne un enquêté en ces termes: « *Le chef de service local de la promotion de la femme et de l'enfant est très sollicité pour la centralisation des données au niveau local. L'ensemble des données peuvent être partagées avec lui. Et généralement, des réunions d'échange et de partage de données sont organisées entre structures. Et surtout le partage des résultats. En tout cas, ces cadres de concertation sont vraiment formels et bien définis. Donc, il existe des protocoles de partage données entre structures* ». (EIA-ONG)

Les données du graphique.10 indiquent que dans les zones d'intervention du programme Initiative Spotlight, les acteurs œuvrent dans des cadres de concertation; 68% pour le développement des méthodes et des outils de collecte, et 78% pour le partage des données et des informations. Cependant, la non harmonisation des définitions, des outils et des méthodes de collecte, peut être une source de biais dans la capitalisation des données issues du cadre de ces concertations. Il serait idoine de renforcer ces cadres de concertation dans la perspective d'une centralisation globale des données.

Tableau 4.11. Pourcentage de structures par région où un cadre de concertation existe pour le développement des méthodes et des outils, et pour le partage des données.

Région/District	Existence d'un cadre de concertation	Type de structure				Ensemble
		Structure gouvernementale	ONG	Associations/groupements/réseaux	Agence des Nations Unies	
Kayes	pour le développement des méthodes et outils	43,8	100	46,2	0	49
	pour le partage des informations	59,4	100	92,3	0	71,4
Koulikoro	pour le développement des méthodes et outils	72,4	75	60	0	71,1
	pour le partage des informations	65,5	100	100	0	73,7
Sikasso	pour le développement des méthodes et outils	66,7	71,4	100	0	72,7
	pour le partage des informations	75	100	66,7	0	81,8
Ségou	pour le développement des méthodes et outils	90	100	62,5	0	84,8
	pour le partage des informations	75	100	100	0	84,8
Bamako	pour le développement des méthodes et outils	63	100	57,1	100	69,8
	pour le partage des informations	74,1	100	85,7	100	81,4
Spotlight	pour le développement des méthodes et outils	65	88,9	58,3	100	67,6
	pour le partage des informations	68,3	100	91,7	100	77,8

Source : Traitement des données de l'étude diagnostique des structures et acteurs producteurs de données VBG PTN et SR, 2020

A travers les cadres de concertation, l'Etat malien est régulièrement informé de l'avancement des ONG et associations intervenant sur son territoire et aussi de l'évolution des cas de VBG, PTN et SR. L'existence d'un tel cadre contribue à une synergie d'action qui est salutaire pour l'abandon des différentes pratiques susvisées par la présente étude.

L'analyse selon la région (tableau 4.11) montre que l'existence des cadres de concertations pour le développement des outils et des méthodes ainsi que pour le partage des informations est plus marquée à Ségou (85%) que les autres régions. Kayes se distinguent particulièrement par la faible participation surtout lorsqu'il s'agit du développement des méthodes et des outils (49%). Or, l'existence des cadres de concertations est primordiale et constitue une force pour les structures en vue d'une meilleure production de données comme le souligne notre interlocuteur « *l'une des forces de notre structure est la capacité de coordination et d'implication des différentes parties prenantes. Nous sommes une structure transversale qui travaille avec beaucoup de structures sectorielles dans la gestion des questions de Population. C'est ainsi que nous avons mis en place une commission nationale Population et Développement, composée des représentants de ces structures. Nous procédons périodiquement à une mise à jour de la liste des membres pour l'adapter à la gestion des problèmes nouveaux et émergents de Population. Il serait bon par exemple, de renforcer cette commission pour l'adapter au besoin de la production des données sur les VBG, les PTN et la SR* ». (EIA-DNP).

4.5.2. Utilisation externe des données

Tableau 4.12: Pourcentage de structures par région où les données primaires sont utilisées à l'externe

Région/District	Type de structure				Ensemble
	Structure gouvernementale	ONG	Associations/groupe ments/réseaux	Agence des Nations Unies	
Kayes	85,2	100	87,5	0	86,8
Koulikoro	73,9	50	100	0	72,4
Sikasso	77,8	60	66,7	0	70,6
Ségou	75	66,7	100	0	80
Bamako	85,7	100	100	100	91,2
Spotlight	80,2	77,3	91,7	100	81,8
Total structures	96	22	24	1	143

Source : Traitement des données de l'étude diagnostique des structures et acteurs producteurs de données VBG PTN et SR, 2020

Le tableau ci-dessus met en évidence l'accessibilité des données ainsi que la complémentarité entre les structures.

Dans l'ensemble, il ressort de l'analyse des données que l'écrasante majorité des structures (82%) partagent leurs données primaires avec d'autres acteurs qui en font la demande.

Comme on pouvait s’y attendre, le partage est plus effectué par les structures de Bamako (91%) que celles des régions. Les plus faibles pourcentages sont enregistrés à Sikasso (71%) et Koulikoro (72%) où respectivement 60% et 50% des ONG partagent leurs données avec l’extérieur.

Le partage de certains types de données individuelles est limité compte tenu de leur sensibilité. Ces types de données concernent les cas de VBG qui font l’objet d’instruction judiciaire ne peuvent être rendus publiques avant la fin de l’information judiciaire. Comme le souligne un des participants à l’entretien individuel : « *Pour notre structure, l’accessibilité est un peu limitée. Dans notre collecte de données nous rencontrons des victimes, des survivantes des violences basées sur le genre. Par principe de confidentialité, on ne peut pas mettre à la disposition de tout le monde les données que nous avons sur les VBG, les PTN. L’utilisation des données est interne mais l’externe est limitée* ». (EIA. AMSOPT, Kayes).

Un autre participant ajoute : « *Si elles doivent être partagées, les règles et les principes en la matière sont quand même rigoureux et bien définis. Evidemment que le plan international collabore avec beaucoup de partenaires il s’agit même du ministère de la Santé, du ministère de la promotion de la femme de l’enfant et de la famille, du développement social depuis le niveau national jusqu’au niveau local.* » (EIA-Plan International).

4.6. Analyse de la capacité opérationnelle des structures : forces, faiblesses, opportunités et menaces

4.6.1. Entité en charge de la collecte

L’un des objectifs phares de cette étude diagnostique est d’analyser la capacité opérationnelle des structures et acteurs en matière de production de données sur les VBG, les PTN et la SR. Ainsi, la question relative à l’existence d’une personne ou équipe désignée pour la collecte et la gestion des données a été posée aux responsables des différentes structures enquêtées.

Tableau 4.13. Pourcentage de structures par région où une entité (personne ou équipe) est désignée pour la collecte et la gestion des données sur les VBG, PTN et SR.

Région/District	Type de structure				Ensemble
	Structure gouvernementale	ONG	Associations/groupements/réseaux	Agence des Nations Unies	
Kayes	75	75	69,2	0	73,8
Koulikoro	82,8	50	80	0	78,1
Sikasso	83,3	85,7	33,3	0	75
Ségou	85	60	50	0	72,4
Bamako	81,5	100	85,7	100	87,5
Spotlight	80,8	77,8	66,7	100	77,8

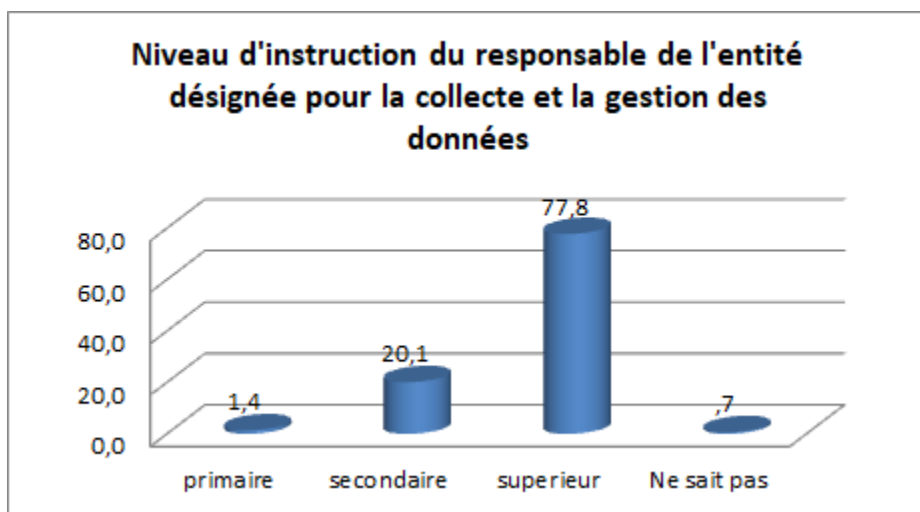
Source : Traitement des données de l’étude diagnostique des structures et acteurs producteurs de données VBG PTN et SR, 2020

L'efficacité d'une structure dans la collecte et la gestion des données passe nécessairement par la désignation d'une entité pour cette mission en son sein. Globalement, 78% des structures et acteurs producteurs de données sur les VBG, les PTN et la SR ont déclaré avoir une personne ou une équipe désignée pour la collecte et la gestion des données dans les zones d'intervention.

Cette réalité est plus perceptible à Bamako (87,5%) que dans les régions où à l'exception de Koulikoro, toutes les autres affichent un pourcentage inférieur à la moyenne nationale. La deuxième région est tout de même "pénalisée" par les ONG sur place parmi lesquelles, seulement la moitié ont effectivement une entité désignée. Les régions de Ségou (72%) et Kayes (74%) souffrent plus de cette insuffisance du fait des associations/groupements et réseaux sur place. Des éléments d'explication ressortent des propos d'un de nos interlocuteurs à Ségou: « Dans notre structure, il n'y a pas spécifiquement de personne et d'équipe désignée pour la collecte et la gestion des données. Au besoin, la personne qui peut le faire s'en occupe vu que nos données sont le plus souvent secondaires. Mais je pense que même là, c'est mieux de désigner clairement quelqu'un pour la tâche de collecte de données secondaires ». (EIA. Kayes).

4.6.1.1. Niveau d'instruction du responsable

Graphique 7: Pourcentage de structures où une entité (personne ou équipe) est désignée pour la collecte et la gestion des données, suivant le niveau d'instruction de la personne responsable.



Source : Traitement des données de l'étude diagnostique des structures et acteurs producteurs de données VBG PTN et SR, 2020

Aux structures qui ont confirmé l'existence d'une entité (personne ou équipe) désignée pour la collecte et la gestion des données, la question relative au niveau d'instruction de la personne responsable a été posée. Selon les réponses consignées dans le graphique ci-dessus, le responsable est de niveau supérieur dans la grande majorité des structures (78%), tandis qu'il est de niveau secondaire dans 20% des cas. On note tout de même dans 1% des structures, que le responsable de la collecte est de niveau primaire. Il pourrait surtout s'agir des associations,

groupements ou réseaux, où parfois le niveau d’instruction n’est pas un critère important dans la désignation du responsable.

Tableau 4.14 : Pourcentage de structures par région où une entité (personne ou équipe) est désignée pour la collecte et la gestion des données, suivant le niveau d’instruction de la personne responsable.

Région/District	Niveau d’instruction de la personne responsable	Structure gouvernementale	ONG	Associations/groupements/réseaux	Agence des Nations Unies
Kayes	primaire	0	0	11,1	0
	secondaire	25	66,7	22,2	0
	supérieur	70,8	33,3	66,7	0
	Ne sait pas	4,2	0	0	0
Koulikoro	primaire	0	0	25	0
	secondaire	37,5	0	50	0
	supérieur	62,5	100	25	0
	Ne sait pas	0	0	0	0
Sikasso	primaire	0	0	0	0
	secondaire	20	0	0	0
	supérieur	80	100	100	0
	Ne sait pas	0	0	0	0
Ségou	primaire	0	0	0	0
	secondaire	11,8	0	25	0
	supérieur	88,2	100	75	0
	Ne sait pas	0	0	0	0
Bamako	primaire	0	0	0	0
	secondaire	9,1	14,3	0	0
	supérieur	90,9	85,7	100	100
	Ne sait pas	0	0	0	0
Spotlight	primaire	0	0	8,3	0
	secondaire	21,6	14,3	20,8	0
	supérieur	77,3	85,7	70,8	100
	Ne sait pas	1	0	0	0
Effectif de structures		97	21	24	2

Source : Traitement des données de l’étude diagnostique des structures et acteurs producteurs de données VBG PTN et SR, 2020

Le tableau ci-dessus met en évidence les disparités zonales en termes de compétence technique (appréhendée ici par le niveau d’instruction de la personne responsable de l’entité désignée) en matière de production de données.

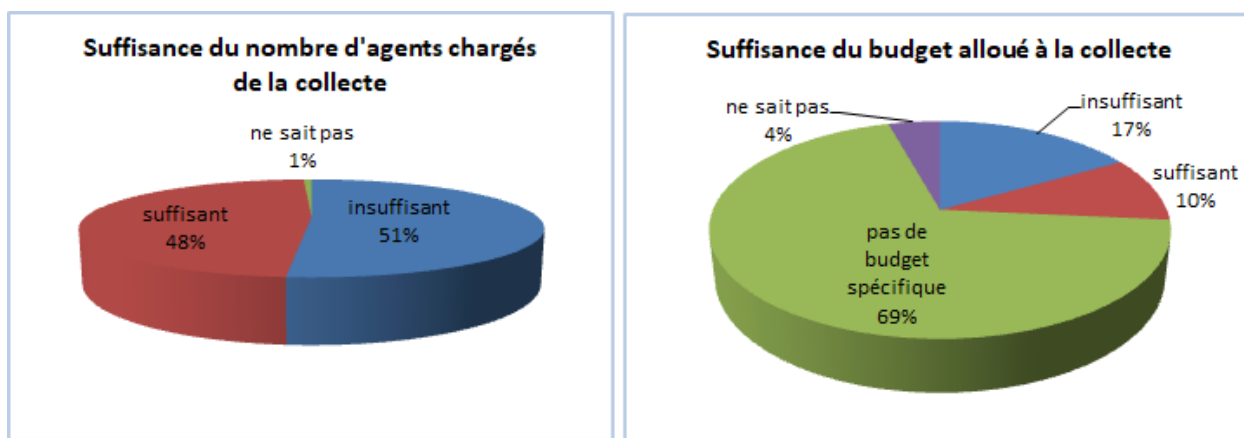
Le responsable de la collecte et la gestion des données a en général un niveau d'étude supérieur dans les régions (77% pour les structures gouvernementales, 86% pour les ONG et 71% pour les associations/groupements et réseaux). Le district de Bamako se distingue des régions par un pourcentage plus élevé de structures gouvernementales (91%) ayant en leur sein une personne de niveau supérieur désignée comme responsable. Dans cette catégorie de structures, la région de Koulikoro, sans présenter un pourcentage alarmant (63%) paie le tribut de la désignation d'une personne n'ayant pas atteint le niveau supérieur.

Pour ce qui est des ONG, les responsables chargés de la collecte et de la gestion des données sont du niveau supérieur sauf à Bamako (86%) et Kayes (33%).

En s'intéressant aux associations, réseaux et groupements, il ressort que la région de Koulikoro présente le pourcentage de structures où le responsable est de niveau supérieur (25%).

4.6.1.2. Suffisance du nombre d'agents et du budget de collecte

Graphique 8: répartition des structures selon la suffisance du nombre d'agents chargés de la collecte et du budget alloué à la collecte, zones Spotlight.



Source : Traitement des données de l'étude diagnostique des structures et acteurs producteurs de données VBG PTN et SR, 2020

La mobilisation des ressources humaines en quantité et en qualité ainsi que l'affectation des ressources financières sont une condition nécessaire à la bonne exécution d'une mission quelle qu'elle soit. Dans cette étude, les structures ont été évaluées sous le prisme de la suffisance du nombre d'agents chargés de la collecte et de la gestion des données, et du budget alloué à cette mission.

Il ressort des données du graphique ci-dessus que plus de la moitié des structures et acteurs (51%) souffrent de l'insuffisance des ressources humaines chargées de la collecte et de la gestion des données. De plus, une véritable crise d'intégration budgétaire en matière de production de données est observée au sein des structures et acteurs producteurs de données sur les VBG, les PTN et la SR dans les zones d'intervention du Programme Initiative Spotlight. En effet, si 17%

des structures enquêtées clament l'insuffisance du budget, la majorité (69%) déclarent ne pas avoir de budget spécifique dédié à la collecte et à la gestion des données.

Tableau 4.15. Répartition (en %) des structures selon la suffisance du nombre d'agents chargés de la collecte et du budget alloué à la collecte, selon certaines caractéristiques

CARACTÉRISTIQUES	Suffisance du nombre d'agents			Suffisance du budget			
	insuffisant	suffisant	ne sait pas	insuffisant	suffisant	pas de budget spécifique	ne sait pas
Région/District							
Kayes	58,3	41,7	0	8,2	2	85,7	4,1
Koulikoro	53,3	46,7	0	13,2	13,2	71,1	2,6
Sikasso	29,4	64,7	5,9	4,5	4,5	86,4	4,5
Ségou	54,2	45,8	0	6,1	12,1	72,7	9,1
Bamako	51,4	48,6	0	44,2	16,3	37,2	2,3
Type de structure							
Structure gouvernementale	54,6	44,3	1	15,8	4,2	75,8	4,2
ONG	47,6	52,4		18,5	37	40,7	3,7
Associations/groupements/réseaux	45,8	54,2		19,4	2,8	72,2	5,6
Agence des Nations Unies	0	100	0	0	100	0	0
Domaine d'intervention							
VBG	51,9	47,3	0,8	17,9	8,9	69	4,2
PTN	46,3	52,6	1,1	19,2	10,8	66,2	3,8
SR	45,7	53,4	0,9	14,7	11,3	69,3	4,7
Ensemble	51,4	47,9	0,7	16,8	9,7	69,2	4,3

Source : Traitement des données de l'étude diagnostique des structures et acteurs producteurs de données VBG PTN et SR, 2020

La ressource humaine est jugée insuffisante en majorité. Plus de la moitié des structures ont souligné l'insuffisance des ressources humaines dans les trois régions (Kayes "55%", Koulikoro et Ségou "52%"). Les structures gouvernementales partagent cette même tendance (54%). Par contre les agences des Nations Unies sont suffisant à 100% et en termes de ressource humaine et en termes de budget.

Certaines structures affirment que la collecte des données est une partie intégrante de l'ensemble des activités des structures dont un budget spécifique n'est pas forcément alloué. Environ 80% des structures des régions de Kayes, Koulikoro et Sikasso estiment ne pas avoir de budget spécifiquement consacré à la collecte, à la gestion et à la production de données sur les VGB, PTN et SR, Ségou (67%). Les structures gouvernementales et les associations/groupements/réseaux sont dans la même logique avec 71 et 64%, tandis que les agences des Nations Unies (100%) et les ONG (41%) laissent voir clairement la suffisance de leur budget en matière de collecte et de gestion des données.

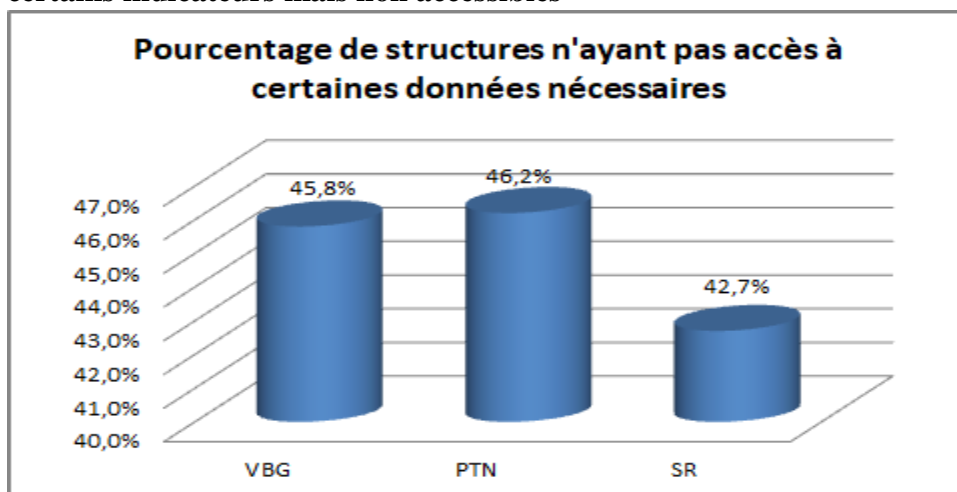
Cependant, il est important de noter que 49% des structures enquêtées de Bamako jugent ce budget insuffisant.

4.6.2. Données inaccessibles

Afin de cerner le niveau d'accès des structures à l'ensemble des données nécessaires pour renseigner les indicateurs, la question suivante a été posée aux structures: « *Y a-t-il des données nécessaires pour renseigner certains indicateurs de VBG, pratiques néfastes et SR mais non accessibles par votre structure ?* ».

Cela a conduit aux réponses consignées dans le tableau ci-dessous.

Graphique 9: Pourcentage de structures où il y a des données nécessaires pour renseigner certains indicateurs mais non accessibles



Source : Traitement des données de l'étude diagnostique des structures et acteurs producteurs de données VBG PTN et SR, 2020

Selon les données du graphique ci-dessus, les structures et acteurs intervenant dans les trois domaines étudiés font globalement face à des difficultés d'accès à certaines données nécessaires pour renseigner leurs indicateurs. Ces difficultés sont légèrement plus perceptibles au niveau des structures intervenant dans les domaines de VBG et PTN (46%) que celles en SR (43%).

Tableau 4.16 : Pourcentage de structures où il y a des données nécessaires pour renseigner certains indicateurs mais non accessibles selon la région et le type.

Caractéristiques	Pourcentage de structures n'ayant pas accès à certaines données VBG	Pourcentage de structures n'ayant pas accès à certaines données PTN	Pourcentage de structures n'ayant pas accès à certaines données SR
Région/District			
Kayes	36,4	30,3	34,1
Koulikoro	51,4	46,2	42,4
Sikasso	55	56,3	52,6
Ségou	51,7	59,1	43,3
Bamako	42,5	48,5	48,1
Type de structure			
Structure gouvernemental	50,9	50	49,5
ONG	40	61,1	37,5
Associations/groupements/réseaux	35,3	30	30,3
Agence des Nations Unies	0	0	0
Ensemble	45,8	46,2	42,7
Effectif de structures intervenant dans le domaine	168	130	150

Source : Traitement des données de l'étude diagnostique des structures et acteurs producteurs de données VBG PTN et SR, 2020

Les valeurs observées au niveau global cachent des disparités par région et par type de structures. En effet, les résultats indiquent qu'un peu plus de la moitié (55%) des structures de Bamako reconnaissent ne pas avoir accès à toutes les données pour pouvoir renseigner certains de leurs indicateurs. Cela est valable pour tous les VBG, PTN, SR. La région de Sikasso suit de près Bamako avec 39% dans le domaine des Violences Basées sur le Genre, 50% des Pratique Traditionnelle Néfaste et 42% en matière de Santé de la Reproduction. La région de Kayes est la moins touchée avec un taux autour de 30%.

Selon les résultats en fonction des types de structures, les structures gouvernementales ont le plus admis ce problème avec en moyenne 50% dans l'ensemble des trois domaines. Par contre, les agences des Nations Unies ne sont pas du tout touchés par ce problème.

4.6.3. Analyse des opportunités

Au cours de cette étude, il a été demandé aux responsables de structures d'énumérer les opportunités qui s'offrent à leur structure et susceptibles de favoriser la production de données fiables de qualité en matière de VBG, PTN et SR. Les opportunités recensées à ce sujet sont d'ordre politique, économique, socioculturel, technologique, environnemental, logistique. Les résultats figurent dans le tableau ci-dessous.

Tableau 4.17 : Pourcentage de structures suivant les types d'opportunité, dans les zones Spotlight

Type d'opportunités	Structure gouvernementale	ONG	Associations/groupements/réseaux	Agence des Nations Unies	Ensemble
Politique	43,3	40,7	52,8	100,0	45,4
Economique	15,0	44,4	19,4	100,0	21,1
Socioculturel	29,2	40,7	41,7	0,0	33,0
Technologique	27,5	25,9	8,3	50,0	23,8
Environnemental	27,5	7,4	33,3	0,0	25,4
Logistique	15,0	29,6	16,7	50,0	17,8
Aucun type d'opportunité	15,0	7,4	16,7	0,0	14,1
Autre	5,8	14,8	0,0	0,0	5,9
Total structures	120	27	36	2	185

Source : Traitement des données de l'étude diagnostique des structures et acteurs producteurs de données VBG PTN et SR, 2020

Dans l'ensemble, les opportunités offertes aux structures pour une meilleure production de données sont rares. Les opportunités les plus citées sont d'ordre politique (45%) et socioculturel (33%). Ce sont d'ailleurs les associations, groupements et réseaux qui évoquent ces deux types d'opportunités (respectivement 53% et 42%).

L'espoir est fondé rarement sur les opportunités logistiques (18%) et économiques (21%).

Au total, 43% des structures gouvernementales ont fait mention des opportunités politiques contre 53% pour les associations/groupements/réseaux. Les opportunités les moins citées par les structures gouvernementales sont celles logistiques (13%), tandis que celles-ci sont de type environnemental pour les ONG (19%), technologique et économique pour les associations/groupements/réseaux soit (4 et 11%).

Les agences des Nations Unies dans leur ensemble voient à 100% des opportunités sur les plans politique et économique mais moins sur les plans technologique et logistique.

Tableau 4. 18 : Pourcentage de structures par région suivant les types d'opportunité

Région/District	Type d'opportunités	Type de structure			
		Structure gouvernementale	ONG	Associations/groupements/réseaux	Agence des Nations Unies
Kayes	Politique	37,5	50	53,8	0
	Economique	3,1	25	7,7	0

	Socioculturel	50	25	30,8	0
	Technologique	18,8	0	0	0
	Environnemental	28,1	0	46,2	0
	Logistique	9,4	25	15,4	0
	Aucun type d'opportunité	15,6	0	7,7	0
	Autre	0	25	0	0
	Total structures	32	4	13	0
Koulikoro	Politique	31	25	0	0
	Economique	10,3	25	20	0
	Socioculturel	20,7	75	60	0
	Technologique	34,5	0	0	0
	Environnemental	37,9	0	40	0
	Logistique	20,7	25	20	0
	Aucun type d'opportunité	6,9	25	20	0
	Autre	0	0	0	0
Total structures	29	4	5	0	
Sikasso	Politique	50	14,3	33,3	0
	Economique	8,3	57,1	33,3	0
	Socioculturel	16,7	57,1	66,7	0
	Technologique	25	42,9	0	0
	Environnemental	25	28,6	33,3	0
	Logistique	8,3	42,9	0	0
	Aucun type d'opportunité	16,7	0	33,3	0
	Autre	16,7	28,6	0	0
Total structures	12	7	3	0	
Ségou	Politique	50	40	62,5	0
	Economique	30	40	37,5	0
	Socioculturel	40	40	50	0
	Technologique	25	40	25	0
	Environnemental	35	0	25	0
	Logistique	30	40	25	0
	Aucun type d'opportunité	15	0	25	0
	Autre	5	20	0	0
Total structures	20	5	8	0	
Bamako	Politique	55,6	71,4	85,7	100
	Economique	25,9	57,1	14,3	100
	Socioculturel	11,1	14,3	28,6	0
	Technologique	33,3	28,6	14,3	50
	Environnemental	11,1	0	14,3	0
	Logistique	7,4	14,3	14,3	50
	Aucun type d'opportunité	22,2	14,3	14,3	0
	Autre	14,8	0	0	0
Total structures	27	7	7	2	

Source : Traitement des données de l'étude diagnostique des structures et acteurs producteurs de données VBG PTN et SR, 2020

L'analyse du tableau ci-dessus montre que des disparités existent entre les régions. Dans la région de Kayes, 50% des ONG ont exprimé des opportunités politique, socioculturelle et environnementale. Environ 63% des associations/groupements/réseaux citent des opportunités

environnementales et 52% des structures gouvernementales concernent les opportunités socioculturelles.

A Koulikoro, les ONG déclarent à 100% l'existence des opportunités politiques et socioculturelles. A Sikasso, ce sont les structures gouvernementales qui ont exprimé à 63% les opportunités politiques, les ONG à hauteur de 57% ont évoqué celles socioculturelles. Dans la région de Ségou, il ressort que 68% des ONG mentionnent les opportunités économiques et logistiques, la moitié des associations/groupements/réseaux pour les opportunités politiques, socioculturelles et logistiques, 57% des structures gouvernementales pour les opportunités politiques et 50% pour les socioculturelles. A Bamako, les opportunités politiques dominent avec respectivement 43%, 67%, 85% et 100% pour les structures gouvernementales, les ONG, les associations/groupements/réseaux et agences des Nations Unies. Celles économiques suivent avec 67 et 100% pour les ONG et agences des Nations Unies.

4.6.4. Analyse des Menaces

Par rapport aux menaces qui pèsent sur les structures et acteurs dans la production des données, elles sont de diverses natures. Il a été relevé souvent des menaces de nature politique, économique, socioculturelle, technologique, environnementale, matérielle/logistique et institutionnelle. Pour établir la spécificité de chaque région, les résultats sont affichés selon les régions et les types de structure dans le tableau ci-dessous.

Tableau 4.19 : Pourcentage de structures suivant les types de menaces, zones Spotlight

Type de menace	Structure gouvernementale	ONG	Associations/groupements/réseaux	Agence des Nations Unies	Ensemble
politique	6,1	25	33,3	0	20
économique	12,1	50	0	0	17,3
socioculturel	15,2	50	25	0	32,4
technologique	9,1	0	16,7	0	9,7
environnemental	3	0	0	0	13
logistique	15,2	25	8,3	0	15,7
institutionnel	9,1	25	8,3	0	15,1
aucune	69,7	25	25	0	30,3
sécuritaire/autre	6,1	0	16,7	0	14,1
Total structures	120	27	36	2	185

Source : Traitement des données de l'étude diagnostique des structures et acteurs producteurs de données VBG PTN et SR, 2020

Les données du tableau ci-dessus montrent que les structures et acteurs ne sont pas à l'abri de certaines menaces susceptibles de nuire au bon déroulement des activités de production des données. Ils sont plus cités comme relevant de l'ordre socioculturel (32%) et politique (20%). Ces deux types de menaces sont plus craints respectivement par les ONG (50%) et les

associations/groupements/réseaux (33%). Contrairement aux autres types de structures, la majorité de celles relevant de l'Etat (70%) ne voient pas de menace qui pourrait particulièrement empêcher la bonne production de données sur les VBG, les PTN et la SR.

Tableau 4. 20 : Pourcentage de structures par région suivant les types de menaces, zones Spotlight

RÉGION	Type de menace	Structure gouvernementale	ONG	Associations/groupements/réseaux	Agence des Nations Unies
Kayes	politique	9,4	25	30,8	0
	économique	12,5	50	0	0
	socioculturel	15,6	100	15,4	0
	technologique	12,5	25	7,7	0
	environnemental	3,1	25	0	0
	logistique	18,8	50	0	0
	institutionnel	9,4	50	0	0
	aucune	65,6	0	38,5	0
	Autre/sécuritaire	3,1	0	15,4	0
	Total structures	32	4	13	0
Koulikoro	politique	3,4	0	0	0
	économique	13,8	25	40	0
	socioculturel	20,7	75	60	0
	technologique	17,2	0	20	0
	environnemental	13,8	0	20	0
	logistique	24,1	50	20	0
	institutionnel	6,9	0	0	0
	aucune	37,9	0	20	0
	Autre/sécuritaire	0	50	0	0
	Total structures	29	4	5	0
Sikasso	politique	8,3	0	0	0
	économique	16,7	28,6	0	0
	socioculturel	33,3	42,9	33,3	0
	technologique	0	14,3	33,3	0
	environnemental	8,3	14,3	0	0
	logistique	8,3	0	0	0
	institutionnel	16,7	28,6	0	0
	aucune	41,7	14,3	66,7	0
	Autre/sécuritaire	0	0	0	0
	Total structures	12	7	3	0
Ségou	politique	30	0	25	0
	économique	25	20	0	0

RÉGION	Type de menace	Structure gouvernementale	ONG	Associations/groupements/réseaux	Agence des Nations Unies
	socioculturel	40	80	50	0
	technologique	0	0	0	0
	environnemental	20	20	12,5	0
	logistique	10	20	12,5	0
	institutionnel	5	40	25	0
	aucune	25	20	37,5	0
	Autre/sécuritaire	0	0	12,5	0
	Total structures	20	5	8	0
Bamako	politique	48,1	28,6	28,6	100
	économique	25,9	14,3	14,3	0
	socioculturel	29,6	42,9	28,6	0
	technologique	7,4	28,6	0	0
	environnemental	22,2	14,3	28,6	0
	logistique	14,8	28,6	0	0
	institutionnel	33,3	28,6	14,3	0
	aucune	3,7	0	0	0
	autre/sécuritaire	33,3	57,1	71,4	100
	Total structures	27	7	7	2

Source : Traitement des données de l'étude diagnostique des structures et acteurs producteurs de données VBG PTN et SR, 2020

A la question de savoir « *Quels sont les types de menaces susceptibles de porter atteinte aux structures en matière de production et de diffusion de données fiables ?* ». Les réponses recensées sont consignées dans le tableau ci-dessus.

Dans la perspective, les ONG sont celles qui payent le plus lourd tribut en se retrouvant avec les indicateurs les plus accablants dans chacune des régions.

Globalement, les menaces socioculturelles apparaissent comme les premières sources de menace pesant sur les structures dans le processus de production de données sur les VBG, PTN et SR. On note 26% des structures gouvernementales ayant déclaré des menaces socioculturelles, 46% des ONG, et 37% des associations/groupements/réseaux.

De façon spécifique, on relève 50% des ONG qui ont souligné les menaces socioculturelles dans les régions de Kayes, Koulikoro et Ségou (75%), Sikasso (44%). Bamako en sa qualité de capitale est exempté de ce type de menace en raison de la modernisation, du brassage culturel, etc. S'agissant des autres types de structures, on note respectivement 36% et 56% des associations/groupements/réseaux à Kayes et Ségou, avec respectivement 33% et 45% des structures gouvernementales à Sikasso et Ségou.

Cependant les menaces socioculturelles ne sont pas les seules susceptibles de porter atteinte à des structures en matière de production et de diffusion de données fiables. En effet, on fait le point uniquement sur les plus acerbés dans chacune des régions. Pour les menaces de type politique, 33% des associations/groupements/réseaux sont concernés à Kayes. A Bamako, on note 43% des structures gouvernementales, 40% des ONG et toutes les agences des Nations Unies. Pour les menaces de type matériel/logistique, 50% des ONG de Koulikoro ont répondu par l'affirmative.

4.6.5. Récapitulatif des forces, faiblesses, opportunités et menaces

Il ressort de l'analyse des données que la grande faiblesse de la majorité des structures en matière de collecte de données est l'insuffisance des ressources humaines compétentes dans la conception des outils de collecte. Les propos d'un répondant à l'entretien individuel en est une illustration : *«Souvent c'est un peu compliqué, mais on y arrive quand même. Parce que nous ne sommes pas des spécialistes, nous avons des agents qui sont un peu spécialistes en communication et en prévention. Mais pour la collecte des données, il faut des spécialistes pour pouvoir diriger des questionnaires spécifiques, on n'a pas cette formation à 100% »* (EIA. AMSOPT, Koulikoro).

Les répondants ont souligné également la faible couverture géographique des opérations de collecte liées au manque de ressources logistiques, matérielles et financières. A ce propos un de nos participants a indiqué ce qui suit : *« Oui les ressources humaines sont un peu insuffisantes, le matériel un peu, il faut juste un financement pour combler le reste. Techniquement ça va »* (EIA. Association muso dèmè ton, Nioro).

Les participants à nos entretiens ont rarement fait mention des cas de menaces. L'environnement socioculturel et politique a jusque-là été favorable à une telle activité. Certains de nos interlocuteurs confirment cette opinion: *« Les menaces sont quand même très rares, je peux même dire qu'on n'en a pas eu. Politiquement, ça pourrait y être mais pas directement quand même. Le niveau socioculturel il en a eu des difficultés mais pas de menaces »* (EIA. Association muso dèmè ton, Nioro).

En termes d'opportunité, la volonté politique est perceptible au niveau des structures *« Les forces dans la collecte de données pour notre structure c'est d'abord nous. Parce que cela dépend de la volonté politique et de l'engagement. Et les autres forces se sont les partenaires, les ONG, Il nous accorde les véhicules sur demande »*. (EIA-SG). La politique de collecte de données liées à la gestion des informations et le respect de ces données individuelles constituent une opportunité parce qu'elle garantit la gestion et la maîtrise des données.

La capacité de mobilisation des ressources constitue une opportunité financière et économique. *« Il y a un département qui est là pour la mobilisation des ressources et la recherche de financement. Il y a bon espoir qu'il ait toujours de financement avec ce département »*. (EIA-ONG).

En termes d'opportunités socioculturelles, il existe une bonne collaboration avec les jeunes des localités dans le cadre de la mise en œuvre du processus de collecte.

Tableau SWOT selon les types de structures

- Structures gouvernementales

<p>Forces</p> <ul style="list-style-type: none"> - Existence d'un Schéma Directeur de la Statistique (SDS); - Existence du Programme National pour l'Abandon des Violences Basées sur le Genre; - Existence d'un système de remontée de données sanitaires (DHIS 2); - Existence du système SIFEF(Système d'Information sur la Femme et l'Enfant) expérimenté par le CNDIFE. 	<p>Faiblesses</p> <ul style="list-style-type: none"> - Difficultés dans la formulation des indicateurs sur les VBG, PTN (concepts nouveaux); - Non désagrégation des données au niveau local (cercles et communes); - Données non exploitées à hauteur de souhait; - Manque de cadre de centralisation des données collectées par les différentes structures et acteurs.
<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> - La création du PNVBG est une opportunité qui s'est manifesté par une volonté politique; - L'accompagnement de la société civile. 	<p>Menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance de moyens financiers pour accompagner le processus de collecte de données; - Crise sociopolitique et sécuritaire; - Impact négatif de la COVID 19 sur les différentes interventions.

- **ONG**

<p>Forces</p> <ul style="list-style-type: none">- Forte capacité de collecte des données sur toute l'étendue du territoire nationale;- Les points focaux genre sont mis à la disposition des structures pour la prise en charge des cas.	<p>Faiblesses</p> <ul style="list-style-type: none">- Insuffisance de prise en compte des concepts VBG, PTN dans la production de données (concepts nouveaux);- Il y a un problème de centralisation et d'actualisation des données qui se posent, surtout les données sur les PTN;- Il y a toujours un problème d'actualisation et de fiabilité de ces données.
<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none">- L'engagement des plus hautes autorités du Pays dans la résolution des problèmes de VBG, PTN et SR;- Les questions de VBG, PTN et SR sont portées à un niveau beaucoup plus élevé (implication du système des Nations Unies et de l'Union Européenne);- L'implication de plusieurs acteurs autour des questions de VBG, PTN et SR.	<p>Menaces</p> <ul style="list-style-type: none">- Les menaces liées à la sensibilité des questions de VBG, PTN;- Menace sécuritaire;- Impact négatif de la COVID 19 sur les différentes interventions.

- Associations/réseaux/groupement

<p>Forces</p> <ul style="list-style-type: none"> -Maîtrise des zones d'interventions et des cibles de la collecte; -Maîtrise des réalités socioculturelles des zones d'intervention du Programme Initiative Spotlight. 	<p>Faiblesses</p> <ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance de capacité matérielle et technique; - Insuffisance de ressources humaines qualifiées pour la production de données; - Faible production de données.
<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> - Capacité d'intervention jusqu'au plus bas niveau (commune, village); - Capacité d'action relativement grande pour mettre en œuvre les activités. 	<p>Menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> - Menace sécuritaire; - Sensibilité de la thématique VBG dans le contexte socio-culturel; - Impact négatif de la COVID 19 sur les différentes interventions.

- Agences des Nations Unies

<p>Forces</p> <ul style="list-style-type: none"> - Capacité de mobilisation des ressources techniques et financières; - Mise en place du GBVIMS; - Mise en œuvre du Programme Initiative spotlight. 	<p>Faiblesses</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pouvoir de décision limité dans les différents pays.
<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> - Volonté politique favorisant la mise en œuvre de l'Initiative Spotlight; - Cadre de collaboration créé avec les partenaires d'exécution (structures étatiques, ONG, associations...). 	<p>Menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> - Situation politique et sécuritaire du Pays; - Impact négatif de la COVID 19 sur les différentes interventions.

- **Cas particulier du Programme National pour l'abandon des Violences Basées sur le Genre (PNVBG)**

<p><u>Forces</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - L'expertise technique dans les domaines de VBG PTN et SR; - Cadre institutionnel favorable à la production et à la centralisation des données sur les VBG les PTN et SR - Cadre de concertation impliquant les structures sectorielles et les structures régionales, subrégionales et locales déjà opérationnel. 	<p><u>Faiblesses</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance des ressources humaines en quantité et qualité pour la collecte et la gestion des données, - Insuffisance des ressources matérielles et financières, - absence d'une base de données informatisée.
<p><u>Opportunités</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Orientation politique aux niveaux national et international mettant un accent particulier sur la promotion et l'autonomisation des femmes et des filles y compris la lutte pour l'abandon des VBG, PTN et SR ; - Mise en œuvre de politiques, programmes et stratégies nationaux intégrant les questions de VBG, PTN et SR ; - Partenariat créé avec des structures, à l'échelle nationale voire internationale ; 	<p><u>Menaces</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Pesanteurs socioculturelles et religieuses ; - Crise socio sécuritaire et politique; - impact négatif du covid 19.

4.7. Besoins en renforcement de capacités

Les structures enquêtées ont exprimé un certain nombre de besoins en renforcement de capacité, qui varient selon les types de structures et les différentes régions couvertes par l'étude. Ces besoins sont d'ordre technique, financier, humain, matériel et la formation.

Tableau 4. 21 : Répartition des structures selon le type de besoins en renforcement de capacités, dans les zones d'intervention du programme Initiative Spotlight

Type de besoin	Structure gouvernementale	ONG	Associations/groupements/réseaux	Agence des Nations Unies	Ensemble
technique	66,7	51,9	69,4	50,0	64,9
formation	84,2	74,1	88,9	50,0	83,2
humain	52,5	33,3	38,9	0,0	46,5
matériel/logistique	74,2	44,4	91,7	0,0	72,4
financier	69,2	66,7	97,2	0,0	73,5
Total structures	120	27	36	2	185

Source : Traitement des données de l'étude diagnostique des structures et acteurs producteurs de données VBG PTN et SR, 2020

Dans l'ensemble, une grande majorité des structures ont mentionné des besoins en formation (83%), financiers (73,5%) et en termes de logistique (72%) pour la production de données de qualité en matière de VBG, PTN, SR. Les besoins en formation et financiers sont plus ressentis au niveau des structures gouvernementales (respectivement 84% et 69%) et associations/groupements/réseaux (respectivement 89% et 97%). En la matière, les ONG et les agences des Nations Unies souffrent beaucoup moins.

Les besoins de renforcement de capacité sont évoqués par les enquêtés au niveau des structures, voire au niveau individuel *«Il faudrait qu'ils {parlant des agents} soient dans les bonnes conditions de travail, de vie etc. ça ce n'est pas seulement pour la collecte des données mais de travail en général, je pense que ça c'est absolument important ».* (EIA. Direction Régionale de la Santé Kayes).

Tableau 4.22 : Répartition (en %) des structures par domaine d'intervention selon le type de besoins en renforcement de capacités, dans les zones d'intervention du programme Initiative Spotlight

Type de besoin	Domaine			
	VBG	PTN	SR	Ensemble
technique	64,9	69,2	65,3	64,9
formation	83,3	82,3	81,3	83,2
humain	46,4	49,2	44,0	46,5
matériel/logistique	73,8	76,9	70,7	72,4
financier	73,2	78,5	74,7	73,5
Total structures	168	130	150	185

Source : Traitement des données de l'étude diagnostique des structures et acteurs producteurs de données VBG PTN et SR, 2020

Dans l'ensemble, l'analyse selon le domaine d'intervention des structures ne fait pas ressortir de différences majeures en termes de besoins en renforcement de capacités pour une meilleure production de données. En effet, quel que soit le domaine, les pourcentages de structures ayant exprimé un type particulier de besoin sont très proches. Ils oscillent autour de 82% pour la formation. Concernant les besoins matériels et logistiques, les pourcentages varient de 71% à 77%, respectivement pour les structures intervenant dans les domaines de la SR et des PTN.

Tableau 4.23 : Pourcentage de structures par région suivant le type de besoins en renforcement de capacités

Région/District	Type de besoin	Structure gouvernementale	ONG	Associations/groupements/réseaux	Agence des Nations Unies
Kayes	technique	68,8	75	69,2	0
	formation	81,3	75	84,6	0
	humain	46,9	25	30,8	0
	matériel/logistique	81,3	75	100	0
	financier	78,1	100	100	0
	Total structures	32	4	13	0
Koulikoro	technique	72,4	75	60	0
	formation	86,2	75	80	0
	humain	55,2	50	20	0
	matériel/logistique	62,1	50	100	0
	financier	58,6	75	100	0
	Total structures	29	4	5	0
Sikasso	technique	50	28,6	100	0
	formation	75	85,7	66,7	0
	humain	25	28,6	33,3	0
	matériel/logistique	66,7	42,9	100	0
	financier	50	42,9	66,7	0
	Total structures	12	7	3	0
Ségou	technique	65	40	62,5	0
	formation	80	60	100	0
	humain	60	20	50	0
	matériel/logistique	75	20	75	0
	financier	75	60	100	0
	Total structures	20	5	8	0
Bamako	technique	66,7	57,1	71,4	50
	formation	92,6	71,4	100	50
	humain	63	42,9	57,1	0
	matériel/logistique	81,5	42,9	85,7	0
	financier	74,1	71,4	100	0
	Total structures	27	7	7	2

Source : Traitement des données de l'étude diagnostique des structures et acteurs producteurs de données VBG PTN et SR, 2020

Dans presque toutes les régions, plus de 70% des structures gouvernementales expriment des besoins financiers sauf à Sikasso (50%). Par contre, les associations/groupements/réseaux sont à 100% dans tous les besoins pour le renforcement de leurs capacités pour une meilleure production de données de qualité (cf. tableau ci-dessus). Par ailleurs, les associations/groupements/réseaux ont également exprimé à 100% certains besoins notamment, matériel et financier dans la région de Kayes, financier et en formation dans la région de Ségou, financier dans le district de Bamako, tandis que la région de Koulikoro exprime à 91% les besoins en formation.

En ce qui concerne les ONG, 75% évoquent des besoins de renforcement des capacités techniques et financières dans les régions de Kayes et Koulikoro, tandis que Sikasso est à 78% pour les besoins de formation. A Bamako et Ségou, les ONG connaissent pratiquement moins de problèmes dans ces domaines.

4.7.1. Besoins en ressources humaines

Dans les recommandations les répondants ont mis un accent particulier sur le renforcement de capacités en matière de collecte de données, au regard de l'insuffisance notoire des ressources humaines de qualité. Les propos de certains participants en sont une illustration :

« Quand vous regardez {comment on appelle ça} le cadre organique de notre structure, il n'est pas bien fourni. Nous avons besoins de ressources humaines en quantité et en qualité pour nos activités de façon générale et en particulier pour la collecte et la gestion des données ». (EIA-SG).

« Une chose est de confier une mission à quelqu'un, mettre la personne dans les conditions en est une autre parce qu'une mission égale un chef, les moyens et agents. Donc il faut des ressources humaines ». (EIA-DNP).

« Il nous manque une personne qualifiée pour la collecte de données sur les VBG, PTN et SR... ». (EIA-Association).

Le mouvement du personnel est aspect facteur important de l'insuffisance des ressources humaines notamment dans certaines structures gouvernementales. Un responsable de structure gouvernementale s'exprime en ces termes *« généralement, le mouvement de personnel fait que l'insuffisance des ressources humaines se fait sentir dans les services publics. Comme chacun vise mieux et que l'on ne peut empêcher les gens d'aller où ils estiment être plus heureux, donc on fait avec. Je crois qu'il faut trouver les moyens de combler au moins les départs. » (EIA-SG).*

4.7.2. Besoins en appui technique et formation

Parmi les besoins en renforcement de capacités exprimés par les responsables des structures enquêtées pour une meilleure production de données sur les VBG, PTN et SR, ceux en rapport avec l'appui technique et la formation sont les plus cités et ce, quels que soient la région, le type de structure ou le domaine d'intervention. Cependant, les besoins spécifiques en formation varient d'une structure à l'autre et peuvent être classés en quatre grandes catégories: i) formation sur les concepts de base. ii) formation sur l'intégration de la collecte de données sur les VBG, PTN et SR. iii) formation sur la collecte, le traitement et l'analyse des données. iv) formation dans certains domaines connexes.

4.7.2.1. Formation sur les concepts de base

Les structures enquêtées interviennent diversement dans les domaines de VBG, PTN et SR. Ainsi, le degré d'implication de chaque structure est déterminant pour la bonne maîtrise de ces concepts. C'est en ce sens que la plupart des enquêtés ayant exprimé le besoin en formation, jugent nécessaire l'organisation des sessions de formation de base.

Un responsable de structure gouvernementale indique: *« moi je suis spécialiste en santé de la reproduction, donc pas de problème dans ce domaine. Par contre, je trouve qu'il est impératif de former les différents acteurs sur les concepts de VBG et PTN dans la mesure où ils sont relativement nouveaux. D'où la difficulté pour beaucoup d'acteurs de pouvoir dissocier les cas de VBG de ceux qui se présentent à nous (agents de santé) comme des cas cliniques. A titre d'exemples, quand une femme qui se fait battre à sang par son époux, c'est un cas clinique causé par des coups et blessures. Encore faudrait-il que l'agent qui s'en occupe sache effectivement qu'il s'agit d'un acte de VBG, et plus précisément une violence physique. Il faut vraiment former les gens »*. (EIA-SG). Notre interlocuteur met l'accent sur le lien étroit entre les VBG, PTN et la SR: *« moi je pense que tous ces éléments sont quelque part liés. Je pense qu'il faut une prise en charge holistique de ces questions qui sont vraiment liées »*. (EIA-SG).

Un agent de justice aborde dans le même sens: *« Il faut une formation du personnel, améliorer un peu les capacités par rapport à la formation. Dans nos interventions, nous ne distinguons pas spécifiquement la collecte de données sur les VBG des autres formes d'infraction qui nous parviennent. Je pense qu'il y a lieu de former vraiment les agents pour qu'ils puissent comprendre les cas de VBG et les dissocier des autres infractions »*. (EIA-SG).

Le même constat est fait par un responsable d'ONG *« chez nous, on s'occupe de toutes les plaintes qui nous sont soumises par les victimes et on documente cela. Mais, on ne fait pas de distinction entre les cas de VBG ou PTN et les autres cas. Ce sont des concepts nouveaux. A mon avis, il faut qu'on forme les différents intervenants sur ces concepts pour une meilleure prise en charge des cas de violence »*. (EIA-ONG)

Le responsable d'une association se focalise aussi sur la formation en mettant l'accent sur le recyclage *« mon équipe a suivi des formations sur les VBG et le PTN il y a deux ou trois années donc nous avons besoin de recyclage. C'est vrai que notre structure est la faitière en termes de production de données mais nous ne sommes pas spécialistes des domaines de VBG, PTN et SR. On a besoin d'être formés dans ces domaines-là »*. (EIA-Association)

4.7.2.2. Intégration de la collecte de données sur les VBG, PTN et SR

Les besoins exprimés par les enquêtés en matière de formation pour une meilleure production de données, concernent également la nécessité d'intégrer la collecte de données sur les VBG, PTN et SR dans la planification globale des activités au niveau des différentes structures. La collecte de données qui devrait être prioritaire est au second plan dans bon nombre de structures. C'est le cas des structures du système éducatif où un responsable s'exprime en ces termes: « *En réalité, il faut reconnaître que des cas de VBG ne sont pas rares en milieu scolaire ou universitaire. Mais les cas ne sont pas documentés. Simplement, les auteurs sont traduits en conseil de discipline et des sanctions peuvent être infligées au niveau de l'autorité compétente. Au-delà de ça, il n'y a pas de rapportage. S'il était demandé aux uns et aux autres de documenter les cas dans les différentes structures, on en noterait certainement beaucoup. Je pense qu'il y a là un besoin de formation à tous les niveaux pour que la collecte de données se fasse, ne serait-ce que pour les cas confirmés* ». (EIA-SG).

Une situation similaire est rencontrée au niveau d'autres structures. Un enquêté de la police fait le constat suivant: « *je suis point focal VBG du commissariat et j'ai suivi des formations en la matière. Mais pour ce qui est de la collecte de données, il faut dire que ce n'est pas une priorité. Certes les cas de VBG sont traités, mais nous n'avons pas beaucoup à dire sur la collecte de données puisque nous ne sommes pas outillés pour cela. J'avais un cahier dans lequel je notais des cas (je ne sais même pas où il est actuellement) mais il n'y a pas cette prévision-là qui permettrait de mieux s'occuper de la collecte.* » (EIA-SG).

Le problème d'intégration de la collecte de données ne se pose pas qu'aux structures gouvernementales. Un responsable d'ONG déclare: « *en réalité, nous n'avons pas de budget spécifique pour la collecte de données à fortiori sur les VBG, PTN et SR. Nous travaillons sur la base des financements acquis pour nos programmes et là il n'y a pas de ligne budgétaire dédiée à la collecte. Il serait bon de former les gens pour que depuis la conception des projets et des programmes, qu'on puisse intégrer les coûts et les actions liées à la collecte et la production de données. Parce que, c'est ça le problème. Quand vous vous trouvez entrain de réaliser un programme où une ligne de collecte de données n'est pas prévue, vous ne pouvez pas faire de collecte. On n'aurait pu produire des données et des chiffres nous-mêmes si cela était prévu.*» (EIA-ONG).

Certains enquêtés trouvent que la production de données ne peut s'améliorer sans l'intégration du processus dans le cadre plus global de l'exercice de la mission régaliennne des structures et acteurs : « *l'amélioration de la production de données sur les VBG, les PTN et la SR passe aussi par le renforcement de capacités techniques des agents en matière d'élaboration (ou d'actualisation) et de coordination dans la mise en œuvre des politiques nationales dont ces trois domaines respectifs sont un pilier ou axe important ; en l'occurrence, le renforcement de capacités des agents de la DNP et le renforcement en matière de coordination de la Politique Nationale de Population dont les VBG, les PTN et la SR sont un axe important* ». (EIA-DNP).

4.7.2.3. Collecte, traitement et analyse des données

Une chose est de vouloir collecter, traiter et analyser les données mais savoir le faire en est une autre; telle est l'expression qui revient de façon récurrente dans les propos des enquêtés. Le responsable d'une ONG se prononce en ces termes: « *Pour une meilleure production de données, il faut former les acteurs à tous les niveaux dans tout le processus de collecte, traitement et analyse de données. Et là, c'est un savoir-faire* ». (EIA-ONG). Un autre abonde : « *Il faut plus de renforcement sur la collecte de données, c'est très important, et comment rédiger les questionnaires pour avoir ce qu'on souhaite. Et prendre en compte aussi l'analyse des données. S'il faut collecter des données, il faut pouvoir les analyser, et les interpréter. C'est aussi un problème, je ne sais pas si cela rentre dans ce cadre*» (EIA-AMSOPT Bamako).

« *Il faut plus de renforcement sur la collecte de données, c'est très important, et comment rédiger les questionnaires pour avoir ce qu'on souhaite. Et prendre en compte aussi l'analyse des données. S'il faut collecter des données, il faut pouvoir les analyser. L'interprétation des données est aussi un problème, je ne sais pas si cela rentre dans ce cadre* » (EIA, Association de lutte contre les pratiques néfastes).

Un autre participant ajoute : « *Il faut un renforcement de capacités pour une meilleure production des données, on a besoin de formation et le recyclage des anciens agents de santé. Parce qu'en santé on fait toujours du recrutement donc on doit former les nouveaux agents recrutés. Ces agents sont recrutés soit par la fonction publique, soit par la collectivité. On doit les former sur le logiciel DHIS2. La formation se fait normalement chaque six mois et ça fait une année maintenant qu'on n'a pas fait de formation, on a des nouveaux agents. Donc le défi c'est de former ces agents parce qu'aucun agent de santé ne doit rester sans être formé sur la collecte et l'analyse des données* ». (EIA, structure de santé, Kayes).

« *Nous avons besoin des formations même moi j'ai besoin d'être formé sur le DHIS2 et en Excel avancé par ce qu'en tant que responsable de volet, on ne peut pas superviser quelqu'un sans avoir la formation nécessaire ; nous avons aussi besoin de la formation en Anglais parce que quand on participe à des conférences internationales, il y a beaucoup de choses qui se disent en anglais et tous les documents importants sont également dans cette langue* » (EIA, Structure de santé Bamako).

Un autre interlocuteur d'une structure gouvernementale va plus loin: « *déjà, il faut commencer par harmoniser les définitions, les outils et les méthodes de collecte. Ensuite, former les plus hautes autorités pour que les outils primaires (registres, fiche d'admission...) puissent être révisés et intégrer les variables clés de VBG, PTN et SR. Puis, former tous les acteurs, depuis les prestataires jusqu'à ceux qui sont dans les instances de prise de décision pour des raisons évidentes. Vous ne pouvez pas par exemple superviser quelqu'un sur quelque chose que vous-mêmes, vous ne maîtrisez pas. C'est pour dire que tous ceux qui sont dans la chaîne de la production de données et d'utilisation des données doivent être formés; formés pour collecter des données de qualité, formés pour faire de bonnes analyses en vue de prendre de bonnes décisions. Sans les données, on ne peut rien* ». (EIA-SG).

4.7.2.4. Domaines connexes

La production de données sur les VBG, PTN et SR embrasse bien d'autres domaines connexes. Dans les entretiens, les besoins en formation qui ressortent souvent sont entre autres, l'informatique comme le souligne un enquêté: « *De nos jours, l'outil informatique est au centre de tout. Une meilleure production de données passe forcément par la formation en informatique surtout dans une perspective globale de centralisation de données* ». (EIA-Association).

Un autre répondant voit la statistique comme l'élément central du processus de production de données et dit: « *Je pense qu'en parlant de collecte et production de données surtout quantitatives, on parle d'un travail statistique. Du coup, les acteurs chargés de la production et la centralisation des données doivent avoir le minimum de notions élémentaires en statistique pour faire ce travail. Dans notre division Suivi-évaluation qui gère la production de données, il y a très peu de statisticiens. C'est avec beaucoup de difficultés qu'on arrive à exécuter les travaux parce qu'actuellement, nous avons deux juristes là-bas. Il faut qu'ils soient formés en statistique...* » (EIA-SG).

La formation en langues (français et anglais) est une nécessité dans certaines structures pour une meilleure production comme le suggère le responsable d'une ONG intervenant dans le domaine de SR: « *les bons documents sont en anglais et toutes les conférences internationales se tiennent dans cette langue. La formation en Anglais permettrait aux uns et aux autres de bien exploiter les documents et d'harmoniser les définitions et les outils de collecte.* » (EIA-ONG).

Un autre enquêté d'une structure judiciaire renchérit: « *Ce qu'on n'oublie souvent, c'est que les agents doivent être formés même en Français. La production de données est une chaîne. Il faut que ceux-là même qui sont chargés de renseigner les registres comprennent bien Français et surtout sachent bien écrire. Je vous avoue que vous aurez du mal à lire et à comprendre le contenu même de certains registres qui servent d'outils d'orientation pour la prise de décision en cas de VBG.* » (EIA-Structure de santé, Bamako).

4.7.3. Besoins en appui matériel ou logistique

La plupart de nos interlocuteurs sollicitent des appuis matériels et logistiques (supports digitaux, outils informatiques, logiciels de traitement et d'analyse etc.), pour la mise en place d'un mécanisme performant de collecte de données, la dotation en matériel informatique et la formation à leurs utilisations.

Les dotations en matériels de collecte (outils informatiques, logiciels de traitement de données etc.) sont des besoins les plus récurrents dans une grande majorité des structures enquêtées. Comme souligne les propos d'un participant à l'entretien individuel :

« *Si on peut avoir d'autres outils ça nous fera plaisir ; comme des outils de collecte des données qui peuvent être en format numérique Excel ou des logiciels de collecte des données et aussi de renforcement de mon personnel qui s'agrandit, me permettra de maximiser les résultats.* »(EIA, AMSOPT) ».

« Nous avons besoin des renforcements des capacités sur les outils et méthodes de collecte et ensuite des besoins logistiques en nous accompagnant avec des outils informatiques (ordinateur portable, tablette, etc.) » (EIA, APDF).

Les agents des structures ont besoin de renforcement de compétences en matière de collecte et de gestion de données dans la plupart des structures et associations locales.

« Il faut des matériels aussi surtout des ordinateurs. Je crois que si on a le matériel et que les agents sont formés on peut mieux faire » (EIA, Tribunal, Kayes).

« Un consultant a eu à mettre à notre disposition un outil et on voulait continuer les activités d'appropriation de cet outil pour que nos différents correspondant puissent être formé afin d'avoir des informations que nous cherchons ; si ce n'était pas la COVID 19, on voulait continuer le renforcement des acteurs qui interviennent dans notre secteur pas uniquement les chefs mais tous les agents, et de mettre en œuvre une application à notre sein. C'est un plan qui porte sur l'informatisation du système des collectes de données pour que chacun sache comment travailler avec l'outil de recherche et quelles sont les informations dont on a besoin au niveau de telle ou telle structures » (EIA, CNDIFE Bamako).

« Nous manquons de matériels, on se débrouille doucement seulement, sinon nous avons vraiment un manque de matériel. Nous avons aussi un problème de moyens financiers et techniques ; on s'active selon le peu de moyens qu'on a, avec nos cotisations et l'implication des uns et des autres. Nous disposons quand même des ressources humaines et nous nous attachons à ce que les activités de l'association ne s'arrêtent pas, sinon aucun autre moyen pour le développement ou l'épanouissement de l'association. » (EIA-Association muso dèmè ton, Nioro).

4.7.4. Besoin en appui financier

Le déficit de ressources financières est assez récurrent dans le discours de la majorité de nos répondants. Le besoin en appuis financiers constitue une des premières recommandations formulées par les participants. Le gap se situe au niveau des sources de financement de l'activité de collecte et de production. Ceci est illustré par les propos des participants aux différents entretiens :

« Le système est adéquat comme je l'ai dit le problème qui se pose c'est vraiment le problème de financement. Ce qui fait qu'aujourd'hui l'alimentation de la base de données pose problème ». EI-SG. « Pour une meilleure production des données, on a besoin de formations techniques et de ressources financières ». (EIA-ONG).

Certaines ont mentionné les défis techniques liés à la disponibilité de la connexion internet indispensable au transfert des données des supports de collecte au serveur central. C'est ce qui ressort du discours d'un des participants : « je pense avoir la logistique nécessaire, et bon on n'a pas besoin de camion benne pour transporter ses données ; mais des ordinateurs et la connexion internet. Rarement vous verrez un agent de santé qui ne possède pas un ordinateur; pour la connexion nos prestataires font beaucoup d'effort pour envoyer leurs données parce que la

région est vaste et on a beaucoup de CSCOM qui ne sont pas couverts par le réseau donc le plus souvent quand on arrive à la fin du mois ils se déplacent vers un endroit couvert par le réseau pour envoyer leurs données »(EIA-Direction régionale de la santé, Kayes).

« Nous sommes butés à des problèmes d'ordre financier parce que pour avoir des outils informatique, il faut disposer d'un fond pour ça, surtout la plupart de nos enquêtes se sont les EMOP annuelles qui sont financées par l'Etat en collaboration avec les partenaires». (EIA-INSTAT, Bamako).

- Cas particulier du PNVBG :

Comme la plupart des structures gouvernementales, les besoins en renforcement de capacités du PNVBG s'expriment en termes de ressources humaines, de formation et de logistiques: *« nous avons beaucoup de besoins : en termes de ressources humaines, de renforcement des capacités en matière de gestion des données. Par rapport à la logistique, nous avons besoin de matériels informatiques, de matériels roulants et la mise en place d'une base de données qui demande de la connexion internet ».* (EIA-PNVBG).

4.8. Stratégies d'amélioration de la qualité des données produites

L'évaluation des 185 structures et acteurs enquêtés avec succès dans les quatre (04) régions et le district de Bamako composées de 120 structures gouvernementales, 27 ONG, 36 associations/groupements/réseaux et 2 agences des Nations Unies a permis de dégager une gamme variée de stratégies en lien avec les besoins et faiblesses des structures et acteurs producteurs de données sur les VBG, PTN et SR, en vue de disposer des données de qualité fiables.

Ainsi, des axes stratégiques sont définis :

Axe stratégique 1 : coordination

La multiplicité et la diversité des acteurs en matière de production de données sur les VBG, les PTN et la SR font que le cadre organisationnel devrait clarifier les rôles spécifiques de chaque maillon du processus. Un tel schéma suppose bien évidemment un minimum d'harmonisation et de standardisation des définitions, des méthodes et des outils de collecte entre les différents types de structures et acteurs impliqués ainsi que la périodicité de rapportage des données.

Ainsi, deux (02) niveaux classiques de coordination sont dégagés : le premier est intra structure et le second est inter structure.

Suivant le domaine d'intervention de chaque structure, la coordination interne devrait permettre de détacher les activités de production de données sur les VBG, les PTN et la SR des autres activités régaliennes et permettre une gestion éclairée et transparente en la matière.

Une session de formation des responsables de structures est souhaitable pour orientation.

Le mécanisme de coordination entre les différentes structures/acteurs doit clarifier le rôle et les exigences attribuées à chaque structure. Qui fait Quoi ? Où ? Quand ? Comment ? Avec Qui ? A Combien ? ; telles sont les questions centrales sur lesquelles ce niveau de coordination doit définir en vue de parvenir à un mécanisme global de production de données au niveau national.

L'idéal serait d'informatiser ce mécanisme tout en garantissant l'interconnexion entre les systèmes spécifiques des différentes structures.

Certains enquêtés plaident pour une centralisation des données harmonisées au niveau national. *« La production doit être utilisée comme instrument de plaidoyer pour le changement et servir de base pour orienter les politiques publiques. Comme recommandation, je crois qu'il est important d'aller vers une centralisation des données harmonisées et fiables au niveau national ; il faut aussi que la production des données serve d'outils et d'instruments de plaidoyer pour le changement par ce que les données ont pour vocation d'orienter les politiques, qu'elles servent de base pour les futures interventions, programmations stratégiques pour l'Etat »(EIA-PNVBG, Bamako).*

En terme de couverture, il ressort de l'analyse des discours que les organisations internationales sont dotées de moyens qui leurs permettent de mettre en place des collectes de données à l'échelle nationale. C'est ce qui ressort des propos d'un participant à l'interview : *« OXFAM en tant qu'institution internationale a une couverture d'envergure nationale, même si de nos jours nos interventions sont beaucoup plus concentrées dans la région de Koulikoro, Sikasso, Ségou et dans les régions du nord ».* (EIA-OXFAM).

Certaines structures étatiques font exception à cette règle, C'est le cas de la police et de la gendarmerie où des points focaux s'occupent de la documentation et du traitement des cas de VBG. Comme le témoigne ce participant à l'entretien: *“La couverture de nos opérations est nationale, on a des points focaux dans tous les commissariats du Mali, le directeur général de la police a fait sortir une décision nommant les points focaux genre, à la direction générale de la police nationale et aux directions régionales de la police nationale en plus, on travaille aussi avec la synergie d'actions de One Stop Center de Mopti, de Sévaré et de Gao”.* (EIA-ONE STOP CENTER).

Les mécanismes déjà en place, à l'image de la commission nationale Population et Développement au niveau de la DNP ; peuvent servir de base à la mise en place d'un mécanisme de coordination au niveau national en matière de production de données sur les VBG, PTN et la SR. C'est ce que semble suggérer notre enquêté quand il dit *« Il serait bon par*

exemple, de renforcer cette commission pour l'adapter au besoin de la production des données sur les VBG, les PTN et la SR ». (EIA-DNP).

Axe stratégique 2 : Formation

Comme indiqué précédemment, la bonne production de données nécessite que les acteurs soient formés à tous les niveaux. Les résultats de la présente étude peuvent être utilisés pour dégager un plan global de renforcement de capacité en formation. Quel que soit le type de structure intervenant, la formation doit intégrer aussi bien les notions de base dans les trois domaines, l'intégration de la production de données, le développement et la manipulation des outils et des méthodes de collecte, de traitement et d'analyse des données en matière de VBG, PTN et SR.

De façon opérationnelle, la formation des formateurs est une première étape qui devrait être accompagnée par celle des acteurs sur le terrain.

- La formation est demandée par beaucoup de nos interlocuteurs : *« Pour une meilleure production des données, on a besoin au plan technique de formations et au plan financier, un appui conséquent ». (EIA-ONG).*
- *« Pour la qualité des données, j'ai quelques recommandations ; la première concerne les agents de santé qui font la collecte des données primaires, parce que, on constate que les collectes ne sont pas faites, les collectes se font sur les fiches de pointage, je donne un exemple, chaque fois qu'il y a une femme qui vient au niveau du centre, il y a une fiche de pointage sur laquelle, on l'enregistre. Il faudra qu'on laisse les fiches de pointage de côté, compter en fin de mois et mettre ce nombre de femme en SR à la fin du mois et mettre ce nombre dans le rapport qui peut être saisi. Malheureusement cela ne se fait pas c'est pour cela qu'il y a une discordance dans les informations. Ceci est valable aussi bien au niveau des VBG, à celui des fiches de pointages, c'est ma première recommandation ». (EIA. CSRéf, Bafoulabé).*
- *« La recommandation nous en a avons, d'abord la formation manque, souvent quelqu'un qui est désigné expressément pour une situation n'a pas la formation requise ; les formations sont rares aussi dans ces domaines. Donc, il faut de la formation pour avoir une meilleure connaissance du domaine, parce que tout doit commencer et se terminer par la formation ». (EIA-ONG).*

Axe stratégique 3 : Equipement et logistique

La bonne production de données passe aussi par la dotation en équipements des structures. Il s'agit du matériel roulant, du matériel informatique et électronique (ordinateurs, tablettes, ...).

- Plusieurs participants se sont prononcés là-dessus : *« Nous manquons de matériels, on se débrouille doucement seulement, sinon nous avons vraiment le manque de matériel. Nous*

avons aussi un problème de moyens financiers. Au niveau technique, on se contente du peu de moyens dont on dispose, nos cotisations et l'implication des uns et des autres. Nous accordons un intérêt particulier au renforcement des capacités des ressources humaines de l'association » (EIA-Association).

- *« Nous avons un manque de matériel qui nous pose des problèmes, il nous faut des renforcements de capacités des agents de collecte de données et un peu d'outils techniques sur les VBG, PTN et les SR » (EIA-ONG).*
- *« Les besoins c'est d'avoir des matériels pour la centralisation des données et d'avoir un soutien financier. Mais ce qui est beaucoup important c'est le soutien matériel pour la centralisation des données » (EIA. Commissariat de police Bamako).*

Axe stratégique 4 : financement

En règle générale, la production de données est une opération extrêmement chère au regard des nombreux postes budgétaires qu'elle dégage : conception, recrutement, formation, phases de terrain, prise en charge du personnel mobilisé etc. Des financements conséquents pour cette opération à l'échelle nationale, régionale et locale sont indispensables pour une meilleure production de données.

En résumé, il ressort de l'analyse des répondants, que pour l'amélioration de la qualité des données produites sur les VBG, PTN et SR, l'accent est mis sur le recrutement du personnel, le renforcement des compétences des ressources humaines et des moyens matériels, logistiques et financiers.

Il serait important de mettre en place un mécanisme global de collecte de données sur les VBG, les PTN et SR qui nécessite que tous les acteurs clés de la chaîne de production de données (au sens large) soient mobilisés et renforcés à tous les niveaux, en termes de capacités organisationnelle, technique, financière, logistique...

Bien que des défis majeurs restent à relever en la matière dans le contexte malien, il convient de rappeler que le « soubassement » existe déjà aux plans institutionnel et opérationnel: la création du PNVBG, la collecte de données sanitaires et celles sur les VBG respectivement via le DHIS2 et GVBIMS ; les ONE STOP CENTER... En s'inspirant justement de ces deux mécanismes, on pourrait envisager un, chapeauté par une structure gouvernementale (en l'occurrence le PNVBG) pour des questions de pérennisation, qui impliquerait toutes les parties prenantes au niveaux national, régional, subrégional et local ; qu'il s'agisse des structures gouvernementales, des ONG nationales et internationales, des associations/groupements/réseaux et faîtières ou encore des agences des Nations-Unies.

De plus, dans un contexte où les populations sont fortement ancrées dans les valeurs socioculturelles comme le Mali, il serait important de mettre un accent particulier sur la

réalisation des études et recherche d'envergure nationale, régionale voire locale en vue d'une meilleure compréhension de ces réalités socioculturelles, pour dégager des stratégies locales pour l'abandon des VBG et autres formes de pratiques traditionnelles néfastes. Ce qui aurait le double avantage de contribuer à une plus grande disponibilité des données quantitatives et qualitatives d'une part, et une meilleure coordination des activités de lutte à travers la prise de décision basée sur les évidences d'autre part.

Axe stratégique 5 : Plaidoyer

Le plaidoyer est un outil important qui peut servir à influencer les décideurs en vue de modifier et de faire évoluer les politiques et programmes de protection des femmes et des filles contre la violence en apportant des appuis constants pour faciliter la mise à disposition des évidences sur les questions de VBG, PTN et SR pour orienter la prise de décisions.

IL ressort de l'analyse des répondants, que pour l'amélioration de la qualité des données produites sur les VBG, PTN et SR et la pérennité du processus de collecte, un plaidoyer doit être fait auprès des partenaires nationaux et internationaux pour la mise en place d'un mécanisme de mobilisation des ressources pour le financement du processus de collecte de données sur les VBG, PTN et SR. Outre les ressources financières, d'autres formes de soutien sont requises à savoir les matériels roulants, logistiques, matériels informatiques et électroniques...

L'un de nos interlocuteurs s'exprime: « *la production de données est une opération qui nécessite beaucoup de moyens. Il faut vraiment un plaidoyer pour mobiliser les ressources financières et même matérielles* » (EIA-SG).

La DNP ajoute, que la DNP a une expérience avérée en matière de plaidoyer, une expérience obtenue grâce au projet SWEDD dont la composante communication fut confiée à la Direction Nationale de la population qui est chargée de la communication avec les différents acteurs impliqués dans la sensibilisation de masse (la communication et le plaidoyer en matière de l'utilisation des méthodes contraceptives, la lutte contre les mariages des enfants, la lutte contre les grossesses des enfants. Toutes ces actions sont menées en collaboration les communicateurs rationnelles, les réseaux des jeunes etc. (EIA-DNP).

CONCLUSION

La réalisation de cette étude diagnostique des structures et acteurs producteurs de données sur les VBG, PTN et SR dans les zones d'intervention du Programme Initiative Spotlight, a vu l'implication de tous les acteurs clés. Il s'agit des régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou et le District de Bamako. L'étude vise à renforcer le cadre institutionnel, améliorer la production et la disponibilité de données statistiques quantitatives et qualitatives actualisées au niveau des structures et acteurs dans le cadre de l'élaboration des lois et la mise en œuvre des politiques, des stratégies et des programmes en vue de permettre une meilleure lecture et une appréciation de l'ampleur et de la gravité des phénomènes de VBG, PTN et SR. Elle doit contribuer à une meilleure prise de décision basée sur des évidences par les pouvoirs publics et autres acteurs clés et une meilleure coordination des activités menées dans la lutte contre les VBG, pratiques néfastes et les obstacles aux droits à la SR.

Les données quantitatives et qualitatives recueillies sur le terrain ont été traitées et analysées. Elles ont permis d'avoir des informations sur les caractéristiques des structures et acteurs intervenants, d'analyser leurs mécanismes de collecte de données ainsi que leurs capacités opérationnelles dans la production de données sur les VBG, les PTN et la SR. Aussi, les opportunités offertes à ces structures ont été analysées sur les plans politique, économique, socioculturel, technologique, environnemental et logistique ; de même que les types de menaces susceptibles de nuire à la production des données de qualité. L'étude a permis de disposer d'une gamme variée d'information de qualité et de quantité qui pourtant peut faire l'objet de plusieurs études.

Il ressort de l'analyse des différents tableaux et interviews que la collecte de données sur les VBG, PTN et SR constitue un véritable défi pour les structures qui travaillent sur ces questions. Les mécanismes de collectes de données sont insuffisants, voire inexistant dans la plupart des structures, qui pourtant, ont vocation à faire le travail de collecte. Il y a une insuffisance d'outils de collectes et de personnel formé pour la tâche. Dans beaucoup de structures il n'existe pas de point focal VBG pour le traitement des cas répertoriés par la structure. Les moyens matériels et financiers sont insuffisants pour produire des données de qualité. Il faut également ajouter l'insuffisance de ressources humaines de qualité. Le défis de la collecte de données de qualité et fiable reste entier.

Il y a nécessité de coordination entre les structures et acteurs producteurs de données sur les VBG, les PTN et la SR, afin de parvenir ensemble à la mise en place d'un mécanisme global de collecte de données permettant d'œuvrer dans la lutte au niveau des zones d'intervention du Programme Initiative Spotlight.

RECOMMANDATIONS

Pour une meilleure production de données sur les VBG, les PTN et la SR, et sur la base des suggestions fournies par les répondants, quelques recommandations ont été formulées. Elles portent essentiellement sur le renforcement des compétences des ressources humaines et des moyens matériels, logistiques et financiers. Les recommandations suivantes ont été formulées par les participants aux entretiens individuels :

A l'intention de l'Etat :

1. institutionnaliser la production statistique sur les VBG, les PTN et la SR ;
2. élaborer et mettre en œuvre un plan d'appropriation nationale des statistiques de genre (VBG, PTN et SR);
3. renforcer le cadre institutionnel du PNVBG;
4. doter les structures et particulièrement le PNVBG en matériels roulants, informatiques et de moyens financiers plus accrus ;
5. renforcer les capacités techniques des agents de la DNP et des membres de la Commission Population et Développement chargée de la mise en œuvre de la Politique Nationale de Population ;
6. mettre en place un cadre de synergie entre les structures et acteurs producteurs de données sur les VBG, les PTN et la SR aux niveaux national, régional et local;
7. renforcer le cadre de concertation des structures et acteurs qui interviennent dans le domaine des VBG ; PTN et SR ;
8. mettre en place un système de centralisation et de gestion des données VBG; PTN et SR au niveau national ;
9. standardiser la définition des concepts de VBG, PTN et SR au niveau des structures et acteurs intervenant dans le domaine ;
10. harmoniser les outils et les méthodes de collecte de données sur les VBG, PTN et SR ;
11. prévoir une ligne budgétaire dédiée à la production de données sur les VBG, PTN et SR dans les stratégies, programmes et projets nationaux ;
12. assurer la formation de spécialisation des cadres nationaux intervenant dans les domaines de VBG, PTN et SR;
13. valoriser et prendre en compte les données statistiques sur les VBG, PTN et SR dans les stratégies, programmes et projets nationaux.

A l'intention des partenaires techniques et financiers:

14. diligenter le plaidoyer pour la mobilisation des ressources nécessaires au renforcement de capacités des structures et acteurs producteurs de données sur les VBG, les PTN et la SR;
15. appuyer le renforcement des capacités en ressources humaines, matérielles et financières des structures et acteurs dans la collecte et la production de données sur les VBG, PTN et SR;
16. appuyer le renforcement des capacités techniques des structures dans la collecte de données à travers la formation sur les concepts de VBG, PTN, et SR; sur les aspects de planification et de réalisation de la collecte, du traitement et de l'analyse des données ainsi que sur les

domaines connexes à la production des données; à savoir la statistique, l'informatique et les langues (Français et Anglais);

17. renforcer l'appropriation des agents de la nécessité de collecter les données sur les VBG, les PTN et la SR à tous les niveaux;
18. élaborer et mettre en œuvre un plan de renforcement de capacités des structures et acteurs pour une meilleure production des données de qualité ; puis réaliser une évaluation post-renforcement de capacités mis en œuvre.

BIBLIOGRAPHIE

1. Assemblée Générale des Nations Unies: Résolution adoptée par l'Assemblée générale le 18 décembre 2009.
2. Assemblée Générale des Nations Unies, Recueil des Traités, vol. 1249, no 20378.
3. Coalition Malienne des Droits de l'Enfant (COMADE), Rapport Complémentaire sur la mise en œuvre de la Convention Relative aux Droits de l'Enfant au Mali, mars 1999.
4. Equilibres & Population : Santé et droits sexuels et de la procréation des adolescentes au Mali, novembre 2017.
5. Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA-Mali) : évaluation indépendante du 7ème programme de coopération Mali-UNFPA 2015 -2019, rapport final, octobre 2018.
6. Institut National de la Statistique (INSTAT-Mali) : Enquête Démographique et de Santé du Mali (EDSM VI, 2018).
7. Institut National de la Statistique du Niger, mécanisme de collecte de données sur les indicateurs de Violences Basées sur le Genre au Niger, Rapport d'analyse, avril 2011.
8. Loi n° 2019-014 du 03 juillet 2019 portant création du Programme National pour l'Abandon des Violences Basées sur le Genre (PNVBG) ;
9. Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille ; Politique Nationale Genre du Mali (PNG-Mali 2011).
10. Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique (MSHP), Plan d'Action National de Planification Familiale du Mali 2014-2018
11. Organisation Mondiale de la Santé (OMS), Éliminer les mutilations génitales féminines 2008, 45 pages. Déclaration commune des organismes des Nations Unies.
12. SYSTÈMES DES NATIONS UNIES-FEMMES-Côte d'Ivoire : Evaluation des mécanismes nationaux de lutte contre les violences basées sur le genre, Côte d'Ivoire, juillet 2015.
13. Organisation Mondiale de la Santé (OMS, les adolescentes mariées : toujours soumises au risque.
14. Plan International: Protéger les enfants contre les pratiques néfastes dans les systèmes juridiques pluriels avec un accent particulier sur l'Afrique, New York 2012.
15. Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD-Mali) : Stratégie Genre et Plan d'action 2018-2020.
16. Document du programme Initiative Spotlight du Mali, 2018.
17. Document de la Politique nationale de Population 2017 et son Plan d'Action 2018-2022.
18. Search for Common Ground-Guinée : Rapport de recherche : les violences faites aux enfants et aux jeunes en Guinée, février 2015.
19. UNIFEM-Rwanda : enquête de référence sur les violences sexuelles basées sur le genre au Rwanda, juin 2008.

ANNEXES

Annexe 1 : Personnel de gestion de l'étude

COORDINATION

Coordination

Mme DIALL Absatou N'DIAYE

Ishaga Coulibaly

Supervision technique

Mme SYLLA Balkissa YATTARA

Mme TRAORE Aïssata TRAORE

Djanguiné Camara

APPUI TECHNIQUE

Timothée KASSOGUE, Consultant Principal

Madou TRAORE, Consultant Associé

Mariam SANTARA, Consultante Associée

GESTION FINANCIERE

Ousmane DEMBELE

MEMBRES DU COMITE DE PILOTAGE

- Fadogoni DIALLO (ONDD) ;
- Sékou HAIDARA (INSTAT) ;

- SYLLA Fatoumata SYLLA (CNDIFE) ;
- Saliki COULIBALY (PNVBG) ;
- Ramata MARIKO (DGSHP) ;
- Hawa COULIBALY (MSPC) ;
- Sékou Kaba CISSE (DNPF) ;
- KONE Djénéba BA (CPS Justice) ;
- Amadou Daba TRAORE (DEMESO) ;

- Mme DIALLO Aminata DIARRA (UNFPA)
- Issa DIARRA (DNP);
- Mamadou COULIBALY (UNHCR)
- Mme BARRY Kadidia DABO (DNP) ;
- Mme FOFANA, Maimouna KANTE (DNP) ;
- Sory Ibrahim SANGHO (DNP) ;
- Sibiry TRAORE (DNP) ;
- Sékou DOUMBIA.

Annexe 2 : outils de collecte de données (questionnaire et guide)

QUESTIONNAIRE STRUCTURE

NUMÉRO DU QUESTIONNAIRE	<table border="1" style="width: 100px; height: 40px;"> <tr> <td style="width: 25px; height: 15px;"> </td> <td style="width: 25px; height: 15px;"> </td> <td style="width: 25px; height: 15px;"> </td> <td style="width: 25px; height: 15px;"> </td> </tr> <tr> <td style="width: 25px; height: 15px;"> </td> <td style="width: 25px; height: 15px;"> </td> <td style="width: 25px; height: 15px;"> </td> <td style="width: 25px; height: 15px;"> </td> </tr> </table>									DATE DE L'ENQUÊTE /_/_ /_/_ /_/_/_/_/_ J J M M AAAA

Introduction :

Bonjour, je m'appelle _____, nous menons une étude diagnostique des structures et acteurs producteurs de données sur les Violences Basées sur le Genre (VBG), les Pratiques Traditionnelles Néfastes (PTN) et la Santé Reproductive (SR). au compte de la Direction Nationale de la population dans le cadre de la mise en œuvre du programme « Spotlight Initiative », Les structures sont ainsi évaluées sous l'angle de la production, la disponibilité et l'accessibilité des données de qualité. Votre avis est capital afin d'avoir le maximum d'informations.

Les informations collectées sont strictement confidentielles et ne seront en aucun cas utilisées pour identifier les répondants conformément à la Loi N°2016-005 du 24 février 2016 régissant le Système Statistique National fait obligation aux personnes physiques et morales de répondre aux Enquêtes Statistiques Officielles. Nous vous remercions d'avance de votre collaboration.

SECTION I. IDENTIFICATION

N°	Questions	Réponses	Codes
Q001	Région/District	1 = Kayes 2 = Koulikoro 3 = Sikasso 4 = Ségou 5 = Bamako	/_/_
Q002	Cercle/commune de Bamako (Si commune de Bamako, allez à Q004A)	-----	/_/_/_
Q003	Commune	-----	/_/_/_/_
Q004A	Nom de la structure	-----	

Q004B	Sigle	-----	
Q005	Type de structure	1=Organisme gouvernemental 2=ONG nationales 3= Associations 4=ONG internationale 5 Agence des Nations Unies	/_/_/
Q006	Année de création de la structure	/_/_/_/_/_/ 9999 = Ne sait pas	/_/_/_/_/_/
Q007	Niveau d'intervention	1= National 2= Région/District 3= Cercle/commune de Bamako 4= commune de région	/_/_/
Q008	Zone d'intervention (cochez les bonnes réponses)	A = Kayes B = Koulikoro C = Sikasso D = Ségou E = Bamako X = Autre à préciser -----	
Q009	Domaine(s) d'intervention (cochez les bonnes réponses) Si VBG, posez Q010 puis Q011 Si PTN, posez Q010 puis Q011 Si SR, posez Q010 puis Q011	A = VBG B = PTN C = SR X = Autres à préciser -----	
Q010	Année de début d'intervention dans le domaine	/_/_/_/_/_/ 9999 = Ne sait pas	VBG/_/_/_/_/_/ PTN/_/_/_/_/_/ SR/_/_/_/_/_/
Q011	Type de définition utilisée des VBG, PTN et SR (choisir une seule réponse par domaine)	1 = Propre à la structure 2 = Définition de la structure nationale chargée de la question 3 = définition d'une ONG 4 = définition de l'SYSTÈMES DES NATIONS UNIES 5 = Autres à préciser ----- ----- 9= Ne sait pas	VBG /_/_/ PTN /_/_/ SR /_/_/

SECTION I. PRODUCTION DE DONNEES VBG, PTN ET SR

N°	Questions	Réponses	Codes
Q101	La structure collecte-t-elle des données primaires sur les VBG, PTN et SR ? (choisir une seule réponse par domaine) Si Q101 (VBG, PTN, SR) =2, allez à la SECTION II	1 = oui 2 = non	VBG /__/ PTN /__/ SR /__/
Q102A	Si oui, quels types de données ? Si Q102A ≠ 1, allez à Q102B	1= quantitatives 2 = qualitatives 3 = les deux types	VBG /__/ PTN /__/ SR /__/
Q102AA	Si données quantitatives, quels sont les supports de collecte ?	A= questionnaire B= fiche (admission, renseignement...) C= système informatisé D = appel téléphonique X= autre à préciser _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _	VBG /__/ PTN /__/ SR /__/
Q102B	Si collecte de données VBG, de quelles formes s'agit-il ? (cochez les bonnes réponses)	A= violence physique B = violence sexuelle C= Violence émotionnelle/psychologique D = violence économique E = violence politique F= viol /__/ X = autres à préciser _ _ _ _ _ _ _ _	

Q102C	Si collecte de données PTN, de quels types s'agit-il ? (cochez les bonnes réponses)	A= MGF/E B = Mariage forcé C = Mariage des enfants D = Lévirat/sororat E = Gavage F = Tabous nutritionnels X = Autre à préciser _ _ _ _ _	
Q102D	Si collecte de données SR, de quelles composantes s'agit-il ? (cochez les bonnes réponses)	A = Planification Familiale B = Soins prénatals C = Soins péri-natals (accouchement) D= Soins post-natals E = Soins post-abortum (après avortement) F = IST et VIH/SIDA G = Stérilité H = Santé sexuelle et reproductive des adolescentes et jeunes X = autres à préciser _ _ _ _ _	
Q103A	La collecte de données primaires est-elle spécifique aux VBG, PTN et SR ou englobe d'autres domaines ? (Choisir une seule réponse par domaine) Si Q103A=1 ou 9, allez à Q104	1= spécifique 2= englobe d'autres domaines 9= Ne sait pas	VBG /__/ PTN /__/ SR /__/
Q103B	Si englobe d'autres domaines, quel est le degré de priorité de données VBG, PTN et SR ?	1= faible 2= moyen 3= élevé 9= Ne sait pas	VBG /__/ PTN /__/ SR /__/

Q104	Les données primaires sont-elles structurées pour renseigner les indicateurs de VBG, pratiques néfastes et SR ?	1 = oui 2 = non 9 = Ne sait pas	VBG /__/ PTN /__/ SR /__/
Q105	Quel est le niveau de désagrégation géographique des données ? (Choisir une seule réponse par domaine)	1= national 2= régional 3 = cercle/commune de Bamako 4= commune 5=village/quartier	VBG /__/ PTN /__/ SR /__/
Q106	Les données sont-elles désagrégées par sexe ? (Choisir une seule réponse par domaine) :	1 = oui 2 = non 9 = Ne sait pas	VBG /__/ PTN /__/ SR /__/
Q107	Les données sont-elles désagrégées par âge ? (Choisir une seule réponse par domaine)	1 = oui, par âge spécifique 2 = oui, par groupe d'âges quinquennaux 3 = oui, uniquement pour certains groupes d'âges 4 = non, pas désagrégées 5= Autres à préciser 9 = Ne sait pas	VBG /__/ PTN /__/ SR /__/
Q108	Quelle est la fréquence de collecte de données ? (Choisir une seule réponse par domaine)	1= Mensuelle 2= Trimestrielle 3= Semestrielle 4= annuelle 5= quinquennale 6= autres à préciser	VBG /__/ PTN /__/ SR /__/

		9=Ne sait pas	
Q109	A ce jour, la collecte quantitative des données primaires est-elle informatisée ?	1= oui totalement 2= oui partiellement 3= non, pas du tout	/_/_/
Q109a	Quel est le type de support que vous utilisez pour la collecte des données ? Si Q109a=1, Allez à Q110	1= Support papier 2= Support informatisé	/_/_/
Q109b	Si support informatisé, avec quelle application ?	1= Cspro 2= ODK collect 3= Kobo collect 9=Ne sait pas 96= Autres à préciser _ _ -----	/_/_/
Q110	Les données primaires collectées sont-elles validées au plus haut niveau administratif ?	1= interne 2= intermédiaire 3= supérieur 9=Ne sait pas	/_/_/

SECTION II. UTILISATION DES DONNÉES VBG, PTN ET STR

N°	Questions	Réponses	Codes
Q201	Les données primaires de votre structure sont-elles utilisées à l'externe ? Si Q201=2 ou 9, allez à Q203	1= oui 2= non 9= Ne sait pas	/__/
Q202	Si oui, quels sont les principaux utilisateurs des données VBG, PTN et SR que votre structure produit ? (Cocher les bonnes réponses)	A = Structure gouvernementale B = ONG C = Associations D = Structure de l'SYSTÈMES DES NATIONS UNIES X = Autre à préciser ----- -----	
Q202A	Si utilisateur, est-ce que vous bénéficiez d'appui technique, humain, logistique et/ou financier des utilisateurs pour vos opérations de collecte de données ? Si Q202A=2 ou 9, allez à Q203	1= oui 2= non 9= Ne sait pas	/__/
Q202AA	Si oui, type d'appui ? (Cocher les bonnes réponses)	A = Technique B = Humain C = logistique/matériel C = financier	
Q203	Les données primaires sont-elles libres d'accès ou nécessitent-elles une autorisation spéciale pour y accéder ? Si Q203 ≠ 3, allez à Q204	1= libres d'accès 2= nécessitent une autorisation particulière 3= ne sont pas du tout accessibles	/__/

Q203A	Si pas accessibles, est-il possible de persuader votre structure de partager ses données VBG, PTN et SR ?	1= oui 2= non, 9= Ne sait pas	/__/
Q204	Votre structure utilise-t-elle des données secondaires sur les VBG, PTN et SR? (Choisir une seule case par réponse) Si Q204=2 ou 9, allez à Q206	1 = oui 2 = non 9= Ne sait pas	VBG /__/ PTN /__/ SR /__/
Q204A	Si oui, quels types de données ? (Choisir une seule réponse par domaine)	1= quantitatives 2 = qualitatives 3 = les deux types	VBG /__/ PTN /__/ SR /__/
Q204B	Si oui, quelles sont les sources de données secondaires en matière de VBG, PTN et SR ? (Cocher les bonnes réponses)	A = EDSM B = EMOP C = MICS D = Annuaire statistiques X = Autres à préciser _ _ _ _ _ _ _ _ _ _	
Q205	Les données secondaires sont-elles en conformité avec vos besoins en informations sur les VBG, PTN et SR ?	1= oui 2= non 9= Ne sait pas	/__/
Q206	Existe-t-il une base de données sur les VBG, PTN et SR au sein de votre structure ?	1= oui 2= non 9= Ne sait pas	/__/
Q207	Y a-t-il des données nécessaires pour renseigner certains indicateurs de VBG, pratiques néfastes et SR mais non accessibles par votre structure ? (Cocher les bonnes réponses)	1= oui 2= non 9= Ne sait pas	VBG /__/ PTN /__/ SR /__/

SECTION III. CAPACITE OPERATIONNELLE DE LA STRUCTURE

N°	Questions	Réponses	Codes
Q301	Existe-t-il une entité (personne ou une équipe) désignée pour la collecte et la gestion des données de votre structure ? Si Q301=3, allez à Q303A	1= oui, une personne 2=oui, une équipe 3= pas d'entité désignée	/__/
Q302A	Si oui, quel est le niveau d'instruction de la personne responsable ?	1= primaire 2= secondaire 3= supérieur 9= Ne sait pas	/__/
Q302B	Si oui, quel est le profil de formation de la personne responsable ?	----- -----	
Q302C	Si oui, comment évaluez-vous la compétence technique de l'entité (personne ou équipe) pour cette mission ?	1= très insatisfaisante 2= insatisfaisante 3= satisfaisante 9= Ne sait pas	/__/
Q303A	Les agents chargés de la collecte et de la gestion des données sont-ils en quantité suffisante ? Si Q303A =3 ou 9, allez Q304A	1= très insuffisante 2= insuffisante 3= suffisante 9= Ne sait pas	/__/
Q303B	Si pas suffisant, à combien estimez-vous le nombre d'agent supplémentaire nécessaire ?	/__/_/ 99= Ne sait pas	/__/_/

<p>Q310</p>	<p>Votre structure a –elle des besoins en renforcement de capacité pour une meilleure production des données de qualité en matière de VBG, pratiques néfastes et SR ?</p> <p>Si Q310 =2 ou 9, fin questionnaire</p>	<p>1= oui</p> <p>2= non</p> <p>9= Ne sait pas</p>	<p>/_/_/</p>
<p>Q311</p>	<p>Si oui, de quels types de besoins s’agit-il ? (Cocher les bonnes réponses)</p>	<p>A = technique</p> <p>B= formation</p> <p>C = humain</p> <p>D = matériel/logistique</p> <p>E = financier</p> <p>X = autre à préciser -----</p> <p>-</p>	
<p>Q312</p>	<p>Quels types d’opportunités s’offrent à votre structure pour favoriser la production de données fiables et de qualité en matière de VBG, PTN et SR (Cochez les bonnes réponses)</p>	<p>A = Politique</p> <p>B = Économique</p> <p>C = Socioculturel</p> <p>D = Technologique</p> <p>E = Environnemental</p> <p>F = Logistique</p> <p>G = Aucun type d’opportunité</p> <p>X = Autre à préciser -----</p>	
<p>Q313</p>	<p>Quels sont les types de menaces susceptibles de porter atteinte à votre structure en matière de production et de diffusion de données fiables? (Cochez les bonnes réponses)</p>	<p>A = Politique</p> <p>B = Économique</p> <p>C = Socioculturel</p> <p>D = Technologique</p> <p>E = Environnemental</p> <p>F = Logistique</p> <p>G = Institutionnel</p> <p>H= Aucun type de menace</p> <p>X = Autres à préciser -----</p>	

Guide d'entretien informateurs clé

Introduction

Bonjour, je m'appelle _____ . nous menons une étude diagnostique des structures et acteurs producteurs de données sur les Violences Basées sur le Genre (VBG), les Pratiques Traditionnelles Néfastes (PTN) et la Santé Reproductive (SR).au compte de la Direction Nationale de la population dans le cadre de la mise en œuvre du programme « Spotlight Initiative », Les structures sont ainsi évaluées sous l'angle de la production, la disponibilité et l'accessibilité des données de qualité. Votre avis est capital afin d'avoir le maximum d'information. Les informations collectées sont strictement confidentielles et ne seront en aucun cas utilisées pour identifier les répondants conformément à la Loi N°2016-005 du 24 février 2016 régissant le Système Statistique National fait obligation aux personnes physiques et morales de répondre aux Enquêtes Statistiques Officielles. Nous vous remercions d'avance de votre collaboration.

Date :	Région/District :	Cercle/Commune de Bamako :	Commune (de région) :
Structure :	Domaine (s) d'intervention :	Zone d'intervention :	

Heure début :	Heure fin :
---------------	-------------

Sexe		Autre description du participant (, , contact...)
Homme :1 Femme : 2	<input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none">• Profession :• Fonction :• Rôle dans la gestion des données :

Avertissement ! Les questions ci-dessous ne sont qu'indicatives. Elles doivent vous servir de guide dans l'entretien et vous aider à relancer l'interviewé sur les thèmes qui nous intéressent. Vous devez créer un climat d'interaction avec le participant afin que l'entretien soit assez ouvert pour laisser la place à une quantité plus importante d'informations. Relancez toujours la discussion en posant les questions « pourquoi ? », « comment ? », « donnez-nous des exemples concrets ».

Chapitre 1 : Mécanismes de collecte et systèmes de gestion de données de la structure

Objectif : Appréhender les mécanismes de collecte et systèmes de gestion de données qui existent dans les structures / acteurs intervenant dans le domaine des VBG, PTN et SR dans les différentes zones d'intervention du programme « Spotlight Initiative ».

1. Votre structure dispose-t-elle d'un dispositif de production de données sur les VBG, PTN et SR ?
Si oui, pouvez-vous décrire le mécanisme d'information de ce dispositif ?

2. Pouvez-vous nous faire l'état des lieux de la collecte de données au sein de votre structure ?
Relance : collecte sur les VBG, PTN et SR ; suivant les formes, les types, les actes...
Relance : contraintes ?
3. Quels sont les types de données que vous disposez ?
Relance : Qualitatives / quantitatives ; primaires/secondaires ; sources
4. Quelle est la périodicité de la collecte des données ?
Relance : Mensuel / Trimestrielle / Semestrielle / Annuelle / Ponctuelle
5. Votre système de collecte et de gestion des données est-il informatisé ? Si oui, quel est le support informatique que vous utilisez?

Relance : Type de support de collecte utilisé ; Tablette ou autres supports numériques
6. Quels sont les outils que vous utilisez pour la collecte et la gestion des données ?

Relance : Les Logiciels de collecte, traitement et de gestion des données utilisés par la structure
7. Quelle est la couverture de vos opérations de collecte (régionale, nationale, cercle, commune) ?
8. Que pensez-vous de l'adéquation de vos mécanismes et systèmes de collecte de données ?

Chapitre 2 : utilisation et partage des données entre structures / acteurs

Objectif : Appréhender l'utilisation et le partage des données au niveau des structures qui interviennent dans le domaine des VBG, PTN et SR.

1. Qu'en est-il de l'accessibilité des données de votre structure ?
Relance : utilisation externe
 Collaborez-vous avec des structures / acteurs producteurs de données sur les VBG, PTN et SR? Si oui lesquelles ? comment se fait cette collaboration ?
relance : Y -a-t-il des préliminaires de partage de données avec d'autres structures ? Si oui, en quoi consistent-ils ?
2. Comment feriez-vous le classement des structures de collecte et de gestion des données?
Relance : hiérarchie des structures (étatiques, ONG, SYSTÈMES DES NATIONS UNIES ...)

Chapitre 3 : Analyse SWOT : forces, faiblesses, opportunités et menaces.

Objectif : Evaluer les forces, faiblesses, opportunités et menaces de chaque structure et acteur producteurs de données sur les VBG, PTN et SR.

1. Que pouvez dire sur la production des données sur les VBG, PTN et la SR ?
2. Que pouvez-vous dire sur la capacité de votre structure en matière de production de données ?
Relance : capacités humaines, matérielles, financières, techniques...
3. La structure dispose-t-elle suffisamment de ressources pour la production de données ?

Relance : capacités humaines, matérielles, financières, techniques...

4. Vous arrive-t-il de rencontrer des difficultés dans la collecte des données ? Si oui, lesquelles ?

Relance : énumérer les difficultés rencontrées

5. Avez-vous eu à changer de méthode de collecte de données compte tenu de certaines réalités sociales ? Si oui lesquels ?

Relance : Pouvez-vous les décrire ?

6. Dans l'optique d'une centralisation des données, pensez-vous avoir la logistique nécessaire (connexion internet, ...) ?

7. Quels sont vos besoins en renforcement de capacités pour une meilleure de production de données ?

8. Quelles opportunités s'offrent-elles à votre structure pour favoriser la production de données en matière de VBG, PTN et SR ?

Relance : politique, économique, socioculturelle, technologique, environnemental, logistique

9. Y a-t-il des menaces qui pèsent sur votre structure en matière de production de données sur les VBG, PTN et SR ?

Relance : politique, économique, socioculturelle, technologique, environnemental, logistique

10. Dans la perspective d'un système globale de collecte de données sur les VBG, PTN et SR au niveau national ; quelles seraient les contraintes pour votre structure ? Quels seraient les atouts ? Expliquez.

Chapitre 4 : Suggestions d'amélioration de la qualité des données produites sur les VBG, PTN et SR.

Objectif : Recueillir les suggestions, recommandations et stratégies fournies par les différents acteurs pour améliorer la qualité des données produites sur les VBG, PTN et SR.

1. Avez-vous des recommandations pour l'amélioration de la qualité des données produites sur les VBG, PTN et SR ?

2. Dans le but de la centralisation des données, quels sont selon vous, les aspects à prendre en compte ?

Relance : aspect technique, logistique, ...

3. quels sont vos besoins de renforcement de capacité en matière de production et d'utilisation des données ?

4. avez-vous un plan de renforcement de capacités ?

Si oui, en quoi consiste ce plan ? 5. Avez-vous d'autres suggestions ?

Nous vous remercions pour votre participation à l'entretien !

NB : les consultants sont chargés de faire l'agencement des questions